A hand is shown from the bottom left, holding a small model airplane. The background is a bright, hazy sunset sky with soft clouds. The overall mood is one of adventure and exploration.

PARTIR DÉCOUVRIR COMPRENDRE

ANNÉE SCOLAIRE - SEMESTRE - TRIMESTRE
AMÉRIQUE - EUROPE - OCÉANIE

2022/2023
JEUNES DE 10 À 18 ANS



BIENVENUE À TERRE DES LANGUES

Une équipe internationale pour un apprentissage des langues dynamique et concret.
Ci-dessous nos principaux responsables nationaux et internationaux



Francis Diraison
Directeur administratif

Nathalie Guimier
Attachée
de direction

Shirley Garcia
Assistante de
Philippe Dinant

Corinne Robin
Attachée
de direction



Béryl Le Vigoureux
Directrice des séjours



Philippe Dinant
Responsable des séjours
adultes, longue durée
et de l'accueil en France



Michael Li



Brenda Ferland



Crystal Allis



Anne Muñoz



Heike
Kartenbender



Chris Woodcock



Catherine Smith



Dorren Maiello



Stacy Parker



Nous vous invitons à **consulter notre site**
www.terredeslangues.com afin de
commander ou télécharger **nos brochures** et
voir **nos autres séjours**

UNE ANNÉE POUR UNE VIE



ANNÉE SCOLAIRE, SEMESTRE ET TRIMESTRE À L'ÉTRANGER

USA, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande,
Angleterre, Irlande, Espagne, Allemagne

Maîtriser au moins une langue étrangère, voilà le grand défi lancé aux adolescents de la planète. S'ils n'ont pas quasiment réglé cette question au terme de leurs études secondaires, quand le pourront-ils ?

Au terme du mois de septembre 2022, l'ensemble des pays dans lesquels nous réalisons nos séjours avant la Covid sont à nouveau disponibles pour répondre à cette exigence éducative de notre temps : Etats-Unis, Angleterre, Irlande, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Espagne, Allemagne et Mexique. **Ils font cela dans un double objectif :**

Permettre à ces jeunes de découvrir leur pays et leur culture en espérant qu'ils en deviennent les meilleurs ambassadeurs ;
Permettre à leurs élèves de rencontrer des jeunes d'autres pays pour élargir leur perception du monde.

Ces établissements sont évidemment soucieux de la réussite des jeunes étrangers qu'ils accueillent. À cette fin presque tous font appel à des organismes spécialisés répondant à des normes strictes. Ces normes sont définies la plupart du temps par des instances officielles : ministères de l'éducation nationale, ministères des affaires étrangères, fédérations telles que l'office National de garantie en France ou le CSIET aux USA, qui garantissent aux écoles d'accueil un contrôle méthodique des candidatures par des organismes assermentés : rencontre avec le candidat et l'un de ses parents assortie d'un rapport, de la recommandation d'un professeur, évaluation d'aptitude linguistique, préparation au départ etc.

Il s'agit en effet d'une expérience difficile dont **la réussite repose sur les qualités personnelles du candidat.**

Ayant le goût de **la découverte et dotés par là même d'une puissante curiosité**, la plupart des adolescents possèdent les atouts du succès, mais pas tous. **La volonté, l'équilibre, la maturité, les capacités d'adaptation** sont au cœur de ces atouts. Le jeune doit être prêt à s'ouvrir à de nouvelles normes de vie, à faire table rase de ses petites habitudes et de ses préjugés. **Curiosité, ouverture d'esprit, altruisme, aptitude à se conformer aux règles de l'école et de la famille d'accueil, désir de communiquer et de comprendre**, seront ses principaux outils ! Plus vite il saura rentrer dans son nouveau moule culturel, plus vite il créera les liens qui lui permettront d'approivoiser la langue cible jusqu'à ce qu'elle devienne, non pas un moyen de se faire à peu près comprendre, mais un instrument naturel de pensée.

Au bout de la route, **l'enrichissement personnel** du candidat sera tel qu'il constituera le grand tournant de sa vie.

Conscients de l'enjeu pour leur avenir, les jeunes sont de plus en plus nombreux à envisager le grand saut. Indépendamment du coût de l'opération, les questions qu'ils se posent avec leurs parents sont source de bien des hésitations. Quel organisme choisir ? Quel est la classe ou l'âge idéal ? Comment les chefs d'établissement se positionnent-ils vis à vis de telles expériences ? S'agit-il de sacrifier une année scolaire ? Y-a-t-il des pays préférables à d'autres ? Quelles sont les qualités requises... ? Nous répondons à ces questions sur ce lien.

La nature des séjours de longue durée est assez différente d'un pays à l'autre, et les coûts varient considérablement selon qu'il s'agit d'écoles publiques ou privées, d'accueil en famille (presque toujours quasiment bénévoles dans des pays tels que les USA, l'Allemagne et le Mexique) ou d'internat. Pour les séjours de longue durée, notre site se trouve ainsi divisée en deux parties :

Les écoles publiques (externat uniquement et accueil en famille) : USA, Canada, Angleterre, Irlande, Espagne et Allemagne,

Les écoles privées : USA, Angleterre, Mexique, Australie et Nouvelle-Zélande. Afin de répondre à la demande de certains parents, nous n'avons pas exclu quelques établissements privés de prestige, très onéreux (en particulier en Angleterre et aux États-Unis) avec lesquels nous entretenons des relations depuis longtemps.

Bonne lecture et cordialement à tous,
Béryl Le Vigoureux
Directrice de Terre des Langues

POURQUOI CHOISIR TERRE DES LANGUES?

NOTRE CRÉDO : LA MAÎTRISE D'UNE LANGUE N'EST POSSIBLE QU'À L'ÉPREUVE DES RÉALITÉS HUMAINES.

Terre des langues, c'est une équipe internationale sans équivalent car elle est essentiellement composée de professeurs de langue. Ces derniers sont évidemment bilingues ou trilingues et la plupart ont eux-mêmes vécu l'expérience qu'ils préparent pour vos enfants.

Au cours des années, cette équipe s'est construite sur des critères exigeants, fruits d'une longue expérience, et s'appuyant sur une charte qualitative sans égal.

Riches d'une incomparable connaissance de ces séjours, nous plaçons au premier plan la préparation de l'élève et la qualité son échange avec la famille et l'école qui le reçoivent.

- Partout où cela est possible, nous réalisons ces séjours avec des écoles publiques, car les coûts sont évidemment moins élevés. Quand il s'agit d'établissements scolaires privés, nous les avons choisis avec un soin extrême. **Tous offrent un niveau d'enseignement de haute qualité et assurent un suivi ultra personnalisé de chaque élève.**

- Au siège de Tours, trois personnes ont effectué une année scolaire à l'étranger. Philippe Dinant, qui dirige ces séjours (assisté par Shirley Garcia - une année scolaire aux USA), occupe son poste depuis une quinzaine d'années. Il met sa grande expérience à votre disposition pour vous apporter les meilleurs conseils. **Il suivra de A à Z le dossier de votre enfant.**

- À travers la France, **de nombreux professeurs soutiennent notre action depuis longtemps.** Vous serez amenés à rencontrer l'un d'entre eux. Il s'assurera avec nous que votre enfant est à même de réussir une telle expérience et se tiendra également à votre disposition pour répondre à vos questions pendant tout le processus d'inscription.

- Enfin, afin de contredire ce qui se pratique de plus en plus, à savoir le découpage des tarifs pour compliquer la lisibilité des coûts, il nous importe de mettre en avant ce qui suit :

Les prix indiqués ne cachent pas de mauvaise surprise. Par principe, ils incluent automatiquement tout ce qui est possible : les frais scolaires éventuels, l'hébergement (en famille la plupart du temps – internat dans certaines écoles privées), le suivi permanent du candidat pendant son séjour, l'assistance à l'aéroport, l'accueil à l'arrivée et l'assistance au retour, les assurances maladie, accident et retour prématuré dans tous les pays hors Europe.

Seuls l'argent de poche (et le transport pour les séjours aux USA du fait des disparités de prix entre les diverses destinations), l'assurance annulation (facultative mais recommandée), parfois les livres scolaires ou la cantine, l'uniforme de l'école le cas échéant, peuvent faire l'objet d'un supplément.

Apprendre une langue, c'est la vivre !



« On ne comprend jamais tout à fait une langue avant d'en
comprendre au moins deux »

Geoffrey Willans

SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES

Une année pour une vie	3
Pourquoi choisir Terre des langues	4
Vos questions... nos réponses	6
Préacheminement régions/Paris	52
Argent de poche	52
Modalités d'inscription	54
Fiche de préinscription (Inscription conseillée sur terredeslangues.com)	55
Des professeurs à votre écoute	56-57
Conditions particulières de vente	53-54
Conditions générales de vente	58

USA

École publique - Année scolaire et semestre	8-10
École privée prestigieuses - Année scolaire et semestre	
Informations générales	39
Écoles	41-43
École privée classiques - Année scolaire, semestre et trimestre	
Informations générales	44
Écoles	46-47
École de langue - Trimestre	48

ANGLETERRE

Écoles publiques - semestre et trimestre	14
Écoles privées - Année scolaire, semestre et trimestre	
Introduction	30
Organisation du séjour	31
Externat - Shoreham College	34
Internats	
Tettenhall	32
Repton school	33
Rookwood	35
Stover school	36
Wrekin School	37
Modalités d'inscription, dates et forfaits	38

AUTRES DESTINATIONS

Canada	11
Irlande	16
Allemagne	18
Espagne	20
Australie	24
Nouvelle-Zélande	26
Mexique	28



VOS QUESTIONS... NOS RÉPONSES

ANNÉE SCOLAIRE OU SEMESTRE

Trimestre voir en fin de page 7.

Peut-on effectuer un tel séjour sans sacrifier une année scolaire ?

Il en est ainsi dans quelques pays européens, mais pas encore en France bien que la question soit à l'étude. En l'état actuel des choses dans notre pays, une année scolaire à l'étranger doit donc être considérée comme une année sabbatique. Au cours de cette période, le jeune doit intégralement se consacrer à son expérience. Au bout du compte (**pourvu qu'il soit communicatif**) il aura acquis la maîtrise quasi complète de la langue choisie, ce qui est inimaginable dans le cadre d'une scolarité classique. L'année « sacrifiée » se traduit ainsi par la maîtrise d'une langue. À son retour, le chef d'établissement acceptera l'élève dans la classe supérieure à celle qu'il a quittée en partant s'il n'est pas en phase de redoublement. Dans quelques rares cas, quand les résultats scolaires d'un jeune sont largement supérieurs à la moyenne, certains chefs d'établissements valident l'année ou le semestre à l'étranger, permettant ainsi par exemple à un collégien sortant de troisième de rentrer en première.

NB : Il est utile de savoir qu'un élève qui termine sa scolarité à l'étranger en obtenant ses « A Levels », le baccalauréat international, l'« Abitur », le « Bachillerato »... voit son diplôme reconnu en France par les universités et les Grandes Écoles (l'obtention du baccalauréat n'étant alors plus nécessaire).

Un chef d'établissement risque-t-il de s'opposer à un tel projet ?

Une telle attitude est rare aujourd'hui mais le baccalauréat étant considéré par certains comme un but en soi, il arrive que quelques professeurs ou chefs d'établissement déconseillent la coupure que représente un tel projet.

Réforme du baccalauréat, élèves de première

La réforme du baccalauréat (contrôle continu des connaissances avec une session d'épreuve en première), n'a pas d'impact puisque les notes acquises en première le sont définitivement pour les élèves effectuant leur séjour au terme de cette classe.

Les bacheliers

Il faut savoir qu'une scolarisation n'est en général plus possible aux USA dans le cadre du système public pour les jeunes ayant dépassé 18 ans et quelques mois au moment de leur départ. Nous en acceptons quatre ou cinq cette année mais nos collaborateurs américains facturent 1000€ supplémentaires en ce cas. Ces derniers doivent s'engager à suivre le cursus scolaire avec assiduité et comprendre qu'ils seront considérés comme mineurs. Ces élèves doivent savoir qu'ils ne seront pas autorisés à faire des compétitions sportives avec les équipes de leur école car ils ont l'âge d'un étudiant.

Les bacheliers (ceux qui viennent d'obtenir leur bac) sont en principe acceptés dans les autres pays ou dans les écoles privées dès lors qu'ils s'engagent à suivre le cursus scolaire avec assiduité et acceptent d'être considérés comme mineur.

Y-a-t-il un moment préférable à un autre ?

Les linguistes sont unanimes pour affirmer que l'apprentissage d'une langue est d'autant rapide que l'on est jeune. Néanmoins, **le niveau de maturité nécessaire pour réussir une telle expérience amène à considérer que les moins de 15 ans** sont encore un peu jeunes. Les candidats ayant entre 14 ans et demi et quinze ans peuvent être acceptés aux USA dans le système public moyennant un supplément de 1000€. Les parents estimant que leur enfant (entre 12 et 15 ans) possède une maturité suffisante pour réussir une telle expérience ont souvent raison. Encore faut-il qu'il en émette lui-même le souhait. Nous examinons leur demande avec beaucoup de soin pour d'autres destinations que les USA. Par expérience, nous estimons que le moment idéal pour un tel séjour n'est lié ni à l'âge ni à la classe du candidat mais à sa détermination, c'est-à-dire à sa certitude de pouvoir se détacher de ses parents, de ses amis, de sa culture... pendant une période prolongée. À cet égard, il doit être considéré comme seul juge.

Contrôle des aptitudes

Chaque candidature est examinée dans le détail :

- Examen du livret scolaire sur les deux dernières années
- Niveau linguistique (ELTIS test obligatoire pour les écoles publiques américaines),
- Compréhension du challenge que constitue l'adaptation à la culture du pays d'accueil,
- Qualité des motivations,

Les élèves sont-ils préparés avant leur départ ?

Pour les séjours aux USA, une réunion préparatoire générale d'une journée est organisée à Tours courant mai ou juin. Cette réunion est obligatoire pour les élèves partant pour une année scolaire ou un semestre. Pour les autres pays, un entretien préparatoire a lieu chez notre conseiller départemental le plus proche.

École publique ou école privée ?

Hélas, le coût des écoles privées est élevé. Elles offrent des classes d'un maximum de quinze élèves, un enseignement de haute qualité ainsi qu'un suivi personnalisé des élèves.

DISPONIBILITÉS PAR PAYS

Écoles publiques

- USA, Canada, Angleterre (6 mois maximum), Irlande, Allemagne, Espagne et, Mexique.
- (Chine et Russie nous consulter)

Écoles privées

USA, Angleterre, Australie, Nouvelle-Zélande et Mexique

PASSEPORTS ET VISAS

Dans tous les cas, une autorisation de sortie du territoire (AST) est nécessaire si le jeune n'a pas atteint 18 ans.



Dans les pays faisant partie de l'Union Européenne aucun permis ou visa n'est requis si le jeune est de nationalité européenne. La carte d'identité ou un passeport en cours de validité, **associés à une autorisation de sortie du territoire (AST) si le jeune n'a pas atteint 18 ans**, suffisent. Par contre, le jeune doit être placé sous tutelle dans le pays de destination. Pour exercer cette tutelle, Terre des Langues dispose automatiquement d'un responsable de proximité dans les pays mentionnés.

Autres pays

- **USA**, un visa est requis **assorti d'une autorisation de sortie du territoire (AST) si le jeune n'a pas atteint 18 ans**. Visa J1 pour les séjours en école publique, visa F1 pour les écoles privées.

- **Angleterre, Canada, Australie, Nouvelle Zélande et Mexique**, un passeport et un visa sont requis ainsi qu'**une autorisation de sortie du territoire (AST) si le jeune n'a pas atteint 18 ans**.

Trimestre (moins de 90 jours)

Dans tous les cas, une autorisation de sortie du territoire (AST) est nécessaire si le jeune n'a pas atteint 18 ans.

- **USA, Angleterre, Mexique** : écoles privées uniquement (passeport en cours de validité sans visa)

- **Canada (sous toute réserve)** : écoles publiques (passeport)

- **Australie et Nouvelle-Zélande** : écoles privées uniquement (passeport et visa)

- **Irlande, Allemagne, Espagne** : écoles publiques





Monument Valley à la frontière de l'Utah et de l'Arizona



Pont de San Francisco en Californie

Trimestres : écoles privées ou écoles de langue

RÉGLEMENTATION

(à lire attentivement)

Depuis longtemps, et ceci dans un cadre précisément défini, le gouvernement américain favorise la scolarisation de jeunes étrangers dans le système scolaire public du pays (quotas pour chaque école). Ces jeunes viennent du monde entier. En leur permettant ainsi d'intégrer gratuitement son système scolaire public, le pays leur fait cadeau d'un impôt se situant entre 3500\$ et 6000\$. En contrepartie, ils doivent se montrer irréprochables et accepter de se soumettre à la réglementation émise, qui est stricte.

NB : Dans les écoles publiques américaines, un tel séjour ne peut se réaliser qu'une seule fois.

Cette réglementation est produite par le Département d'Etat (The US Department of State). Elle tourne autour de deux axes :

A - La réglementation que sont tenus de respecter les organismes américains habilités (ces organismes sont obligatoirement américains).

L'intégration dans un établissement public américain ne peut se faire qu'à travers un organisme américain habilité par le Département d'Etat. Celui-ci doit respecter un cahier des charges très strict.

Il doit, entre autres, disposer de représentants locaux (personnes chargées de recruter les familles d'accueil et des relations avec les élèves et les écoles), résidant à moins de 60 miles des élèves. Ces derniers doivent subir une formation de plusieurs jours. Le recrutement des familles se fait selon des règles précises (recommandations, visites, réunions préparatoires). Le département d'Etat dispose d'un service de contrôle de ces familles. À partir d'un questionnaire, elles doivent certifier que l'organisme qui les a choisis a bien respecté la procédure.

Ces organismes sont obligatoirement affiliés au CSIET « Council on Standards for International Educational Travel » qui s'attache à faire respecter cette réglementation à ses membres.

Au cours des dix dernières années, cette réglementation s'est considérablement durcie du fait de questions liées à l'immigration puis dernièrement à la Covid, ce qui a rendu la réalisation de ces séjours de plus en plus difficile. Cette situation explique l'augmentation importante de leur prix au cours de cette période.

B - Le contrat avec l'organisme étranger chargé de l'inscription, de la sélection et de la préparation des élèves et de leurs parents.

Les organismes américains habilités doivent démontrer au département d'Etat qu'ils sont en rapport avec un organisme étranger compétent pour informer et préparer valablement les élèves et leurs parents. Cet organisme doit ainsi produire tous les documents utilisés dans l'information, la préparation et la sélection des candidats : rencontre avec les candidats, contrôle de leurs aptitudes (étude approfondie du dossier scolaire), de leurs motivations, de leur adaptabilité (tabac, alcool, drogue proscrits) et test linguistique. Contrôle également de l'approche des parents vis-à-vis d'une telle expérience, sachant que leur enfant sera soumis aux lois américaines. Contrôle de la santé du candidat. Réunion préparatoire obligatoire.

VISA J1

Ce visa concerne **uniquement les candidats à l'école publique** (soit presque tous les participants). Si vous postulez pour une école privée, consulter les pages dédiées.

Il donne accès aux établissements publics américains (scolarité gratuite et accueil bénévole de la part des familles) dans les conditions décrites plus haut.

Il ne peut être délivré que par un organisme agréé par les instances mentionnées plus haut. Ces organismes reçoivent chaque année du Département d'Etat un nombre précis et limité de certificats (intitulés DS2019) qui sont nominativement transmis à l'organisme étranger pour chaque candidat retenu, pourvu que le forfait de son séjour soit réglé. Ce DS2019 permet à chaque élève d'obtenir un rendez-vous pour son visa auprès du consulat des États-Unis à Paris.

Pendant toute la durée de l'année scolaire, la validité de ce DS2019 (donc du visa) est assujettie au bon déroulement du séjour de l'élève (interdiction de consommer de la drogue, respect des lois américaines, réussite, bonne conduite et régularité à l'école, intégration parfaite dans la famille en dépit des différences, respect de ses normes de vie...).

NB : en ces domaines, les autorités américaines ont tout pouvoir. Si, pour l'une des raisons mentionnées plus haut (celles-ci n'étant pas exhaustives), l'organisme américain constate la défaillance d'un candidat pendant son séjour, le visa peut être suspendu, et aucun recours n'est possible. En pareille circonstance, l'organisme français s'étant engagé, en même temps que l'élève et ses parents, au respect du règlement émis par le département d'état américain, il ne peut remettre en cause la décision prise par l'organisme américain. L'élève est alors exclu du système secondaire public du pays et son rapatriement s'ensuit.

Le séjour peut se dérouler dans n'importe quelle région du pays, en fonction des écoles et des familles d'accueil disponibles.

Un supplément de 1100€ est demandé par l'organisme américain quand le participant a atteint l'âge de 17 ans au moment de son départ, souhaite une région spécifique, un séjour dans une ville de plus de 30 000 habitants, une famille sans chien ou chat ou une famille végétarienne (voir forfaits). La Californie ou New-York sont des choix incertains !

Enfin, il est important de noter que les organismes américains agréés par le département d'Etat doivent lui communiquer au plus tard le 31 août les coordonnées de la famille et de l'école de chaque élève. Ces organismes se donnent jusqu'à cette date pour transmettre ces informations. La grande majorité de ces informations nous sont transmises environ un mois avant le départ du jeune, mais nous ne saurions exclure que quelques-unes nous parviennent tardivement, et dans les cas extrêmes, à deux ou trois jours du départ. Les participants souhaitant que les coordonnées de leur famille d'accueil soient communiquées avant le 30 juin doivent régler un supplément de 1100€. Il est également à noter que des circonstances incontrôlables (pandémie par exemple) peuvent se traduire par le refus de nombreuses écoles d'accueillir de jeunes étrangers, rendant impossible le placement de quelques élèves. En 2021 et 2022, tous les organismes proposant ce type de séjour ont été confrontés à ce problème. En pareille circonstance, une solution est proposée dans un autre pays, mais les coûts sont hélas plus élevés.

Elèves invités par une famille américaine déjà connue et double nationalité franco-américaine :

- Les élèves nommément invités par une famille déjà connue doivent s'assurer auprès d'elle qu'une école de leur «district» est prête à les accepter, ce qui n'est pas forcément le cas. La participation du jeune au séjour ne sera définitivement acquise qu'après l'accord d'une école du district, ce qui peut prendre beaucoup de temps. D'autre part, il est nécessaire qu'il y ait un coordonnateur américain vivant à proximité. Un « placement direct » n'entraîne pas de réduction du coût du séjour.

NB : le service d'immigration américain n'autorise pas les jeunes ayant un lien de parenté (frère ou sœur, cousins...) avec leur famille d'accueil, qu'elle soit ou non de nationalité américaine, à participer à ces séjours. S'il s'agit d'amis, ils doivent être de nationalité américaine. Pas de problème en école privée.

- Les élèves ayant la double nationalité française et américaine peuvent participer à ces séjours sous certaines conditions (nous consulter).

PIÈCES D'IDENTITÉ

Un passeport valide muni du visa J1 est obligatoire (accompagné d'une autorisation de sortie du territoire si le jeune n'a pas atteint ses 18 ans).

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir au minimum 14 ans et six mois ou au maximum 18 ans et 6 mois le jour du départ, qui a lieu entre fin juillet/début août et début septembre selon les écoles.

NB : Dorénavant, les élèves bacheliers sont considérés par les écoles publiques comme des étudiants et n'ont pas accès aux compétitions sportives (nous en acceptons deux comme indiqué précédemment). La plupart des écoles privées leur sont accessibles. Les universités également, celles-ci exigeant des cours de langue jusqu'à ce que le niveau requis soit atteint (aux alentours de 750 points au TOEIC par exemple – voir nos séjours étudiants et adultes).

Date limite d'inscription : 31 mars 2023 (au-delà de cette limite, nous consulter). La constitution du dossier prend du temps. S'inscrire dès septembre ou octobre si le projet est bien arrêté.

NIVEAU LINGUISTIQUE ET ELTIS TEST

Les candidats souhaitant se rendre aux USA pour une année scolaire ou un semestre sont soumis au «ELTIS test». Ce test de langue doit dorénavant être réalisé en ligne. Les informations nécessaires seront communiquées en temps utile. Un site internet permet aux élèves de se familiariser avec ce test www.eltistest.com/students/index.php.

Nous recommandons fortement aux élèves de consulter ce site à plusieurs reprises avant d'effectuer le test en réel pour s'entraîner et se détresser.

Ne pas tricher en effectuant ce test (respect de la durée du test, pas d'aide extérieure etc.). Le résultat doit refléter une réalité. Une fois sur

place, si les autorités scolaires américaines ou l'organisme américain estiment que le niveau d'anglais est insuffisant, l'élève peut être contraint (à ses frais) de suivre des cours de soutien linguistique.

QUALITÉS REQUISES

- **Avoir un niveau linguistique suffisant** pour pouvoir s'exprimer et comprendre.
- **Avoir déjà effectué un séjour à l'étranger** dans toute la mesure du possible.
- **Avoir un niveau scolaire suffisant**, c'est à dire au moins la moyenne générale (transcription des bulletins scolaires de l'année en cours et des trois années précédentes nécessaire).
- **Montrer des qualités personnelles et des motivations** ne mettant pas en doute la capacité à réussir une expérience de ce type : équilibre, altruisme, adaptabilité, ouverture d'esprit et curiosité, absence de préjugés, autodiscipline et flexibilité, serviabilité, communicabilité, maturité.

FAMILLES D'ACCUEIL

Elles ne reçoivent aucune indemnité pour leur accueil. Certaines ont un enfant à peu près du même âge qui fréquente l'école de leur hôte mais ce n'est pas toujours le cas. Toutes n'ont pas un enfant du même âge et nous ne saurions exclure qu'un jeune soit reçu dans une famille sans enfant (jeune couple ou couple de retraités par exemple). Toutes disposent des moyens nécessaires pour accueillir le jeune qu'elles reçoivent et sont de nationalité américaine. Leurs origines reflètent le melting pot du pays. Toute forme d'ostracisme est donc bannie.

SANTÉ ET DOSSIER MÉDICAL

Le dossier médical du participant est une pièce importante du dossier. Il ne faut rien dissimuler. De nombreux vaccins sont aujourd'hui exigés par les écoles ((hépatites A et B, méningite ACWY). Quand ils sont demandés, il est impossible de s'y soustraire sans certificat médical.

Si une pathologie antérieure au départ était découverte en cours de séjour sans que nous ayons été mis au courant de façon exhaustive (problème médical ou psychologique), l'élève serait renvoyé en France et aucun remboursement ne serait possible. **Cette information doit être communiquée au médecin qui remplit le dossier médical.**

ALLERGIES

Les élèves souffrant d'allergie aux poils d'animaux (chiens et chat en particulier) sont souvent les derniers à être placés et nous ne leur recommandons pas ce séjour.

À juste titre, ces séjours en école publique américaine font l'unanimité auprès des jeunes qui effectuent l'expérience. Mais pour la réussir, il faut être prêt à s'engager sans réserve dans le respect des éléments mentionnés ci-dessus.

À ceux qui auraient des hésitations après lecture de ces informations, nous recommandons de choisir un autre pays que les Etats-Unis.

VOYAGES

Les voyages s'effectuent systématiquement sur ligne régulière. Le plus souvent, les élèves voyagent seuls, sous notre contrôle (responsable de Terre des Langues au départ et suivi du voyage). Quand plusieurs participants peuvent partir le même jour, nous recherchons à les faire voyager ensemble. À leur arrivée, ils sont accueillis par leur famille d'accueil et/ou le responsable local américain. En début de séjour, ils passent au moins une journée avec leur responsable local.

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

USA ÉCOLES PUBLIQUES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET FORFAITS

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE

15 à 18 ans

ÉTAPES DE L'INSCRIPTION

Avant de s'inscrire, nous vous recommandons de rentrer en contact avec Philippe Dinant ou Shirley Garcia (responsables de ces séjours) au 02 47 39 13 00, ou de consulter l'un de nos conseillers départementaux). Merci de procéder à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredeslangues.com. Indiquer la référence du séjour choisi.

À réception de cette fiche et d'un acompte de 400€, chaque candidat est contacté par Philippe Dinant ou Shirley Garcia et reçoit par courrier (ou par email) une version originale du dossier à constituer assortie d'explications précises. Dans un délai de huit semaines, le candidat doit avoir rempli son dossier en anglais (sur internet la plupart du temps). Il faut lire attentivement ces explications plutôt qu'appeler Philippe. Il y a de nombreuses rubriques – scolarité, personnalité, lettre des parents et lettre détaillée de l'élève à la famille, collage de photos (9 photos minimum), questions médicales, questionnaire général etc. Une fois inscrit, le participant doit contacter son conseiller départemental pour passer le test ELTIS dans les meilleurs délais. En cas d'échec au test, il pourra le repasser ultérieurement, mais devra avancer dans la constitution du dossier.

Une fois intégralement rempli (**et seulement dans ce cas**), le dossier est transmis à l'organisme américain qui examine avec nous les divers points du dossier susceptibles de poser problème. Les candidats retenus sont ensuite conviés avec l'un de leurs parents à la réunion préparatoire obligatoire d'une journée qui se tient en principe à Tours un samedi, dans le courant du mois de mai ou juin. Le déplacement est à la charge des participants.

FORFAITS

Aux USA, les dates de la rentrée des classes s'échelonnent entre fin juillet et début septembre selon les écoles.

Les jeunes qui s'inscrivent avant le 31 décembre facilitent grandement notre travail. Ainsi, toute inscription reçue avant cette date bénéficie d'une réduction de 200€.

Les parents qui bénéficient de privilèges aériens (miles, gratuité dans certaines compagnies) devront nous le signaler. Nous leur ferons bénéficier de ces avantages dans toute la mesure du possible.

Inclus

- La totalité des frais de voyage ainsi que les assurances maladie/accident d'un montant global d'environ 2200€ pour l'année scolaire et 1800€ pour un semestre.
- l'assistance à l'aéroport de Roissy
- L'assistance régulière sur place de notre partenaire américain par le biais du responsable local.
- L'assistance de notre siège à Tours par le biais de Philippe Dinant ou Shirley Garcia.
- L'Eltis test initial (s'il doit être passé une seconde fois, il sera facturé par notre conseiller départemental – environ 70€)

Suppléments possibles

- Les livres scolaires ne sont pas toujours inclus (la plupart des écoles les prêtent aux élèves gratuitement)

- Les fournitures scolaires, matériel de travaux pratiques, certains déplacements ou activités extra scolaires ne sont pas inclus,
- Candidat entre 14,5 et 15 ans au moment du départ + 1100€
- Candidats ayant plus de 17 ans au moment du départ + 1100€ (NB : 2 places disponibles pour les plus de 18 ans)
- Demande d'une région spécifique : + 1100€ (parmi 3 états mentionnés par le candidat)
- Demande de séjour dans (ou à proximité) d'une ville de plus de 30 000 habitants +1100€
- Demande de famille végétarienne + entre 500 et 1100€ selon le cas
- Demande de famille n'ayant pas de chien ou de chat dans la maison + entre 500 et 1100€ selon le cas.

Non inclus

- Les repas de midi si l'élève souhaite les prendre à l'école (5\$ à 6\$). Il est possible de préparer un « packed-lunch » dans la famille. En ce cas, le jeune doit le préparer lui-même.
- La garantie annulation, qui représente 5% du forfait pour les séjours aux USA en école publique (cette dernière est vivement recommandée (un 2ème acompte de 1000€ non remboursable en cas de désistement sera demandé avec le dossier d'inscription aux participants ne souscrivant pas cette garantie auprès de Terre des Langues). Cette garantie a pour objet de couvrir les frais d'annulation exigés par nos responsables étrangers une fois que nous leur avons transmis les dossiers des élèves. Elle n'est pas couverte par les cartes bancaires.
- **L'argent de poche** (300\$ mensuels – nous recommandons 500\$ le premier mois pour couvrir les fournitures scolaires). Les tentations sont nombreuses.
- Le déplacement pour la réunion préparatoire
- Les frais de visa, qui sont d'environ à 320\$ (220\$ de SEVIS + 180\$ de frais de traitement et d'émission du visa +19€ pour l'expédition du visa à domicile). Ces frais sont à régler directement sur le site internet de l'Ambassade américaine. Une fois ces paiements effectués, vous avez accès à un calendrier qui vous permet de prendre rendez-vous en ligne. Le déplacement à Paris est obligatoire pour le participant.

NB : 80% du forfait doivent être réglés au plus tard début juin. En effet, les DS2019 ne nous parviennent qu'une fois l'intégralité du séjour réglée à l'organisme américain. Si des parents souhaitent un étalement des règlements, qu'ils n'hésitent pas à nous en parler.

COVID 19

Les participants doivent être vaccinés. Informations en attente d'actualisation.

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

FORFAITS

Les prix indiqués ci-dessous sont valables pour tout séjour commençant avant le 1er septembre 2023.

Réduction de 200€ pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2022 pourvu que le dossier complet nous parvienne avant le 31 janvier 2023.

Les prix des séjours de longue durée sont réactualisés sur notre site internet fin septembre chaque année.

SÉJOURS EN ÉCOLE PUBLIQUE	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
Année scolaire	UUA	Juillet ou Août	Juin	12850€
Semestre*	UUS2	Juillet ou Août	Décembre	10950€
10 Semestre	UUS	Janvier	Juin	10950€

* Si prolongation demandée jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours de séjour, supplément de 2040€ assurance comprise

CANADA

ÉCOLES PUBLIQUES

INTÉGRATION SCOLAIRE

ET ACCUEIL EN FAMILLE

Vancouver et Vancouver Island
Calgary, Edmonton et Toronto

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE

Collège et
lycée max. année du bac



Vancouver

Au Canada, nous réalisons nos séjours de longue durée (année scolaire et semestre – trimestre selon disponibilité) en coopération avec cinq « School Districts »

- 1)- Est de Vancouver. Dans un rayon d'environ 20 km, ce « School District » réunit six écoles.
- 2)- Ile de Vancouver. Deux écoles.
- 3)- Calgary, au pied des Montagne Rocheuses. Quatre écoles.
- 4)- Edmonton, capitale de l'Alberta, à environ 250km au nord de Calgary. Nombreuses écoles.
- 5)- Toronto, capitale de l'Ontario. Nombreuses écoles.

En fonction des éléments transmis et des disponibilités des écoles, l'administration du district affecte elle-même l'élève dans l'établissement de son choix.

Ces établissements disposent tous d'équipements ultra-modernes. Chaque élève est placé sous la responsabilité d'un professeur référent qui détermine avec lui son emploi du temps et les disciplines qu'il suivra. Il assure également un suivi personnalisé de son travail au long du séjour. Des cours de soutien linguistique (ESL classes) sont automatiquement proposés.

LA CULTURE CANADIENNE

On l'imagine assez proche de la culture américaine mais ce n'est pas vraiment le cas. Pour preuve, la grande majorité des Canadiens sont déterminés à développer une identité culturelle qui les distingue des Américains. Cette identité se traduit dans de nombreux domaines liés à l'histoire du pays :

* Le bilinguisme par exemple est revendiqué par les anglophones autant que par les francophones même si l'anglais est largement dominant.

* À l'issue de la guerre d'Indépendance, la culture américaine s'est construite sur la rupture avec la couronne d'Angleterre et la création d'une démocratie parlementaire favorable à l'esclavage. À l'inverse, la culture canadienne est restée dominée par l'influence de l'Angleterre, pionnière dans la lutte pour l'abolition de l'esclavage, et de la France.

* Largement inspirées depuis son entrée dans le Commonwealth britannique en 1931 par les institutions anglaises, les institutions canadiennes sont proches de celles du Royaume-Uni. Le Canada est une monarchie parlementaire dont le roi d'Angleterre est souverain.

* Enfin, les canadiens se vantent d'habiter un pays sûr où il fait bon vivre au cœur des villes qui s'étalent sur d'immenses espaces. Comme en Europe, les villes canadiennes sont des lieux où l'on habite volontiers, où les transports en commun sont remarquablement organisés. Elles offrent un environnement enviable.

Enfin, les habitants de la Colombie Britannique et de l'Alberta forment l'un des plus remarquables « melting pots » du continent nord-américain et sans doute du monde. Très ouvertes sur l'extérieur, ces deux provinces Canadiennes connaissent en effet une immigration intense depuis une quarantaine d'années.

VANCOUVER ET VANCOUVER ISLAND

Selon le recensement de 2001, la proportion de « Vancouverois » nés à l'étranger s'élève à 37,5% (il y en aurait autour de 45% aujourd'hui). En matière d'immigration, ce chiffre confère à Vancouver le troisième rang en Amérique du Nord, derrière Toronto (43,7%) et Miami (40,2%). La population en provenance d'Asie se situe aujourd'hui autour de 35% (dans ce nombre, 17,9% viennent de Chine ; 7,22% de l'est de l'Inde et 3,13% des Philippines). Vancouver possède le troisième quartier chinois d'Amérique du Nord (après ceux de New York et de San Francisco).

Surplombant la baie de Vancouver, au pied des montagnes (le Mont Whistler est à environ 100 km), Vancouver jouit d'une activité internationale prospère dans une atmosphère multiculturelle ultradynamique. Le centre-ville s'étend sur une distance de seulement deux kilomètres en son point le plus large, la marche étant ainsi le meilleur moyen de s'y déplacer.

Les températures moyennes se situent entre 5° en janvier et 23° degrés en août.

À environ une heure de Ferry de Vancouver, entre les détroits de Juan de Fuca et de Géorgie, se trouve Vancouver Island, une île unique au monde dont la superficie est égale à la moitié de celle de l'Irlande. Dans le school district dynamique avec lequel nous travaillons, de nombreuses activités annexes sont proposées aux élèves à titre payant (American football, équitation, croisières pour observer les baleines et les orques, golf et hockey).

CALGARY ET SA RÉGION

Calgary est une ville cosmopolite située au pied des Montagnes Rocheuses (1045m d'altitude). Elle doit sa croissance rapide à l'industrie pétrolière mais a gardé son surnom de "Cowtown" grâce à son fameux festival, le « Calgary Stampede », rodéo historique qui se déroule chaque année en juillet. On retrouve à Calgary et dans ses environs une atmosphère marquée par la culture « cowboy » dont la vieille ville est imprégnée. La proximité des Rocheuses offre mille opportunités aux amoureux de nature, de ski et d'équitation. Sa situation privilégiée et le « Chinook – vent chaud de l'hiver », lui permet de jouir d'un ensoleillement exceptionnel pour le Canada ainsi que d'un climat particulièrement tempéré (entre 0° et 30°).

Classée au cinquième rang des villes les plus agréables à vivre dans le monde pour son environnement et sa culture, elle se distingue par ses nombreux musées, théâtres, salles de concert qui lui confèrent un caractère très apprécié par les visiteurs. Tout au long de l'année plus de 20 festivals y sont organisés.



Vancouver



Jardin japonais à Vancouver

EDMONTON ET SA RÉGION

Edmonton a été fondée en 1795 par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Fort Edmonton, devenu un centre marchand de fourrure locale, était le point d'arrêt principal des pionniers allant au nord ou à l'ouest du Canada. La ville est située dans la partie nord de la rivière Saskatchewan : les rives qui la traversent font partie de ses attraits géographiques. L'altitude moyenne d'Edmonton est de 645 mètres. Forte de ses 950 000 habitants, Edmonton est la deuxième ville de l'Alberta après Calgary et la cinquième plus grande ville du Canada.

Edmonton est l'une des villes les plus modernes et francophiles du Canada. Un grand nombre d'associations francophones y ont été créées grâce aux efforts des habitants franco-albertains : Société Saint-Jean-Baptiste (1894), Société du parler français (1912), Les Bonnes Amies (1925), l'Association canadienne-française de l'Alberta (1926).

Riche de nombreux musées retraçant l'histoire de cette région pionnière, Edmonton attire de nombreux touristes. Son musée d'histoire vivante est le plus grand musée d'histoire du pays. Les attractions contemporaines de la ville incluent le Royal Alberta Museum, avec ses galeries liées à la culture des Premières Nations ainsi que la futuriste Galerie d'art de l'Alberta, célèbre pour sa collection consacrée à l'art primitif canadien. e « World Waterpark », l'une des attractions favorites des jeunes, est une immense plage intérieure entourée de nombreuses attractions.

TORONTO

Habitée par des autochtones depuis plus de 10 000 ans, Toronto, centre international des affaires, de la finance, des arts et de la culture, a aujourd'hui acquis la réputation d'être la ville la plus cosmopolite au monde après Dubaï et Bruxelles. Cette ville accueillante, située dans un cadre privilégié aux bords du lac Ontario, débord d'activités de toute nature et connaît un développement sans précédent.

LES FAMILLES D'ACCUEIL

Elles sont choisies avec le plus grand soin : les school districts disposent de plusieurs personnes ayant la charge des visites, du choix et de la préparation des familles d'accueil des jeunes étrangers. Ces familles sont contrôlées de façon rigoureuse et régulière. Elles reçoivent des consignes strictes afin que les participants se sentent accueillis comme un enfant supplémentaire. Elles accueillent les élèves en pension complète. Pour le déjeuner, elles préparent un « Packed Lunch » que le jeune emmène avec lui à l'école. Ces dernières sont équipées d'une cantine et d'une cafétéria.

Les origines des familles d'accueil reflètent la réalité de la population et l'histoire de ce pays de pionniers dénués de xénophobie. Toutes sont de nationalité canadienne. Les participants doivent donc être très ouverts, prêts à accepter cette diversité humaine unique au monde.

ORGANISATION DU SÉJOUR

L'organisation scolaire est semblable à celle des pays anglo-saxons : début des cours à 8h30 le matin, fin des cours à 14h40 puis activités extra-scolaires (sports – très nombreux- clubs de maths, club international, musique, arts plastiques, théâtre...). Les élèves rentrent chez eux vers 16h30.

Les écoles préparent les très bons élèves de première et terminale à l'« International Baccalaureate ». Cette préparation implique deux années de scolarité.

Au moment de l'inscription, chaque élève doit remplir un dossier exhaustif (lettre de motivation, questionnaire général, questionnaire scolaire, niveau de langue, qui a pour but d'aider les responsables canadiens à choisir l'école (chacune ayant ses spécificités).

Une fois le dossier rempli, chaque candidat (ainsi que l'un de ses parents) doit rencontrer l'un de nos consultants départementaux (liste) qui

contrôlera ses aptitudes à réussir une telle expérience (curiosité, adaptabilité, maturité, capacité d'autodiscipline, respect d'autrui, aptitudes linguistiques...).

Les élèves doivent être conscients que les écoles attendent beaucoup d'eux. Elles exigent un comportement irréprochable (pas de tabac ni de drogue, évidemment pas d'alcool...). Un engagement de bonne conduite est inclus dans le dossier.

Avant leur arrivée, les participants subissent un test d'évaluation linguistique qui permet aux autorités scolaires de cerner avec précision les problèmes qu'ils risquent de rencontrer en ce domaine. Les élèves les plus faibles devront suivre des cours de soutien linguistique une ou deux heures par jour.

NB : Moyennant un supplément à régler sur place, les écoles proposent des options aux excellents sportifs (football, Hockey sur glace, ski, équitation...)

Les matières enseignées sont celles des écoles classiques :

- **Matières principales** : anglais, maths, sciences, une ou deux langues étrangères, sciences humaines.

- **Matières en option** : économie, gestion, infographie, biologie, environnement, informatique, cinéma, journalisme, technologie...).

À l'arrivée de l'élève le professeur référent le conseille sur les matières à choisir, sans exclure la possibilité de rectifier certains choix en cours de séjour.

Les allées et venues à l'école se font soit avec la famille d'accueil, soit en utilisant les transports en commun (non inclus dans le prix).

Voici le rapport d'une élève sur son expérience canadienne :

« C'est le plus beau cadeau qu'on pouvait m'offrir. Je me suis tant épanouie tout en progressant énormément en anglais. J'ai découvert une nouvelle culture. J'ai rencontré des gens exceptionnels dont ma famille qui était incroyable avec qui je garde contact et des amis fantastiques venant de tout autour du monde, cela m'a permis de découvrir leurs cultures tout en progressant énormément à l'oral.

Cette expérience était incroyable, elle m'a fait grandir, m'épanouir, découvrir le Canada et d'autres cultures et je regarde désormais le monde d'un œil différent. Cela m'a permis de confirmer la grande utilité de l'anglais tout en me montrant la beauté de cette langue.

Le Canada est un pays magnifique avec des habitants gentils et avec une grande ouverture d'esprit. Cela paraît désormais comme un rêve merveilleux. Je ne pourrai jamais oublier ces plus beaux mois de ma vie ».

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Avant de s'inscrire, nous vous conseillons d'appeler Philippe Dinant ou Shirley Garcia, responsables de ces séjours au 02 47 39 13 00, ou de consulter l'un de nos consultants départementaux. Merci de procéder à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredeslangues.com. Indiquer la référence du séjour choisi. À réception de l'inscription, nous vous transmettrons un dossier complet incluant un « Student Agreement »

Une fois le dossier en notre possession, comme indiqué plus haut, un entretien avec l'un de nos consultants départementaux (presque tous professeurs d'anglais) sera nécessaire. Les précisions vous seront données en temps utile.

PIÈCES D'IDENTITÉ

- Passeport valide

- Autorisation de sortie du territoire (AST) pour les jeunes de moins de 18 ans (consulter le site internet service-public.fr).

Dorénavant, un document intitulé AVE (autorisation de voyage électro-

nique) est nécessaire pour rentrer au Canada. Ce document, qui se remplit en ligne sur internet est nécessaire pour tout séjour inférieur à 6 mois. Signature de votre notaire au bas d'un document communiqué par le school district (custodianship declaration).

Au-delà de six mois de séjour, d'autres documents sont nécessaires (permis d'études). Les informations à ce sujet vous seront communiquées en temps utile.

Les démarches se font en ligne. Aucun déplacement au consulat du Canada n'est nécessaire. En revanche, il faudra vous rendre dans un centre de réception des demandes de visa (CRDV) à Paris ou à Lyon pour fournir vos données biométriques.

COVID 19

Les informations nécessaires seront communiquées en temps utile.

ARGENT DE POCHE

Dans le cadre de ces séjours, les tentations sont nombreuses. En outre, des excursions sont souvent proposées pendant le weekend (parfois pour des périodes plus longues) afin de découvrir les sites touristiques majeurs alentours : prévoir environ \$ 300 Canadiens mensuels (1€ ±1,30 CAD).

DATES ET FORFAITS

L'année scolaire se divise en deux semestres – rentrée des classes début septembre, vacances de Noël vers le 17 décembre, rentrée des classes vers le 5 janvier, vacances de printemps vers le 18 mars et rentrée vers le 4 avril, fin de l'année scolaire dans les derniers jours de juin.

Séjours possibles : année scolaire ou semestre.

Trimestre sur demande en fonction des places disponibles.

Inclus

- La totalité des frais de séjour et de voyage au départ de Paris. Un acompte de 400€ est demandé au moment de l'inscription.
- Une assurance maladie/accident souscrite obligatoirement par le school district quelle que soit la durée du séjour.
- Le voyage transatlantique, l'accueil à l'aéroport à Paris par un responsable de Terre des Langues au moment du départ, l'accueil à l'arrivée par un responsable du school district.
- les frais de scolarité, les livres de classe, l'accueil en famille et les repas, le suivi pendant le séjour, les assurances maladie/accident
- cours de soutien linguistique (ESL classes) si nécessaire.

Non inclus

- La garantie annulation (facultative mais conseillée), qui représente 3% du forfait. Terre des Langues doit régler l'intégralité du séjour au « School District » au moins 8 semaines avant le départ pour garantir l'inscription. En cas d'annulation à moins de six semaines du départ, cette garantie couvre les sommes versées à l'exception des frais d'inscription d'un montant de 140€.
- Les dépenses imprévues qui pourraient être liées à la pratique de certains sports ou excursions.
- Supplément demandé pour les élèves végétariens, souffrant d'allergies sévères ou allergiques au gluten (environ 100€ mensuels).

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

FORFAITS

Les prix indiqués ci-dessous sont valables pour tout séjour commençant avant le 31 décembre 2023 pourvu que le taux du dollar canadien ne soit pas supérieur à 1,30€. Ils sont réactualisés chaque année sur notre site internet fin septembre.

Réduction de 200€ pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2022 pourvu que le dossier complet nous parvienne avant le 31 janvier 2023.

SÉJOURS	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
Semestre (5 mois) Vancouver District	UCVS1	Début septembre	Fin janvier	13 340€
Semestre (5 mois) Vancouver District	UCVS2	Début février	Fin juin	13 340€
Année scolaire (10 mois) Vancouver District	UCVA	Début septembre	Fin juin	23 170€
Semestre (5 mois) Vancouver Island	UCVIS1	Début septembre	Fin janvier	13 440€
Semestre (5 mois) Vancouver Island	UCVIS2	Début février	Fin juin	13 440€
Année scolaire (10 mois) Vancouver Island	UCVIA	Début septembre	Fin juin	24 830€
Semestre (5 mois) Calgary	UCGS1	Début septembre	Fin janvier	13 840€
Semestre (5 mois) Calgary	UCGS2	Début février	Fin juin	13 840€
Année scolaire (10 mois) Calgary	UCGA	Début septembre	Fin juin	23 730€
Semestre (5 mois) Edmonton	UCES1	Début septembre	Fin janvier	14 920€
Semestre (5 mois) Edmonton	UCES2	Début février	Fin juin	14 920€
Année scolaire (10 mois) Edmonton	UCEA	Début septembre	Fin juin	24 770€
Semestre (5 mois) Toronto	UCTS1	Début septembre	Fin janvier	14 920€
Semestre (5 mois) Toronto	UCTS2	Début février	Fin juin	14 920€
Année scolaire (10 mois) Toronto	UCTA	Début septembre	Fin juin	24 770€

NB : Trimestre sur demande, places difficiles à obtenir.

ANGLETERRE

ÉCOLES PUBLIQUES

INTÉGRATION SCOLAIRE ET VIE FAMILIALE

SEMESTRE
TRIMESTRE

12 à 18 ans



Devonshire

Selon le classement « Pisa » des systèmes éducatifs des pays européens (2019), la Grande-Bretagne se place au 3ème rang (après la Finlande et la Slovénie) des systèmes scolaires publics d'Europe (12ème rang pour la France).

Le système éducatif Britannique se caractérise par la décentralisation et l'autonomie accordée aux établissements scolaires.

Globalement, mais avec de nombreuses nuances découlant de sa nature décentralisée, le système scolaire britannique est divisé en deux niveaux :

- les « **Primary Schools** » ou écoles primaires pour la scolarisation des enfants de 4 à 11 ans

- les « **Secondary schools** » écoles secondaires pour la scolarisation des enfants de 11 à 16 ans et au-delà.

Il existe quatre types de Secondary Schools

- Les « **Comprehensive Schools** », écoles publiques qui accueillent environ 90% des élèves britanniques

- Les « **Grammar Schools** » écoles publiques indépendantes et assez rares, survivantes de l'ancien système scolaire et offrant un enseignement classique incluant la plupart du temps l'étude du latin et du grec. Ces écoles sont sélectives et seuls y sont admis les bons élèves. Certaines ont pris le statut d'« Independent Schools » et sont ainsi devenues des écoles privées.

- Les « **independent Schools** » ou « **Public Schools** » écoles privées dont les prix sont très élevés (nous en présentons quelques-unes dans ce site écoles privées britanniques). Elles accueillent environ 7% des élèves britanniques (18% des élèves au-delà de 16 ans).

- Les **écoles post-secondaires**, appelées « sixth-form colleges » (toutes les « Comprehensive Schools » disposent d'un « Six form College »), assurant uniquement les deux dernières années du parcours secondaire, et préparant les élèves aux A Levels ou autres examens de fin d'études donnant accès à l'université.

Pour des informations exhaustives sur le système scolaire public britannique, consulter le site www.angletterre.org.uk/civi/education.

CARACTÉRISTIQUES DU SÉJOUR

Les élèves participants à ce séjour sont inscrits dans des « Comprehensive Schools »

Depuis le mois de septembre 2021, la durée des séjours en école publique est limitée à six mois pour les jeunes étrangers. Le visa n'est pas nécessaire.

Les séjours d'une année scolaire complète, soumis à visa, sont possibles en école privée.

Dans les écoles publiques, les séjours sont réalisables à des périodes variées. Du fait de la préparation de divers examens, ces dernières refusent néanmoins d'intégrer de jeunes étrangers en fin d'année. Nous parvenons parfois à faire accepter quelques élèves, mais il faut qu'ils fassent leur demande très tôt. Une intégration de 7 semaines est envisageable à partir de début juin (nous consulter).

Les élèves participant à ces séjours doivent être placés sous le

contrôle d'organismes nationaux spécialisés garantissant à l'école le mode de sélection des candidats ainsi que la proximité d'un « Guardian » (tuteur), chargé de suivre le parcours de l'élève pendant son séjour. Ces « Guardians », avec lesquels nous sommes en relation depuis longtemps la plupart du temps, connaissent les écoles et assurent le suivi dans les familles d'accueil.

À titre indicatif, nos élèves sont plutôt reçus par des écoles du sud-ouest (Devon), des Midlands, de la région de Bristol ou de Manchester.

L'EXPÉRIENCE SCOLAIRE

Les écoles publiques britanniques attendent beaucoup des rares jeunes étrangers qu'elles intègrent à leur cursus. Elles souhaitent que leurs élèves s'enrichissent à leur contact. Nous recherchons donc à leur confier des participants très ouverts, communicatifs, adaptables, conscients qu'ils devront donner beaucoup d'eux-mêmes pendant leur expérience et avoir un comportement irréprochable. L'assistance à tous les cours, ainsi qu'aux activités de l'après-midi, est absolument obligatoire. Aucun retard n'est toléré.

À son arrivée, le jeune est aidé dans son intégration par un « school counsellor ». Certaines matières optionnelles lui seront proposées, mais il doit suivre le cursus normal.

Déroulement probable d'une journée :

Début des cours à 9h. Fin de la journée vers 15h40. Cours répartis en 7 « periods » de 40mn.

- 09h appel des élèves

- 09h20 à 10h40 2 cours (periods) de 40mn

- 10h40 break

- 11h00 à 12h20 2 cours de 40mn

- 12h20 à 13h20 déjeuner

- 13h40 à 15h40 3 cours de 40mn

- 15h40 fin de la journée scolaire

Les cours de sport peuvent se dérouler à n'importe quelle heure de la journée.

LES FAMILLES D'ACCUEIL

Une fois les cours terminés, chaque jeune retrouve sa famille d'accueil, qui attend beaucoup de cette expérience. Il partage sa vie de tous les jours, est mis en contact avec les voisins et amis, qui seront heureux de lui faire partager leurs activités s'il est d'un rapport sympathique. En dehors de la vie scolaire, le jeune est totalement dépendant de sa famille. Lors de ses sorties, il doit l'informer du lieu où il souhaite se rendre, indiquer l'heure de son retour et la respecter.

Une expérience pleinement réussie avec une famille se construit sur une relation de totale confiance.

Le déjeuner se prend obligatoirement à l'école en semaine (2 à 3£ par repas).

Dans quelques cas, les allées et venues à l'école sont assurées par la famille d'accueil. Le plus souvent, l'élève doit emprunter les transports en commun (une trentaine de minutes par trajet dans certains cas).

Les familles d'accueil ont parfois un enfant scolarisé dans l'établissement d'accueil, mais ce n'est pas souvent le cas.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Avant de s'inscrire, nous vous conseillons d'appeler Philippe Dinant ou Shirley Garcia, responsables de ces séjours au 02 47 39 13 00, ou de consulter l'un de nos consultants départementaux. Merci de procéder à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredeslangues.com. Indiquer la référence du séjour choisi. À réception de l'inscription, nous vous transmettrons un dossier complet. Une fois le dossier en notre possession, un entretien avec l'un de nos consultants départementaux (presque tous professeurs d'anglais) sera nécessaire. Les précisions vous seront données en temps utile.

PIÈCES D'IDENTITÉ

Passeport valide + autorisation de sortie du territoire (AST – voir AST sur le site service-public.fr). En l'état actuel

COVID 19

Informations à venir

ARGENT DE POCHE

Prévoir environ 40£ par semaine.

DATES

L'année scolaire est divisée en trois trimestres dont les dates peuvent légèrement varier d'une école à l'autre.

- **1er trimestre** : début septembre/mi-décembre

- **2ème trimestre** : début janvier/fin mars

- **3ème trimestre** : mi-avril/22 juillet (vacances mi-trimestre du 27 mai au 6 juin). Très peu d'écoles acceptent les jeunes étrangers après le 6 juin.

Les élèves doivent arriver le dimanche pour les séjours courts, en début de trimestre pour les séjours au-delà de 4 semaine (sauf dans le cadre des séjours de 7 semaines en fin d'année scolaire).

En principe, les élèves doivent rentrer chez eux pendant les vacances de Noël. Ceux qui souhaitent rester en Angleterre pendant cette période doivent payer un supplément de 500£ environ.

NB : Avant le départ (sauf pour les séjours de 2 à 7 semaines), il sera demandé aux parents des élèves de moins de 16 ans (voir ci-dessous), de verser une avance de 1500£ afin de couvrir les frais d'uniforme, les transports en commun, les repas à l'école, divers frais scolaires (matières en option, dépenses ou achats imprévus). Cette somme est confiée à la famille. Ce qui n'aura pas été dépensé sera rendu en fin de séjour.

DÉTAILS DU FORFAIT

Un acompte de 400€ est demandé au moment de l'inscription.

Inclus

- Le voyage au départ de Paris
- Les assurances maladie/accident souscrites auprès d'AVI international (environ 40€ mensuels)
- L'accueil en famille en demi-pension en semaine et en pension complète le weekend en période scolaire
- L'accueil par un responsable de Terre des Langues au moment du départ.
- L'accueil à l'arrivée à Angleterre par le responsable local et les transferts vers la famille d'accueil (4 transferts pour les élèves qui souhaitent rentrer en France pendant les vacances scolaires).
- Les livres de classe.
- Le suivi pendant le séjour

Non inclus

- Une provision de 1500€ pour couvrir les dépenses annexes telles que les transports en commun, l'uniforme, les sortie scolaires etc. Cette somme est confiée à la famille et le montant non dépensé sera remboursé.
- Les repas de midi à l'école en semaine (entre 2£ et 3£)
- Les vacances scolaires de milieu de trimestre. Supplément d'environ 300€ à prévoir si l'on souhaite passer les vacances scolaires avec la famille
- La garantie annulation (facultative mais conseillée), qui représente 2% du forfait. Terre des Langues doit en effet régler l'intégralité du séjour au moins 8 semaines avant le départ pour garantir l'inscription. En cas d'annulation à moins de huit semaines du départ, cette garantie couvre les sommes versées à l'exception des 140€ de frais de dossier.
- Les dépenses imprévues qui pourraient être liées à la pratique de certains sports ou excursions proposées par l'école.

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

FORFAITS

Les forfaits indiqués ci-dessous sont indicatifs. Ils seront définitivement communiqués au moment de l'inscription.

Réduction de 200€ pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2022 pourvu que le dossier complet nous parvienne avant le 31 janvier 2023.

SÉJOURS EN ÉCOLES PUBLIQUES	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
Trimestre sept/déc	UGT1	Début Sept	Mi-décembre	10 030€
Trimestre janvier/mars	UGT2	Début janv	Fin mars	9 640€
Semestre septembre/février	UGS1	Début Sept	Fin février	13 060€
Semestre janvier/mai	UGS2	Déb janv	Fin mai	12 020€

IRLANDE

ÉCOLES PUBLIQUES

INTÉGRATION SCOLAIRE ET VIE FAMILIALE

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE

14 à 17 ans



Kerry Cliffs

L'Irlande est un pays dont les richesses culturelles et la chaleur des habitants ne laissent aucun visiteur insensible. Son histoire, ses écrivains d'avant-garde (quatre Prix Nobel de littérature au 20^e siècle), sa musique (source d'inspiration de quantité d'artistes américains et européens), son folklore... sont autant de domaines qui ont placé ce pays attachant au-devant de la scène internationale.

PRINCIPES D'ORGANISATION ET LIEU DE SÉJOUR

Depuis longtemps, nous réalisons ces séjours en Irlande avec une collaboratrice basée à Cork, dans le sud du pays. Celle-ci dispose de plusieurs coordonnateurs locaux qui choisissent les familles. Elles sont en relation avec des écoles publiques situées dans le Comté de Kerry (région de Kenmare, Killarney, Tralee et Waterville principalement – éventuellement Cork).

Pendant leur séjour, les coordonnateurs locaux suivent le parcours de chaque élève en lien avec l'établissement d'accueil. Ils restent en contact avec l'élève au moins une fois par semaine soit par téléphone, soit en lui rendant visite.

LE KERRY

Il s'agit d'une région riche en paysages, offrant une côte découpée (plus de 400km) dominée par de petites montagnes, dont le point culminant de l'île, le Carrauntuohill qui s'élève à 1 041 m.

Région touristique, fameuse pour ses terrains de golf, le Kerry, en dehors des quelques villes citées plus haut, est assez peu peuplé. Cork est le centre économique de la région. Les élèves qui choisiront cette expérience en Irlande doivent donc aimer la nature.

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les écoles qui accueillent nos élèves sont d'excellents établissements secondaires publics. Elles les reçoivent avec enthousiasme, mais elles attendent beaucoup d'eux : des qualités personnelles exemplaires, le sens de la vie en groupe, de l'autodiscipline, du respect d'autrui. Elles attendent également beaucoup d'assiduité dans le travail.

La culture chrétienne est ancrée dans l'éducation des jeunes irlandais. Les écoles publiques, tout comme les écoles privées, sont donc attachées aux valeurs traditionnelles de la religion et de la famille. Bien que publiques et donc gratuites, elles sont souvent gérées par l'église catholique. Tous les élèves doivent porter l'uniforme de leur école. Le cycle secondaire s'étale sur six ans (contre sept en France).

Dans les écoles publiques qui reçoivent nos élèves, le contenu de l'enseignement est assez proche de ce que nous connaissons en France. De la 6^{ème} à la 4^{ème} (1st Junior to 3rd junior year), les élèves doivent suivre un enseignement général qui les conduit au Junior Certificate – équivalent du brevet).

La troisième (transition year) est considérée comme une année transitoire pendant laquelle, en dehors de l'enseignement général, les élèves ont la possibilité de faire des expériences professionnelles afin d'être mieux armés pour orienter leur avenir.

Les élèves qui envisagent de poursuivre des études universitaires rentrent ensuite dans les « Senior Years » (seconde et première), qui durent deux ans. Au terme de la 2^{ème} Senior Year, ils doivent obtenir le « Leaving certificate » (examen de fin d'étude) que l'on peut assimiler au baccalauréat. Cet examen possède trois niveaux : Foundation, Ordinary ou Higher. Le nombre de points obtenus conditionne l'admissibilité à telle ou telle université.

Le Junior et le Leaving certificate sont des examens nationaux. Tous les jeunes Irlandais sont soumis aux mêmes épreuves.

La journée scolaire commence en général à 9h et se termine à 16h00, du lundi au vendredi. Le plus souvent, environ 1h par jour est consacrée à des activités parascolaires (sports et arts).

À leur arrivée, les jeunes sont intégrés dans une classe en fonction de leur âge. En début de séjour, si le jeune a du mal à suivre, le chef d'établissement, en concertation avec les professeurs, décide parfois de l'intégrer à une classe inférieure à celle qu'il a quittée en France. Quand le niveau de langue est atteint, les bons élèves peuvent être réintégrés dans la classe supérieure, le chef d'établissement étant seul juge.

LES FAMILLES D'ACCUEIL

Les familles d'accueil sont représentatives de la classe moyenne Irlandaise et reçoivent une indemnité pour leur accueil. Toutes partagent le même désir : créer des liens avec leur jeune hôte. Leur plus belle récompense sera sa gentillesse et sa volonté de communiquer avec eux. Il va de soi que dans le cadre d'une telle expérience, toute forme d'ostracisme est bannie. La curiosité, la communicabilité, l'ouverture d'esprit, les capacités d'adaptation des participants sont les clés de la réussite. Nous ne saurions exclure qu'une famille reçoive un autre jeune étranger non francophone en même temps.

VACANCES SCOLAIRES

Lors des vacances scolaires, les élèves sont invités à rentrer en France à leurs frais. Ceux qui souhaitent rester en Irlande devront régler un supplément d'environ 300€ par semaine.

Dates prévisibles

- **Rentrée des classes** : premiers jours de septembre : arrivée des élèves souhaitée dans les derniers jours d'août
- **Vacances d'automne** : samedi 24 octobre/dimanche 1er novembre
- **Noël** : mercredi 23 décembre/mardi 5 janvier

- **Hiver** : Février 16 au vendredi 21 fév
- **Pâques** : 31 mars/16 avril
- **Fin d'année scolaire** : 1er juillet

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE***

Comme en France, le mois de juin est perturbé par les examens. Beaucoup d'élèves quittent ainsi l'école dès le début du mois. Leurs parents renoncent souvent à prolonger l'accueil d'un jeune étranger pendant cette période. De ce fait, les élèves qui souhaitent effectuer leur séjour jusqu'à fin juin doivent être prêts à changer de famille d'accueil dès le but du mois de juin moyennant un supplément (voir plus bas).

QUALITÉS REQUISES

- **Avoir un niveau linguistique suffisant** pour s'exprimer et comprendre. La limite d'âge se situe entre 14 ans et 17 ans (voir 18 ans si le baccalauréat n'est pas obtenu) au moment du départ.
- **Avoir déjà effectué un séjour à l'étranger** dans toute la mesure du possible et posséder un niveau scolaire suffisant, c'est à dire au moins à peu près la moyenne générale (bulletins scolaires des deux dernières années demandés).
- **Montrer des qualités personnelles et des motivations** ne mettant pas en doute la capacité à réussir une expérience de ce type : altruisme, adaptabilité, ouverture d'esprit et curiosité, absence de préjugés, flexibilité, serviabilité, communicabilité, maturité, seront autant de facteurs déterminants dans l'examen d'un dossier.

ÉTAPES DE L'INSCRIPTION

Avant de s'inscrire, nous vous conseillons d'appeler Philippe Dinant ou Shirley Garcia, responsables de ces séjours au 02 47 39 13 00, ou de consulter l'un de nos conseillers départementaux. Merci de procéder à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredeslangues.com. Indiquer la référence du séjour choisi. À réception de cette fiche, nous transmettons à chacun un dossier très complet. Ce dossier doit être transmis à Terre des Langues dans un délai maximum de trois semaines. S'ensuit un entretien avec l'un de nos professeurs dans votre région. Cet entretien a pour but de contrôler les aptitudes psychologiques et linguistiques du jeune et de s'assurer que les parents comprennent ce qu'implique une telle expérience, tant de leur part que de la part de leur enfant. À réception du rapport de notre professeur, nous procédons au réexamen de chaque dossier avant acceptation finale. Les candidats retenus sont à nouveau convoqués par le professeur mentionné plus haut pour un entretien préparatoire avant le départ.

Date limite d'inscription : 3 mois avant le départ.

PIÈCES D'IDENTITÉ

- En l'état actuel de la réglementation.
- Passeport valide ou carte nationale d'identité.
 - Autorisation de sortie du territoire (AST) pour les jeunes de moins de 18 ans à remplir le site internet <https://www.service-public.fr>.

FORFAITS

Les prix indiqués ci-dessous sont valables pour tout séjour commençant après le 1er janvier 2022 et pour l'année scolaire 2022/2023. **Réduction de 200€ pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2022 pourvu que le dossier complet nous parvienne avant le 31 janvier 2023.**
Les prix des séjours de longue durée sont réactualisés sur notre site internet début octobre chaque année.

SÉJOURS	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
Année scolaire (36 semaines)	UIA	Fin août	30 mai	13 430€
Semestre (24 semaines)	UIS2	Début Janvier	30 mai	9340€
Trimestre (12 semaines)	UIT	Fin août	Décembre	6910€
Trimestre (18 semaines)	UIT1	Août	Décembre	8420€
Trimestre (avril/fin mai 7 semaines) ***	UIT2	Mi-avril	Fin mai	4660€
Trimestre (avril/ fin mai 8 semaines)***	UIT3	Début avril	Fin mai	5030€
Trimestre (mars/juin 12 semaines)***	UIT4	7 mars	Fin mai	6470€

*** Prolongation à partir de fin mai (dans une nouvelle famille d'accueil et sans aller à l'école), 2 semaines + 1165€, 3 semaines + 1570€, 4 semaines + 1970€

RÈGLEMENTATION COVID 19

Informations à venir

FORFAIT

Inclus

- La totalité des frais de scolarisation, d'accueil en période scolaire et de voyage au départ de Paris. En semaine, le repas de midi est un packed-lunch préparé par la famille et pris à l'école.
- Pour l'assurance maladie, chacun doit se munir de sa carte Européenne d'assurance maladie. Elle s'obtient sur internet auprès de votre caisse locale. Pendant leur séjour, les jeunes sont pris en charge par le système de sécurité sociale Irlandais. Une assurance complémentaire est possible auprès d'AVI international. Nous consulter.
- L'assistance régulière sur place de l'un de nos responsables.

Non inclus

- La garantie annulation, qui représente 2% du forfait. Cette dernière est vivement recommandée. Un 2ème acompte de 500€ non remboursable en cas de désistement à moins de trois mois du départ sera demandé avec le dossier d'inscription aux participants ne souscrivant pas cette garantie. Cette dernière a pour objet de couvrir les frais d'annulation exigés par nos responsables une fois que nous leur avons transmis les dossiers des élèves.
- Les livres scolaires. Prévoir environ 350€ à régler sur place à l'école (certaines écoles prêtent des livres d'occasion et demandent une caution qui peut varier d'une école à l'autre).
- En cours de séjour, les écoles sont susceptibles de proposer des sorties scolaires à régler sur place. Elles ne sont pas incluses.
- En dehors des sports pratiqués à l'école, les élèves ont accès à des clubs (sports, musique, danse...) à titre payant.
- L'argent de poche (nous recommandons au minimum 150€ mensuels).
- Les frais de transport public éventuels sur place, d'environ 35€ mensuels. Les élèves peuvent parfois se rendre à pied à l'école.
- Les frais d'uniforme (environ 150€).

Le solde des séjours est exigible huit semaines avant le départ. Si des parents souhaitent un étalement des règlements, qu'ils n'hésitent pas à nous en parler.

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

ALLEMAGNE

ÉCOLES PUBLIQUES

INTÉGRATION SCOLAIRE ET VIE FAMILIALE

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE

14 à 18 ans



Hambourg

Dans le cadre de ces séjours, notre partenaire Allemand est une association indépendante (eingetragener Verein).

Elle est constituée d'une équipe de coordinateurs qui sont en contact avec les écoles, choisissent les familles, et assurent le suivi des élèves pendant leur séjour. Le séjour peut se dérouler un peu partout en Allemagne en fonction des écoles et des familles d'accueil, et plus particulièrement en Rhénanie-Westphalie, en Bavière et dans les régions de Hambourg, Hanovre et Berlin.

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les écoles qui accueillent nos élèves sont des établissements secondaires publics. Ces écoles reçoivent nos élèves avec enthousiasme et attendent beaucoup d'eux : des qualités personnelles exemplaires, le sens de la vie en groupe, de l'autodiscipline et du respect d'autrui. Elles attendent également beaucoup d'assiduité dans le travail.

Ces écoles sont des « Gymnasium », c'est-à-dire des écoles qui préparent à l'« Abitur », équivalent du baccalauréat. Dans quelques cas, les élèves les plus jeunes peuvent être reçus dans des « Realschule » (écoles secondaires de cycle court).

Les matières enseignées dans les Gymnasium sont celles que nous connaissons en France. Le latin et le grec sont souvent proposés en option. L'étude d'au moins deux langues étrangères est obligatoire.

En Allemagne, la relation professeur/élève est très différente de celle que nous connaissons en France. La communication est très ouverte et surprend les jeunes français habitués à l'exigence de silence. Les élèves ont l'habitude de poser des questions et de discuter les éléments de connaissance étudiés. Il en résulte que le respect des professeurs, dont la mission pédagogique consiste à diriger votre réflexion plutôt qu'à vous imposer un savoir, est très grand.

L'année scolaire s'articule autour de deux semestres (août/janvier – février/juillet). Les dates de vacances et de rentrée scolaire varient selon les Länder. Pour plus de précisions, consulter le site suivant sur internet : www.schulferien.org

L'emploi du temps des collégiens ou lycéens Allemands est moins contraignant qu'en France.

La journée scolaire débute entre 7h30 et 8h et se termine entre 13h et 13h30, ou 15h et 15h30 deux fois par semaine la plupart du temps. Les cours durent 45mn. Pas de cours le samedi.

Le reste de la journée est consacré aux sports, aux activités artistiques... (la musique joue un rôle important).

18 Les écoles imposent un programme obligatoire jusqu'en classe de

troisième. Les spécialisations sont offertes à partir de l'Oberstufe (niveau avancé correspondant aux trois dernières années qui préparent à l'Abitur). Les options peuvent varier d'une école à l'autre, mais le tronc commun est très proche de ce qui est proposé aux élèves en France.

À leur arrivée dans l'école, les élèves sont pris en main par un référent qui les oriente dans leurs choix en fonction des disponibilités dans les classes et des souhaits exprimés dans leur dossier. En début de séjour, si le jeune a du mal à suivre du fait de ses faiblesses en allemand, le chef d'établissement, en concertation avec les professeurs, se trouve parfois contraint de l'intégrer à une classe inférieure à celle qu'il a quittée en France. Quand le niveau de langue est atteint, les bons élèves peuvent réintégrer la classe supérieure. Le chef d'établissement est seul juge.

LES FAMILLES D'ACCUEIL

Du fait de l'augmentation sensible du coût de la vie en Allemagne, elles reçoivent dorénavant une compensation. Ces familles sont choisies avec une extrême attention et sont représentatives de la classe moyenne allemande. Dans la plupart des cas, elles ont un enfant du même âge qui fréquente l'école choisie. Dans le cas contraire, le participant est reçu dans une famille vivant à proximité de familles ayant un enfant scolarisé dans une école proche. Dès qu'une famille offre son accueil, le responsable local lui rend visite pour s'assurer qu'elle répond aux critères définis par notre fédération (l'office national de garanties) : moyens financiers, qualité des motivations, désir de communiquer, disponibilité... Il rentre ensuite en contact avec l'école d'accueil et suit l'élève et la famille pendant la durée du séjour.

Dans le cadre de tels séjours, toute forme d'ostracisme est évidemment bannie. La curiosité, la communicabilité, l'ouverture d'esprit, les capacités d'adaptation des participants sont les clés de la réussite.

ORGANISATION DU SÉJOUR

Année scolaire

Un séminaire de trois jours est organisé dans la région de Cologne à l'arrivée des élèves afin de les préparer à leur expérience. Ils sont ensuite acheminés vers leur famille d'accueil.

Un 2ème séminaire de 2 jours est organisé en milieu de séjour.

Un 3ème séminaire d'une journée suivi d'une soirée d'adieu est organisé en fin de séjour. Les élèves sont acheminés le lendemain à l'aéroport de Cologne pour le retour.

Semestre

À partir de 5 élèves*, un séminaire de trois jours est organisé dans la région de Cologne à l'arrivée afin de les préparer à leur expérience. Ils sont ensuite acheminés vers leur famille d'accueil.

Un 2ème séminaire d'une journée suivi d'une soirée d'adieu est organisé en fin de séjour. Les élèves sont acheminés le lendemain à l'aéroport de Cologne pour le retour.

* S'il y a moins de 5 participants, un séminaire en ligne est organisé.

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Avoir un niveau linguistique suffisant (A2)** pour pouvoir s'exprimer et comprendre. La limite d'âge se situe entre 14 ans et 17 ans (voir 18 ans si le baccalauréat n'est pas obtenu) au moment du départ. Pour des élèves plus jeunes, nous consulter.

Les élèves n'ayant pas atteint le niveau A2 sont invités à s'inscrire à un cours de langues d'une durée de 4 semaines se déroulant à Cologne en septembre (coût des cours : 2660€).

- **Avoir déjà effectué un séjour à l'étranger** dans toute la mesure du possible.

- **Avoir un niveau scolaire suffisant**, c'est à dire au moins à peu près la moyenne générale (bulletins scolaires des deux dernières années demandés).

- **Montrer des qualités personnelles et des motivations** ne mettant pas en doute la capacité à réussir une expérience de ce type : altruisme, adaptabilité, ouverture d'esprit et curiosité, absence de préjugés, flexibilité, serviabilité, communicabilité, maturité, seront autant de facteurs déterminants dans l'examen d'un dossier.

PIÈCES D'IDENTITÉ

En l'état actuel de la réglementation

- Passeport valide ou carte d'identité.

- Autorisation de sortie du territoire (AST) pour les jeunes de moins de 18 ans (consulter le site internet www.service-public.fr).

COVID

Informations transmises avant le départ

DATES LIMITES D'INSCRIPTION

15 janvier 2023 pour les années scolaires ou semestre dont le départ s'effectue au mois d'août. Date exacte de départ selon la région de séjour.
31 juillet 2023 pour le semestre commençant en février 2024.

Les demandes d'inscription nous parvenant au-delà de ces dates pourront être examinées mais notre partenaire allemand facturera 300€ supplémentaires en cas d'acceptation.

Avant de s'inscrire, nous vous conseillons d'appeler Philippe Dinant, responsable de ces séjours au 02 47 3913 00, ou de consulter l'un de nos consultants départementaux. Merci de procéder à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredes-langues.com. Indiquer la référence du séjour choisi. Un dossier complet vous sera transmis à réception de cette fiche.

Ce dossier doit être transmis à Terre des Langues dans un délai maximum de trois semaines. S'ensuit un entretien avec l'un de nos professeurs dans votre région. Cet entretien a pour but de contrôler les aptitudes psychologiques et linguistiques du jeune et de s'assurer que les parents comprennent ce qu'implique une telle expérience, tant de leur part que de la part de leur enfant.

Un acompte de 400€ est demandé au moment de l'inscription.

FORFAIT

Inclus

- La totalité des frais de séjour et de voyage
- Une assurance complémentaire maladie/accident est incluse. Pour l'assurance maladie, chacun doit se munir de sa carte Européenne d'assurance. Elle s'obtient sur internet auprès de votre caisse locale. Pendant leur séjour, les jeunes sont pris en charge par le système de sécurité sociale Allemand.
- L'assistance régulière sur place du responsable local allemand.
- Les séminaires indiqués plus haut.

Non inclus

- Les livres scolaires
- Les repas de midi à la cantine (NB : en général, les élèves peuvent se préparer le pique-nique du déjeuner à la maison. Sinon, le repas de midi à l'école coûte aux environs de 4€).
- La garantie annulation, qui représente 3% du forfait. Cette dernière est vivement recommandée. Un 2ème acompte de 500€ non remboursable en cas de désistement à moins de trois mois du départ sera demandé avec le dossier d'inscription aux participants ne souscrivant pas cette garantie. Cette dernière a pour objet de couvrir les frais d'annulation exigés par nos responsables allemands une fois que nous leur avons transmis les dossiers des élèves.
- En cours de séjour, les écoles sont susceptibles de proposer des sorties scolaires à régler sur place. Elles ne sont pas incluses.
- En dehors des sports pratiqués à l'école, les élèves ont accès à des clubs (sports, musique, danse...) à titre payant.
- L'argent de poche (prévoir environ 250€ par mois).
- Les frais de transport public éventuels sur place (environ 40€ mensuels).

Le solde des séjours est exigible huit semaines avant le départ. Si des parents souhaitent un étalement des règlements, qu'ils n'hésitent pas à nous en parler.

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

FORFAITS

Les prix indiqués ci-dessous sont valables pour tout séjour commençant avant le 31 décembre 2023.

Réduction de 200€ pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2022 pourvu que le dossier complet nous parvienne avant le 31 janvier 2023.

Les prix des séjours de longue durée sont réactualisés sur notre site internet début octobre chaque année.

SÉJOURS	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
Année scolaire	UDA	Août	Juin	10 760€
1er Semestre	UDS1	Août	Décembre	8030€
2ème Semestre	UDS2	Janvier	Juin	8030€

ESPAGNE

ÉCOLES PUBLIQUES

INTÉGRATION SCOLAIRE

ET VIE FAMILIALE ÉCOLES PUBLIQUES

Madrid et Salamanque (cours de langue le 1er mois)

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE

14 à 18 ans



Cathédrale de Salamanque

École semi-privée d'excellence à Madrid préparant au baccalauréat international page 22.

INTÉGRATION SCOLAIRE ET VIE FAMILIALE ÉCOLES PUBLIQUES

En Espagne, le système éducatif est de la compétence des gouvernements des différentes provinces.

Les établissements publics sont en principe laïcs, mais ils doivent offrir obligatoirement des classes de religion catholique et sur demande des familles, d'autres confessions religieuses.

La scolarité est obligatoire de 6 à 16 ans et se divise en deux niveaux d'éducation :

- **L'enseignement primaire (Educación Primaria)**, de 6 à 12 ans qui s'étend sur six ans et comprend trois cycles. Une fois l'école primaire terminée, les élèves sont automatiquement admis dans le secondaire.

- **L'enseignement secondaire obligatoire (Educación Secundaria Obligatoria - ESO)**, de 12 à 16 ans.

L'école secondaire obligatoire comprend deux cycles de deux ans.

Les élèves ayant rempli les objectifs de l'enseignement secondaire obligatoire obtiennent un diplôme comparable au brevet des collèges (Graduado en Educación Secundaria - GES).

*Avec le GES, les élèves peuvent continuer deux années jusqu'à l'obtention du baccalauréat ou s'orienter vers la formation professionnelle.

Les deux années de préparation au baccalauréat offrent une formation spécifique selon les études supérieures que l'élève envisage de poursuivre. Quatre filières sont proposées : les arts et les lettres, les sciences, la technologie et les sciences de la santé.

Les matières enseignées dans le secondaire sont celles que l'on retrouve dans la plupart des pays d'Europe : langue et littérature espagnole, langues étrangères (anglais et français principalement), mathématiques, sciences sociales et de la nature, technologie, éducation physique, musique, éducation visuelle et plastique.

ORGANISATION DU SÉJOUR

En Espagne, Terre des Langues est en mesure d'offrir ces séjours en intégration scolaire dans les régions de Madrid et de Salamanque.

À Madrid, les séjours sont offerts en collaboration avec plusieurs écoles publiques

À Salamanque, le premier mois de séjour se déroule dans une école de langue (30h de cours par semaine) en rapport avec les établissements publics de la ville. Cette école de langue choisit elle-même les familles qui accueillent les élèves en pension complète et en chambre individuelle.

ACCUEIL DES ÉCOLES

Les écoles attendent beaucoup des jeunes qu'elles acceptent d'accueillir. Elles souhaitent que leurs élèves s'enrichissent à leur contact. Ces séjours ne sont donc envisageables que pour des adolescents ayant un comportement irréprochable. Ils doivent être très ouverts, communicatifs, adaptables et désireux de donner beaucoup d'eux-mêmes pendant leur expérience.

À son arrivée dans l'école, chacun est accompagné dans son intégration scolaire par un conseiller pédagogique. Certaines matières optionnelles sont proposées.

EMPLOI DU TEMPS

Dans le secondaire, les cours commencent à 8h30 et finissent vers 15h. Il peut y avoir des activités extra-scolaires facultatives l'après-midi. Il y a une charge importante de travail en dehors du lycée. Les repas ne se prennent pas au lycée.

L'assistance à tous les cours, (ainsi qu'aux activités de l'après-midi), sont bien sûr absolument obligatoires. Aucun retard n'est toléré.

LES FAMILLES D'ACCUEIL

Une fois les cours terminés, chaque jeune retrouve sa famille (toutes n'ont pas un enfant du même âge). Il partagera sa vie de tous les jours, et sera mis en contact avec ses voisins et ses amis, qui seront heureux de lui faire partager leurs activités s'il est d'un abord sympathique. En dehors de la vie scolaire, il sera totalement dépendant de sa famille. Il faut néanmoins noter qu'étant donné le climat, les jeunes au-delà de 16 ans ont tendance à sortir le soir et jouissent d'une liberté plus grande que les jeunes français.

Lors des sorties, il est impératif d'informer la famille du lieu où l'on souhaite se rendre, d'indiquer l'heure de son retour et de la respecter.

Une expérience pleinement réussie avec une famille se construit sur une relation de confiance absolue.

Le déjeuner se prend à la maison.

Le plus souvent les allées et venues à l'école sont assurées par la famille d'accueil. Celles-ci ont parfois un enfant scolarisé dans l'établissement d'accueil, mais ce n'est pas toujours le cas.

INSCRIPTION

Avant de s'inscrire, nous vous conseillons d'appeler Philippe Dinant ou Shirley Garcia, responsables de ces séjours au 02 47 39 13 00, ou de consulter l'un de nos consultants départementaux. Merci de procéder

à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredeslangues.com. Indiquer la référence du séjour choisi. Un dossier complet vous sera transmis à réception de cette fiche. Une fois le dossier en notre possession, un entretien avec l'un de nos consultants départementaux (presque tous professeurs) sera nécessaire. Des précisions seront données en temps utile.

PIÈCES D'IDENTITÉ

En l'état actuel de la réglementation.

- Passeport valide ou carte d'identité.
- Autorisation de sortie du Territoire (AST) pour les jeunes de moins de 18 ans (consulter le site internet service-public.fr).

RÉGLEMENTATION COVID 19

Informations communiquées en temps utile

DATES

L'année scolaire est divisée en trois trimestres dont les dates peuvent légèrement varier d'une école à l'autre.

- **1er trimestre** : 10 septembre/20 décembre (pas de vacances de milieu de trimestre, mais 6 jours fériés).
- **2ème trimestre** : 8 janvier/28 mars (vacances de la Semana Santa du 28 mars au 5 avril – à confirmer)
- **3ème trimestre** : 7 avril/20 juin

Les élèves doivent arriver en début de trimestre.

DÉTAIL DU FORFAIT

Un acompte de 400€ est demandé au moment de l'inscription.

Inclus

- Le voyage au départ de Paris
- L'accueil par un responsable de Terre des Langues au moment du départ.
- L'accueil à l'arrivée à Madrid par l'un de nos responsables espagnols y compris pour les élèves se rendant à Salamanque.

- L'accueil en famille en pension complète.
- Les livres scolaires
- Le suivi pendant le séjour
- Le premier mois de cours de langues à Salamanque

Non inclus

- Les frais de transport pour se rendre à l'école (assez rares).
- La garantie annulation (facultative mais conseillée), qui représente 2% du forfait. Terre des Langues doit en effet régler l'intégralité du séjour au moins 6 semaines avant le départ pour garantir l'inscription. En cas d'annulation à moins de six semaines du départ, cette garantie couvre les sommes versées.
- Les dépenses imprévues qui pourraient être liées à la pratique de certains sports ou excursions.
- L'argent de poche (prévoir environ 200€ par mois)

ASSURANCE MALADIE

Avant de partir, les élèves doivent se procurer leur carte européenne d'assurance maladie. Elle peut s'obtenir par internet (indiquer : (carte européenne d'assurance maladie sur votre moteur de recherche), ou directement auprès de votre caisse habituelle. En cas de problème médical, les élèves sont pris en charge par le système de sécurité social espagnol.

Nous pouvons obtenir une assurance couvrant le rapatriement en cas de maladie ou d'accident auprès d'AVI International pour les parents qui le souhaitent (environ 30€ mensuels).

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

FORFAITS

Les prix indiqués ci-dessous sont valables pour tout séjour commençant avant le 31 décembre 2023.

Réduction de 200€ pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2022 pourvu que le dossier complet nous parvienne avant le 31 janvier 2023.

Les prix des séjours de longue durée sont réactualisés sur notre site internet début octobre chaque année.

SÉJOURS MADRID* (classe 2nd max.)	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
Trimestre (4 mois)	UETM0	Septembre	Décembre	7040€
Trimestre (3 mois)	UETM1	Janvier	Fin mars	6040€
Trimestre (3 mois)	UETM2	Avril	Juin	6040€
Semestre	UESM1	Septembre	Fin mars	9540€
Semestre	UESM2	Janvier	Juin	9540€
Année scolaire	UEAM	Septembre	Juin	13 270€

Madrid écoles publiques (nombre de places très limité)

SÉJOURS SALAMANQUE	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
Trimestre (3 mois)	UETC1	Janvier	Fin mars	6980€
Trimestre (3 mois)	UETC2	Avril	Juin	6980€
Semestre	UESC1	Septembre	Fin mars	10060€
Semestre	UESC2	Janvier	Juin	10060€
Année scolaire	UEAC	Septembre	Juin	14770€

1er mois en cours de langue (30h par semaine)

ESPAGNE ÉCOLE SEMI-PRIVÉE D'EXCELLENCE EN INTERNAT GREDOS SAN DIEGO BUITRAGO

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE



Diegos San Diego Buitrago

International Baccalaureate possible en deux ans (espagnol et anglais)

MADRID

Située à environ 45mn au nord de Madrid, cette école internationale éminente est ouverte aux jeunes de toutes nationalités (les jeunes espagnols sont les plus nombreux) désireux de se présenter aux épreuves du Baccalauréat International (IB) ou de découvrir leur fonctionnement. Elle dispose d'installations ultra modernes dans tous les domaines : informatique, outils de recherche scientifiques, bibliothèque, arts, sports (piscine olympique et gymnase, terrains de sport...).

Labellisée par l'Organisation du baccalauréat international (IBO), elle applique les principes pédagogiques, mondialement reconnus comme étant à la pointe de la formation intellectuelle.

L'internat (Residencia de Estudiantes) offre des chambres spacieuses disposant de quatre lits. L'agencement de chaque chambre est conçu en quatre zones distinctes facilitant l'isolement. Chaque chambre dispose également de deux salles de bain. Les deux maisons de l'internat (l'une pour les filles, l'autre pour les garçons) offrent un salon, une kitchenette, une salle d'étude et une blanchisserie.

Des sorties gratuites sont régulièrement offertes aux élèves pendant le weekend pour découvrir Madrid et ses environs. Des spectacles sont également proposés. Les installations sportives permettent la pratique de nombreux sports (terrains de football et de basket, bodybuilding, ping-pong etc.) dans des conditions idéales.

Les salles de classe ultra modernes (pas plus de 18 élèves par classe) sont conçues pour faciliter l'écoute, les échanges entre les élèves et leurs professeurs et le travail en commun. Quand des circonstances le rendent nécessaire, de petits amphithéâtres sont dédiés aux cours.

L'école offre un enseignement général en espagnol ou en anglais et intègre de jeunes étrangers dès le primaire avec en ligne de mire le baccalauréat international (IB). Il est possible d'intégrer l'école entre les âges de 8 et 19 ans. Les élèves de seconde souhaitant se présenter aux épreuves de l'«International Baccalaureate» doivent s'inscrire pour deux années consécutives au moins.

SÉJOURS PROPOSÉS

Année scolaire, semestre (trimestre en fonction des disponibilités) pour les élèves souhaitant s'initier à l'IB - ou préparation à l'«International baccalaureate» auquel cas deux années scolaires sont nécessaires.

Les élèves n'ayant pas atteint le niveau B1 dans la langue choisie sont obligatoirement inscrits à une formation linguistique parallèle (entre 15h et 20h de cours de langue par semaine - espagnol ou anglais). En dehors de ces cours, ils sont intégrés au cursus normal de l'école en fonction de leur âge et de la langue choisie. Les élèves ayant atteint le niveau B1 suivent le cursus classique.

ENSEIGNEMENT

Les professeurs préparant les élèves à l'IB en anglais sont anglophones ou totalement bilingues et ont acquis les diplômes universitaires requis pour enseigner leur discipline dans cette langue. Convaincus de la valeur des méthodes d'enseignement définies par l'IBO, ils ont subi une formation spécifique pour en appliquer les principes.

INSCRIPTION

Avant de s'inscrire, nous vous conseillons d'appeler Philippe Dinant, responsable de ces séjours au 02 47 39 13 00, ou de consulter l'un de nos consultants départementaux. Merci de procéder à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredeslangues.com. Indiquer la référence du séjour choisi. Un dossier complet vous sera transmis à réception de cette fiche.

Une fois le dossier en notre possession, un entretien avec l'un de nos consultants départementaux (presque tous professeurs) sera nécessaire. Des précisions seront données en temps utile.

PIÈCES D'IDENTITÉ

En l'état actuel de la réglementation.

- Passeport valide ou carte d'identité.
- Autorisation de sortie du Territoire (AST) pour les jeunes de moins de 18 ans (consulter le site internet service-public.fr).

RÉGLEMENTATION COVID 19

Mise à jour le 25 octobre 2021.

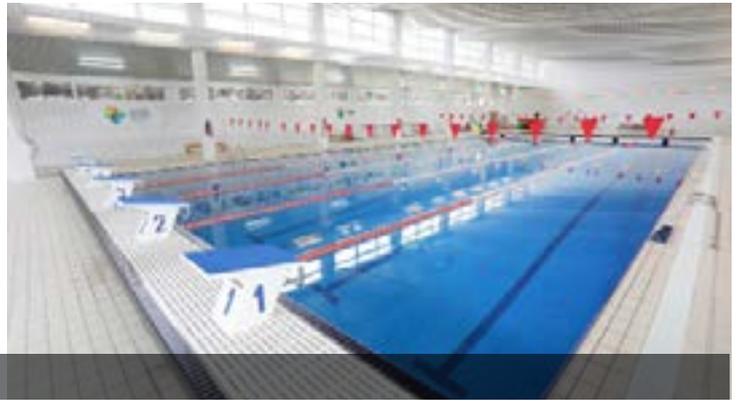
Les participants doivent compléter un formulaire personnel et non transférable (spth.gob.es). Une fois ce formulaire complété et signé, le voyageur reçoit un QR code associé à son voyage qu'il doit conserver sur son téléphone portable ou imprimer afin de pouvoir passer le contrôle sanitaire aéroportuaire.

Toute entrée sur le territoire espagnol en provenance d'une région à risque par voie aérienne, maritime ou terrestre est soumise en outre à la présentation de l'un des documents ci-dessous, sous format numérique ou papier:

- soit (recommandé) un certificat justifiant d'une vaccination complète contre la Covid-19 depuis au moins 14 jours. Il doit notamment faire mention de la date de vaccination effectuée, du vaccin administré et du pays de vaccination
- soit un certificat de test de dépistage d'infection active, avec résultat négatif, délivré dans les 48h (test antigénique) ou dans les 72h (test PCR) précédant l'arrivée sur le territoire. Il peut s'agir d'un test NAAT (test de détection ARN de la Covid-19 : RT-PCR, TMA, LAMP, NEAR...) ou d'un test antigénique inclus dans la liste de la Commission européenne. Les



Diegos San Diego Buitrago



tests salivaires dont le prélèvement n'a pas été effectué en laboratoire, mais à domicile, n'autorisent pas le voyage, ni les « tests rapides » en pharmacie, qui ne donnent pas lieu à un résultat écrit. Le certificat doit notamment comprendre le numéro de document d'identité ou de voyage de la personne testée ;

- soit un certificat de rétablissement de la Covid-19, valable 180 jours après le 1er test de diagnostic positif. Ce document doit notamment mentionner la date du premier test positif, le type de test réalisé ainsi que le pays où ce certificat a été délivré.
- soit le certificat Covid numérique de l'UE. Celui-ci intègre une preuve de vaccination, un résultat de test négatif ou une preuve de rétablissement de moins de six mois. Une pénalité financière dissuasive est prévue en cas de non-présentation d'un de ces documents.

DÉTAIL DU FORFAIT

Un acompte de 500€ est demandé au moment de l'inscription.

Inclus

- Le voyage au départ de Paris
- L'accueil par un responsable de Terre des Langues au moment du départ.
- L'accueil à l'arrivée à Madrid par un responsable de l'école.
- Les frais d'internat et activités annexes.
- Les livres scolaires
- Le suivi pendant le séjour

Non inclus

- La garantie annulation (facultative mais conseillée), qui représente 2% du forfait. Terre des Langues doit en effet régler l'intégralité du séjour au moins 6 semaines avant le départ pour garantir l'inscription. En cas d'annulation à moins de six semaines du départ, cette garantie couvre les frais de scolarité.
- Les dépenses imprévues qui pourraient être liées à certaines excursions.
- L'argent de poche (prévoir environ 200€ par mois)
- Une provision de 500€ remboursable en fin de séjour pour couvrir les dégradations éventuelles commises par l'élève.

ASSURANCE MALADIE

Avant de partir, les élèves doivent se procurer leur carte européenne d'assurance maladie. Elle peut s'obtenir par internet (indiquer : (carte européenne d'assurance maladie sur votre moteur de recherche), ou directement auprès de votre caisse habituelle. En cas de problème médical, les élèves sont pris en charge par le système de sécurité social espagnol.

Nous pouvons obtenir une assurance couvrant le rapatriement en cas de maladie ou d'accident auprès d'AVI International pour les parents qui le souhaitent (environ 30€ mensuels).

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

FORFAITS

Les prix indiqués ci-dessous sont valables pour tout séjour commençant avant le 31 décembre 2022.

Réduction de 200€ pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2022 pourvu que le dossier complet nous parvienne avant le 31 janvier 2023 .

Les prix des séjours de longue durée sont réactualisés sur notre site internet début octobre chaque année.

SÉJOURS	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
Année scolaire	UEAB	Septembre	Juin	29 620€
Année scolaire + cours de langue	UEABC	Septembre	Juin	30 980€
Semestre	UESB	Septembre ou janvier	Fin février ou fin juin	18 840€
Semestre = cours de langue	UESBC	Septembre ou janvier	Fin février ou fin juin	19 610€
Trimestre	UETB	Avril	Juin	13 070€
Trimestre = cours de langue	UETBC	Avril	Juin	13 440€

NB : sur la fiche de préinscription, merci de préciser la langue choisie (anglais ou espagnol)

AUSTRALIE

EXPÉRIENCE DE VIE SCOLAIRE ET FAMILIALE

ADÉLAÏDE ET RÉGION DE SYDNEY ET NEWCASTLE (TRIMESTRE SEULEMENT)

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE

15 à 18 ans



St Aloysius students

Nombre de places limité

Comme dans tous les pays anglo-saxons issus de la colonisation, la culture australienne reflète une fusion d'éléments. Patrimoine aborigène, empreinte britannique, valeurs d'une société démocratique composée d'immigrants du monde entier, s'accompagnent d'une ouverture remarquable vers le monde extérieur dans tous les domaines. Dans ce pays cosmopolite et libéral, l'accueil des jeunes étrangers, un peu comme aux USA, est vécu comme un événement par les familles d'accueil.

99% de la population australienne vit dans les villes situées le long de la côte, dont le périmètre couvre 36 000km (pour comparaison, le tour de la Terre est d'environ 40 000km).

Les Australiens pratiquent de nombreux sports, apprécient la vie saine et pure, et l'urbanisation est conçue pour répondre à ces inclinations de la population. De nombreux parcs, quartiers piétonniers, pistes cyclables, terrains de sports, marinas, plages, clubs de voile, sont à la disposition des habitants.

GÉNÉRALITÉS

En Australie, l'année scolaire se divise en quatre trimestres. La rentrée scolaire se fait début février (fin de l'été austral) et l'année scolaire se termine vers le 15 décembre.

Dates probables 2023 : 1er trimestre 31 janvier/10 avril, 2ème trimestre 30 avril/1er juillet, 3ème trimestre 23 juillet/26 septembre, 4ème trimestre 14 octobre/17 décembre.

Les élèves sont acceptés de préférence en début de trimestre mais les écoles sont assez souples. Ceux qui souhaitent passer l'équivalent d'une année scolaire ou d'un semestre partiront de préférence pour la rentrée du 23 juillet ou du 31 janvier.

Les cours se déroulent du lundi au vendredi entre 9h00 et 15h30. Activités à caractère sportif ou artistique surtout l'après-midi.

A leur arrivée à l'école, les jeunes sont attendus par un responsable chargé de l'organisation de leur séjour et de la répartition des élèves étrangers dans les classes. Ils passent également un test linguistique permettant d'évaluer leur potentiel de compréhension en classe.

En début de séjour, des cours de soutien linguistique sont parfois proposés à Adélaïde pour les élèves les plus faibles, l'objectif étant de les aider à suivre le cursus scolaire le plus vite possible.

En dehors des cours classiques (anglais, maths, sciences, histoire et géographie) les élèves se voient proposer de nombreuses matières au choix dans le domaine des arts, de la technologie, de la communication, de l'économie, des sciences sociales, de l'environnement, de l'infographie...

Pour ce qui est des activités (elles ont lieu le plus souvent l'après-midi), le sport tient une large place (rugby, football, basketball, natation...), mais d'autres options sont offertes (théâtre, musique, groupes de discussion, sciences, environnement etc.). L'école de filles d'Adélaïde dispose d'une excellente section musicale.

La plupart du temps, les élèves souhaitant faire partie d'une équipe de sport sont mis à contribution pour le coût des déplacements pour les compétitions, ou pour financer un entraîneur (participations minimales).

En cours de séjour, des excursions à titre payant sont parfois offertes aux élèves.

FAMILLES D'ACCUEIL

Toutes accueillent nos élèves avec enthousiasme et leur font partager un maximum de choses. Les participants ne seront pas déçus, même si toutes n'ont pas des enfants du même âge.

ADÉLAÏDE (SOUTH AUSTRALIA)

Située au fond du golf de St Vincent, cette ville d'environ 1 300 000ha bénéficie d'une situation privilégiée et d'un climat souvent comparé à celui de la méditerranée (plus faible pluviosité du pays).

À Adélaïde, nous sommes en relation depuis très longtemps avec deux écoles privées prestigieuses que les élèves apprécient beaucoup.

Les écoles

Adélaïde - St Aloysius (école de filles) en plein centre-ville, et **Blackfriars** (école de garçons) à une dizaine de minutes du centre en voiture. Nous vous invitons à consulter le site de ces deux écoles.



Blackfriars students

Il s'agit d'écoles catholiques libérales dont le code de conduite, à l'instar des meilleures écoles privées britanniques, repose sur la tolérance, le respect d'autrui et la probité.

Ces écoles possèdent des équipements ultra-modernes. En général, les élèves sont reçus dans des familles dont un enfant est scolarisé dans l'école, mais il peut y avoir des exceptions.

En cours de séjour, des excursions sont parfois proposées à titre payant aux élèves étrangers (Kangaroo Island, découverte du bush...).

RÉGION DE SYDNEY ET NEWCASTLE

Trimestre uniquement – de juin à septembre.

Notre coordonnatrice australienne travaille en collaboration avec des écoles privées essentiellement situées à Newcastle, ville portuaire accueillante bordée de plages magnifiques à environ 160km au nord de Sydney. À leur arrivée, les élèves passent une nuit à Sydney. Ils visitent la ville le lendemain avant de rejoindre leurs familles d'accueil.

PIÈCES D'IDENTITÉ

- Passeport valide uniquement et visa.
 - Autorisation de sortie du territoire (AST) pour les jeunes de moins de 18 ans (consulter le site internet service-public.fr).
 - Un visa de tourisme « ETA » est nécessaire pour des séjours inférieurs à trois mois. Terre des Langues s'occupe de l'obtention de ce visa. Son coût (environ 30€) est inclus dans le forfait.
- Pour des durées supérieures à trois mois, la demande se fait par internet. Une fois l'inscription confirmée par le paiement du séjour, l'école nous fournit un certificat d'inscription (COE – confirmation of enrolment) que nous vous transmettons dès réception. Une fois ce document entre vos mains, il vous appartient de faire la demande de visa sur internet sur le site www.france.gov.au. Les instructions nécessaires vous seront données en temps utile.
- Le coût du visa dépend de la durée du séjour (à partir de 280€).

COVID 19

Informations en attente

ARGENT DE POCHE

Dans le cadre de ces séjours, les tentations sont nombreuses. En outre, des excursions sont parfois proposées pendant le weekend (et parfois pour des périodes plus longues). Prévoir environ \$ 250 australiens (AUD) mensuels (1€ ±1,50 AUD).

INSCRIPTION

Avant de s'inscrire, nous vous conseillons d'appeler Philippe Dinant, responsable de ces séjours au 02 47 39 13 00, ou de consulter l'un de nos consultants départementaux. Merci de procéder à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredes-langues.com. Indiquer la référence du séjour choisi. Un dossier complet vous sera transmis à réception de cette fiche.

FORFAIT

Inclus

- Le voyage Paris - Paris/Sydney ou Adélaïde sur ligne régulière (en principe Emirates, Cathay Pacific, Quantas ou Air China).
- L'accueil aux aéroports par un responsable de Terre des Langues.
- Les frais d'inscription à l'école et le suivi quotidien de l'élève sur place
- L'accueil en famille (pension complète à Newcastle et demi-pension à Adélaïde - pension complète le weekend)
- Les repas à l'école
- Les livres scolaires
- L'uniforme à Adélaïde (uniforme inutile à Newcastle)
- Les assurances maladie/accident

Non inclus

- La garantie annulation (facultative) – 2% du forfait.
- Les éventuels frais de visa
- Les visites et excursions éventuelles proposées par l'école.

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

FORFAITS INDICATIFS

Etant donné le décalage horaire, l'arrivée a lieu un ou deux jours après le départ selon la compagnie utilisée. Pour le retour, l'arrivée en France a lieu le jour qui suit le départ.

Réduction de 200€ pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2022 pourvu que le dossier complet nous parvienne avant le 31 janvier 2023.

Les prix des séjours de longue durée sont réactualisés sur notre site internet début octobre chaque année.

SÉJOURS	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
Région de Sydney et Newcastle Trimestre (10 semaines)	UATS	31/05	13/08	11 280€
*Adélaïde St Aloysius (filles) Trimestre (11 semaines)	UATA	Avril, juillet, octobre, février	+ 11 semaines	12 000€
*Adélaïde St Aloysius (filles) Semestre (24 semaines)	UASA	Avril	+ 24 semaines	18 570€
*Adélaïde St Aloysius (filles) Année scolaire (46 semaines)	UAA	Juillet, février	+ 46 semaines	29 100€
*Adélaïde Blackfriars (garçons) Trimestre (11 semaines)	UATB	Avril, juillet, octobre, février	+ 11 semaines**	13 500€
*Adélaïde Blackfriars (garçons) Semestre (24 semaines)	UASB	Avril	+ 24 semaines**	21 960€
*Adélaïde Blackfriars (garçons) Année scolaire (46 semaines)	UAAB	Juillet, février	+ 46 semaines**	33 500€

*Ce séjour en intégration scolaire peut être réalisé à toute période de l'année, pour des durées assez libres, nous consulter. **Prix indicatifs

NOUVELLE-ZÉLANDE

ÉCOLE PRIVÉE

INTÉGRATION SCOLAIRE ET ACCUEIL EN FAMILLE

Auckland

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE

15 à 18 ans



Vue du Northcote College à Auckland

UN PEU D'HISTOIRE

Les Pays Bas, l'Angleterre puis la France se sont disputés ces terres australes pendant près de deux siècles (1640-1840). En 1840, la Nouvelle Zélande fut rattachée à l'Angleterre en tant que Colonie. Son indépendance comme dominion fut décrétée par le statut de Westminster en 1907 puis ratifiée en 1947. Elle fait partie du Commonwealth.

A l'origine, la population était polynésienne.

Ce magnifique archipel formé de deux îles principales (l'île du nord et l'île du sud), a une superficie comparable à celle des Iles Britanniques ou du Japon. Il se situe à environ 2000km au sud-est des côtes australiennes et à six heures de vol de Tahiti. Le climat y est exceptionnellement tempéré (températures minimales annuelles moyennes d'environ 10° et maximales 24° à Auckland).

Passionnés de voile et de sports, les Néo-Zélandais partagent avec les français (et les anglais) les meilleurs rugbymen et les meilleurs skippers du monde. Pour les amoureux de ces sports, la compétition entre les trois pays tient de la légende. Mais en dépit des mots durs, le respect et l'amitié prédominent, même dans la défaite !

En Nouvelle-Zélande, nous sommes en relation étroite avec l'une des plus anciennes écoles privées d'Auckland (1877). Cette école, située à 10mn du centre-ville, dispose d'installations sportives de première qualité (cricket, basketball, tennis, patin à glace, piscine, water-polo, hockey, équitation...). La pratique du golf, et même le ski, sont envisageables en juillet et en août (hiver austral). Le port de l'uniforme de l'école est obligatoire. Les élèves pourront se le procurer à leur arrivée pour environ 300\$ (500\$ neuf) 1€ = environ 1,60 dollar Néo-Zélandais). Cet uniforme pourra être revendu à l'école au moment du départ.

ORGANISATION DU SÉJOUR

En Nouvelle-Zélande, l'année scolaire se divise en quatre trimestres. La rentrée scolaire se fait début février et l'année scolaire se termine vers le 15 décembre.

Dates 2023 : 1er trimestre 1 février/15 avril, 2ème trimestre 2 mai/8 juillet, 3ème trimestre 25 juillet/23 septembre, 4ème trimestre 10 octobre/20 décembre.

Les élèves sont acceptés de préférence en début de trimestre mais

l'école est assez souple en matière de dates, et accepte des élèves pour des durées plus courtes (4 à 12 semaines). Ceux qui souhaitent passer l'équivalent d'une année scolaire ou d'un semestre partiront de préférence vers le 20 juillet ou début février,

Les cours se déroulent du lundi au vendredi entre 9h00 et 15h30. Activités à caractère sportif ou artistique surtout l'après-midi.

A leur arrivée à l'école, les jeunes sont attendus par une équipe de responsables chargée de l'organisation de leur séjour et de la répartition des élèves étrangers dans les classes. Ils passent également un test linguistique permettant d'évaluer leur potentiel de compréhension en classe.

En début de séjour, des cours de soutien linguistique sont proposés aux élèves les plus faibles, l'objectif étant de les aider à suivre le cursus normalement le plus vite possible.

En dehors des cours classiques (anglais, maths, sciences, histoire et géographie) les élèves se voient proposer de nombreuses matières au choix dans le domaine des arts, de la technologie, de la communication, de l'économie, des sciences sociales, de l'environnement, de l'infographie...

Pour ce qui est des activités (elles ont lieu le plus souvent l'après-midi), le sport tient une large place (rugby, football, cricket, natation, voile...), mais d'autres options sont offertes (théâtre, musique, échecs, groupes de discussion, sciences, environnement etc.).

La plupart du temps, les élèves souhaitant faire partie d'une équipe de sport sont mis à contribution pour le coût des déplacements pour les compétitions, ou pour financer un entraîneur (participations minimales).

En cours de séjour, des excursions à titre payant sont régulièrement offertes aux élèves – entre 30\$ et 130\$ NZD - (voyages-découvertes dans l'île, voile, sites ou musées les plus importants, rafting, canoë-kayak, randonnées...).

FAMILLES D'ACCUEIL

Toutes accueillent nos élèves avec enthousiasme et leur font partager un maximum de choses. Les participants ne seront pas déçus, même si toutes n'ont pas des enfants du même âge.



Northcote College students

VACANCES SCOLAIRES

L'année scolaire néo-zélandaise débute début février et se termine juste avant Noël. Au terme de chaque trimestre, les élèves disposent de 2 semaines de vacances. Les élèves s'inscrivant pour un trimestre peuvent prolonger leur séjour de deux semaines. Pour ceux qui s'inscrivent pour un semestre, deux semaines de vacances sont incluses. Ceux qui s'inscrivent pour trois trimestres ont 4 semaines de vacances incluses dans leur séjour. Le tableau ci-dessous indique les durées de séjour en tenant compte des vacances scolaires.

INSCRIPTIONS

Avant de s'inscrire, nous vous conseillons d'appeler Philippe Dinant, responsable de ces séjours au 02 47 39 13 00, ou de consulter l'un de nos conseillers départementaux (page 56). Merci de procéder à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredeslangues.com. Indiquer la référence du séjour choisi. Un dossier complet vous sera transmis à réception de cette fiche.

ARGENT DE POCHE

Prévoir environ 300 NZD par mois. Les tentations sont nombreuses

PIÈCES D'IDENTITÉ

- Passeport valide uniquement et visa.
- Le visa n'est pas nécessaire pour des séjours inférieurs à trois mois.
- Autorisation de sortie du territoire (AST) pour les jeunes de moins de 18 ans (consulter le site internet service-public.fr).

Au-delà de cette durée, tout se fait par internet. Dans un premier temps, l'école nous envoie un certificat d'inscription «offer of place» que nous vous transmettons dès réception. Une fois ce document entre vos mains, vous devez faire la demande de visa par internet sur le site www.immi-

gration.govt.nz/migrant/stream/study/application. Les instructions nécessaires seront données en temps utile.

FORFAIT

Inclus

- Le voyage Paris - Auckland sur ligne régulière (en principe Emirates, Quantas ou Air China)
- L'accueil à Roissy par un responsable de Terre des Langues et l'accueil à l'arrivée à Auckland par un responsable de l'école.
- Les frais d'inscription à l'école et le suivi quotidien de l'élève sur place
- L'accueil en famille en demi-pension (pension complète le weekend)
- Les repas à l'école
- Les assurances maladie/accident
- Les éventuels frais de visa (aux alentours de 170€).

Non inclus

- Les visites et excursions proposées par l'école pour découvrir la Nouvelle-Zélande
- Les frais éventuels pour faire partie d'une équipe sportive de l'école
- Les frais d'uniforme (en location environ 150€)
- La garantie annulation (facultative) – 2% du forfait. Voir conditions d'annulation

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Prêcheminement](#)

FORFAITS INDICATIFS

Étant donné le décalage horaire, l'arrivée a lieu un ou deux jours plus tard selon la compagnie utilisée et le départ un jour plus tôt. Les prix indiqués ci-dessous sont valables pour tout séjour commençant avant le 1er septembre 2023 si le taux du dollar néo-zélandais reste inférieur à 0,66 NZD pour 1€.

Réduction de 200€ pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2022 pourvu que le dossier complet nous parvienne avant le 31 janvier 2023.

Les prix des séjours de longue durée sont réactualisés sur notre site internet fin septembre chaque année.

SÉJOURS	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
Trimestre (11 semaines)	UNZT1	Juillet, oct, fév, avril	+ 11 semaines	9870€
Trim + vac scolaires 13sem	UNZT2	Juillet, oct, fév, avril	+13 semaines	10330€
Semestre (23 semaines)	UNZS1	Juil, oct, fév, avril	+ 23 semaines	16 540€
Sem 27 sem + vacances scol	UNZS2	Juil, oct, fév, avril	+ 27 semaines	17830€
3 Trimestres (33 semaines)	UNZ3	Juillet, oct, fév, avril	+ 33 semaines	20 440€
Année scolaire (43 semaines)	UNZA	Juillet, octobre, février, avril	+ 43 semaines	26 640€

Séjours de 4 à 12 semaines possibles toute l'année, nous consulter.

MEXIQUE

ÉCOLES PRIVÉES

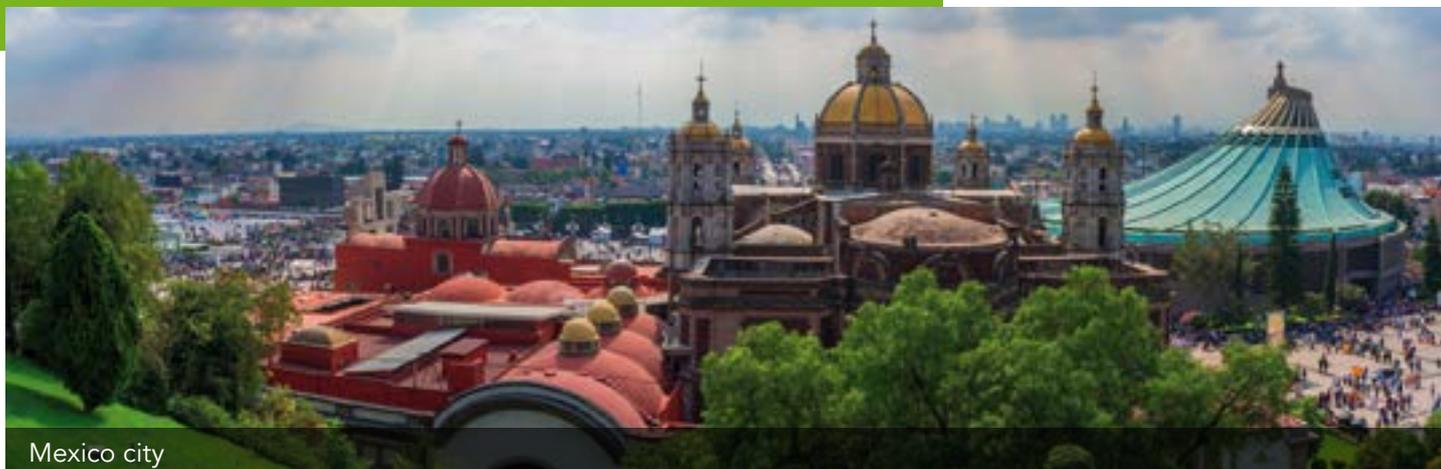
INTÉGRATION SCOLAIRE

ET VIE FAMILIALE

Mexico et Yucatan

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE

15 à 18 ans



Mexico city

Riche d'une civilisation prestigieuse, dont les trésors archéologiques sont omniprésents à travers le pays, le Mexique est un passage obligé pour quiconque s'intéresse à l'histoire précolombienne ainsi qu'à l'influence exercée par les Espagnols sur le continent américain.

Intégré au "NAFTA" (traité de coopération économique unissant les USA, le Canada et le Mexique en 1994) ce pays a connu un important développement au cours des quinze dernières années (environ 5% de progression annuelle du PIB depuis 2009).

Douzième puissance économique dans le Monde et membre de l'OCDE, le Mexique présente à la fois les caractéristiques d'un pays en développement et celles d'un pays moderne industriellement et commercialement.

Les Mexicains forment une société structurée où le fossé est encore assez profond entre les riches et les pauvres. La classe moyenne y trouve néanmoins une place de plus en plus grande. Ce sont des gens affables, chaleureux, extrêmement accueillants, et les Français occupent chez eux depuis longtemps une place privilégiée.

Nos responsables mexicains parlent assez bien le français et nous les connaissons depuis des années. Ils choisissent les familles d'accueil avec le plus grand soin. Vous serez donc reçus à bras ouverts par des familles appartenant soit à un milieu plutôt favorisé, soit à une classe moyenne fière de ses prérogatives et composée surtout de fonctionnaires, de commerçants, de cadres et de professeurs.

L'accueil de ces familles est entièrement bénévole. Elles habitent dans des villes telles que San Luis Potosi, Cuernavaca... mais surtout dans la banlieue résidentielle de Mexico (éventuellement Merida dans le Yucatan – forfait plus élevé).

Contrairement à leurs voisins américains, les Mexicains sont profondément attachés aux valeurs traditionnelles, surtout à celles de la famille. Encore aujourd'hui, les enfants (en particulier les filles), ne quittent pas souvent le berceau familial avant leur majorité, souvent même avant le mariage.

LANGUE

À la différence de l'Espagne, la langue mexicaine est d'une grande homogénéité à travers le pays, en dépit de nombreux dialectes. Elle est aussi de grande qualité, et offre des nuances linguistiques comparables à celles qui différencient la langue des Américains de celle des Anglais.

L'ÉCOLE MEXICAINE

Les élèves sont reçus dans des écoles privées catholiques.

La qualité des apprentissages étant jugée comme assez aléatoire dans le public, les écoles privées sont très recherchées. Elles permettent aux parents d'avoir une certaine influence sur les contenus pédagogiques. Les frais de scolarité sont raisonnables et inclus dans les prix indiqués ci-après (toutes les écoles exigent le port d'un uniforme).

Au Mexique, l'enseignement est obligatoire depuis 1993, de 5 à 14 ans. Enseignement primaire et secondaire.

L'éducation est régie par le Secretaría de Educación Pública SEP (ministère de l'Éducation)

Il existe 4 types d'écoles (selon leur financement) : Écoles fédérales, écoles provinciales, écoles municipales, écoles privées.

La notation s'établit de 1 à 10. Il faut au minimum 6/10 pour passer dans la classe supérieure

Année scolaire : de septembre à fin juin.

Les cours commencent entre 7h30 et 8h et se terminent entre 15h et 16h dans les écoles privées, du lundi au vendredi.

En général, les élèves rentrent chez eux pour le déjeuner.

L'après-midi est consacré aux activités extra-scolaires, les clubs sont très prisés par la jeunesse mexicaine (danse, sports, langues, musique).

Les cours durent 50 minutes, sans récréation ou pause entre deux cours. En général, les cours se répètent souvent dans le même ordre, tous les jours de la semaine.

La plupart des établissements suivent maintenant une organisation par semestre.

Vacances : vacances estivales (7 semaines du 5 juillet au 20 août environ) et fêtes religieuses (deux semaines Toussaint, Noël, Pâques).

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Avoir un niveau linguistique suffisant** pour pouvoir s'exprimer et comprendre. La limite d'âge se situe entre 14 ans et 17 ans (voir 18 ans si le baccalauréat n'est pas obtenu) au moment du départ.

- **Avoir déjà effectué un séjour à l'étranger** dans toute la mesure du possible.

- **Avoir un niveau scolaire suffisant** (au moins à peu près la moyenne générale) - bulletins scolaires des deux dernières années demandées.

- **Montrer des qualités personnelles et des motivations** ne mettant

pas en doute la capacité à réussir une expérience de ce type : altruisme, adaptabilité, ouverture d'esprit et curiosité, absence de préjugés, flexibilité, serviabilité, communicabilité, maturité, seront autant de facteurs déterminants dans l'examen d'un dossier.

INSCRIPTIONS

Avant de s'inscrire, nous vous conseillons d'appeler Philippe Dinant, responsable de ces séjours au 02 47 39 13 00, ou de consulter l'un de nos conseillers départementaux (page 56). Merci de procéder à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredeslangues.com. Indiquer la référence du séjour choisi. Un dossier complet vous sera transmis à réception de cette fiche.

S'ensuit un entretien avec l'un de nos professeurs dans votre région. Cet entretien a pour but de contrôler les aptitudes psychologiques et linguistiques du jeune et de s'assurer que les parents comprennent ce qu'implique une telle expérience, tant de leur part que de la part de leur enfant.

A réception du rapport de notre professeur, nous procédons au réexamen de chaque dossier avant acceptation finale. Les candidats retenus sont à nouveau convoqués par le professeur mentionné plus haut pour un entretien préparatoire avant le départ.

Date limite d'inscription : 4 mois avant le départ.

Un acompte de 400€ est demandé au moment de l'inscription.

ARGENT DE POCHE

Prévoir environ 150€ mois. Pour de plus amples informations voir page 52.

DÉTAILS DU FORFAIT

Inclus

- La totalité des frais de séjour et de voyage, l'accueil en famille en pension complète (familles bénévoles). Ecoles privées plus chères dans le Yucatan).
- Les livres scolaires, les assurances maladie/accident auprès d'AVI international, l'assistance régulière sur place de l'un de notre responsable mexicain.

Non inclus

- La garantie annulation, qui représente 3% du forfait. Cette dernière est vivement recommandée. Un 2ème acompte de 500€ non remboursable en cas de désistement à moins de trois mois du départ sera demandé

avec le dossier d'inscription aux participants ne souscrivant pas cette garantie. Cette dernière a pour objet de couvrir les frais d'annulation exigés par nos responsables étrangers une fois que nous leur avons transmis les dossiers des élèves.

- En cours de séjour, les écoles sont susceptibles de proposer des sorties scolaires à régler sur place. Elles ne sont pas incluses. En dehors des sports pratiqués à l'école, les élèves ont accès à des clubs (sports, musique, danse...) à titre payant.
- Les frais de transport public éventuels sur place, d'environ 35€ mensuels. Les élèves peuvent parfois se rendre à pied à l'école.
- Les frais d'uniforme (environ 150€).

PASSEPORT ET VISA

Pour les séjours supérieurs à trois mois, un déplacement au Consulat du Mexique à Paris est nécessaire : 4, rue Notre Dame des Victoires - 75002 Paris - Tél : 01 42 86 56 20. Le candidat doit être accompagné d'un parent s'il est mineur.

- Le passeport original en cours de validité pendant la totalité du séjour au Mexique.
- Des photocopies des pages du passeport, sur lesquelles figurent la photo, les données relatives au titulaire, la durée de validité.
- L'attestation de séjour de Terre des Langues indiquant les coordonnées de l'école et des responsables mexicains et accompagnée de l'attestation d'inscription de l'école.
- Une photo d'identité en couleur sans lunettes, sur fond blanc et de face ; dimensions : minimum 32.0 mm x 26 mm et maximum 39.0 mm x 31.0 mm
- Un formulaire de demande de visa, dûment rempli et signé.
- Les frais de visa sont affichés au Service des Visas (environ 31€ en espèces)
- Le retrait du visa se fera dans un délai de deux jours ouvrables (à partir de la date où toutes les conditions seront remplies) à la Section Consulaire. Si le demandeur de visa réside en dehors de la Région Parisienne, il peut joindre au dossier un Chronopost afin de pouvoir recevoir le passeport visé.

Pour le voyage, le mineur devra être muni d'une lettre signée par les parents laquelle doit être authentifiée par un officiel compétent, ou un notaire indiquant qu'il s'agit d'une autorisation pour voyager seul ou accompagné d'une tierce personne, pour l'entrée et la sortie du Mexique. La lettre doit être apostillée et traduite en espagnol.

Le solde des séjours est exigible huit semaines avant le départ. Si des parents souhaitent un étalement des règlements, qu'ils n'hésitent pas à nous en parler.

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

FORFAITS

Les prix indiqués ci-dessous sont valables pour tout séjour commençant avant le 1er septembre 2023 et sont réactualisés sur notre site internet fin septembre chaque année.

Réduction de 200€ pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2022 pourvu que le dossier complet nous parvienne avant le 31 janvier 2023.

SÉJOURS	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
Année scolaire Mexico	UMA	Août	Juillet	9 420€
Semestre Mexico	UMS	Août	Fin mars	7 080€
Trimestre Mexico sans visa	UMT	Avril	Juillet	6 380€
Année scolaire Yucatan	UMYA	Août	Juillet	13 730€
Semestre Yucatan	UMYS	Janvier	Juillet	10 580€
Trimestre Yucatan sans visa	UMYT	Avril	Juillet	7 780€

ANGLETERRE

ÉCOLES PRIVÉES BRITANNIQUES

INTRODUCTION

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE



UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

Etablissements de renommée internationale pour la plupart, les écoles privées britanniques (appelées Public Schools ou Independent Schools) sont de plus en plus recherchées. Le nombre de jeunes étrangers (en provenance du monde entier) scolarisés dans ces écoles a connu une croissance sans précédent au cours des quinze dernières années. Ainsi ont été tirées de difficultés économiques beaucoup d'entre-elles, parfois parmi les meilleures. Aujourd'hui, la plupart se voient contraintes de limiter le nombre de jeunes étrangers dans leurs internats afin de préserver leur singularité.

Les dernières statistiques (janvier 2019) publiées par l'Independent School Council britannique indiquent que dans le secondaire (élèves entre 11 et 17 ans) quand on additionne les internes (boarders) des 1364 écoles privées du pays, 41,6% d'entre eux sont d'origine étrangère, soit 27 903 sur un total de 69155 (1991 de plus qu'en 2014). Les jeunes anglais représentent donc 59,4% du total des internes, et bien sûr la quasi-totalité des externes, qui représentent globalement environ 86% des élèves.

Voici quelques chiffres indiquant par pays le nombre d'internes étrangers (dont les parents ne vivent pas en GB) scolarisés dans une école privée britannique en 2018 :

- N°1 : Chine (7192)
- N°2 : Hong Kong (4956)
- N°3 : Allemagne (1891)
- N°4 : Russie (1496)
- N°5 : Espagne (1415)
- N°6 : Autres pays d'Extrême-Orient (958)
- N°7 : Nigéria (689)
- N°8 : Autres pays d'Afrique (614)
- N°9 : Corée du Sud (457)
- N°10 : Amérique centrale et sud : (441)
- N°11 : Malaisie (424)
- N°12 : France (421) - le nombre a quasiment doublé depuis 2014
- N°13 : Asie Centrale (375)
- N°14 : USA (318)

Plus de 80 pays sont représentés.

À y regarder de plus près selon les nationalités, ces chiffres reflètent une préoccupation inégalement partagée à travers le monde. Quand on les additionne, les élèves originaires des pays d'Europe (UE et non UE) sont à peu près aussi nombreux dans ces écoles que les Chinois. Les Français sont nettement en retrait. Les Allemands sont près de 5 fois plus nombreux que les Français et les Espagnols 4 fois.

Dans la plupart de ces écoles, le prix de la scolarité annuelle en internat dépasse 37 000€.

QUEL EST DONC L'ORIGINE DE CE SUCCÈS ?

- La langue anglaise pratiquée par les élèves et les professeurs y est d'une qualité très élevée.

- Les principes d'éducation, d'inspiration humaniste, sont fondés sur le développement de la raison, de l'esprit critique et de la connaissance des sciences et des arts. Ils reposent également sur un apprentissage strict des règles de vie en groupe : autodiscipline, politesse, pratique des valeurs morales fondamentales (respect d'autrui, des différences, équité, honnêteté, fairplay...). L'éducation de la volonté, la valorisation de la réussite et... la forme physique, jouent également un rôle central.

Avec pragmatisme, ces établissements britanniques ont évolué en tenant compte des exigences de notre temps. Une place prépondérante est aujourd'hui donnée à l'épanouissement de chacun selon son caractère propre. Ainsi, le suivi des élèves est ultra personnalisé. Dans presque toutes les écoles, chaque élève dispose d'un conseiller personnel qui le guide dans de nombreux domaines et avec lequel le dialogue est quasi quotidien.

Ces écoles, puisqu'elles attachent une importance majeure aux arts et aux sports, disposent presque toutes d'installations remarquables en ces domaines et de grands espaces verdoyants.

Les moyens étant là, les équipements pédagogiques sont à la pointe de la modernité.

Enfin, ces écoles rassemblent des jeunes épris de réussite de toutes origines, dans des domaines aussi variés que le commerce et les affaires, le droit, le journalisme, les sciences et la médecine, la politique, les arts, le tourisme ... Elles deviennent par la même un vivier de relations potentiellement précieuses dans le parcours d'une carrière.

NB : À l'exception de Rookwood, ces écoles préparent aux A Levels, diplôme assimilé à l'« International Baccalaureate ». Il donne accès à l'université en France sans le baccalauréat.

Terre des Langues est aujourd'hui en relation avec une quinzaine d'écoles privées Outre-Manche. Nous présentons les principales sur ce site.

- Shoreham (10-16 ans) externat (accueil en famille)
- Repton (13-18 ans) internat (année scolaire uniquement)
- Rookwood (10-13 ans) internat
- Stover (11-18 ans) internat
- Tettenhall (10-17 ans) internat
- Wrekin School (10-17 ans) internat

ANGLETERRE

ÉCOLES PRIVÉES EN INTERNAT

ORGANISATION DU SÉJOUR

(Nombre de places limité)

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE



GUARDIANSHIP

Dans le cadre de ces séjours, les écoles britanniques exigent la présence proche d'un « Guardian » (tuteur) qui suit le parcours de l'élève pendant son expérience. D'une façon générale, il assure également les allées et venues de l'élève à l'aéroport lors des vacances scolaires. Pour chaque établissement, Terre des Langues dispose d'un « Guardian ». Le coût de ce « Guardian » est inclus dans les prix indiqués.

ORGANISATION CLASSIQUE D'UNE JOURNÉE

- 07h15 lever
- 07h45 appel
- 08h00 petit-déjeuner dans la salle à manger de l'école.
- 08h30 début des cours : les internes retournent dans leur "boarding house" après les cours, qui se terminent à 16h15.
- 16h15 début des activités extra scolaires ou temps libre.
- 18h dîner

Temps d'étude :

- 18h30/19h30 travail d'étude dans la bibliothèque.
- 19h30 retour dans les Houses pour le « House meeting », travail personnel éventuel et détente jusqu'au coucher.

WEEKENDS

Une partie du samedi matin est consacrée au travail personnel et le reste de la journée est assez libre. Le dimanche est une journée de détente. Pendant les weekends, les élèves peuvent profiter de toutes les installations de l'école. Pour les élèves à partir de la 10th form (équivalent 2nde), les sorties libres sont parfois autorisées. Elles sont alors strictement contrôlées.

Lors de certains weekends, des excursions sont proposées.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

Ces écoles attendent beaucoup des jeunes étrangers qu'elles reçoivent. Elles souhaitent que leurs élèves, qui ont en commun le goût de la réussite et le sens de l'autodiscipline, s'enrichissent à leur contact. Ces séjours ne sont donc envisageables que pour des jeunes ayant une bonne capacité de travail et prêts à côtoyer de tels élèves. Les matières proposées sont celles des établissements scolaires clas-

siques : langues (espagnol, allemand, français, langues asiatiques), histoire et géographie, littérature anglaise, physique, chimie, mathématiques, économie, sciences humaines, philosophie, graphisme, musique, art dramatique, arts plastiques, et souvent langues anciennes.

Avant acceptation (pour les séjours d'un semestre ou d'une année scolaire), indépendamment de la présentation de leurs livrets scolaires, les élèves doivent subir un test linguistique écrit ainsi qu'un test en mathématique. Une interview téléphonique de l'élève par un responsable de l'école a généralement lieu pendant le processus d'inscription.

À leur arrivée, les élèves étrangers sont reçus par un conseiller qui connaît leur dossier. Il leur explique le fonctionnement de l'école et les aide à choisir les matières à intégrer dans leur emploi du temps. Un soutien en anglais est parfois offert à ceux dont les aptitudes linguistiques ne sont pas suffisantes pour suivre valablement les cours, jusqu'à ce qu'un niveau convenable soit atteint. Un supplément est souvent requis en ce cas.

VACANCES SCOLAIRES

En principe, les élèves doivent rentrer chez eux pendant les périodes de vacances, en particulier à Noël, sauf à West Buckland.

Les élèves qui souhaitent rester en Angleterre sont confiés à des familles d'accueil choisies par notre « Guardian ». Un supplément est demandé en pareil cas (environ 350€ par semaine). Calendrier scolaire (à confirmer)

- 1er trimestre : 4 septembre/10 décembre
Vacances de milieu de trimestre - 21/31 octobre.
- 2ème trimestre : 5 janvier/25 mars
Vacances de milieu de trimestre - 12 février/22 février
- 3ème trimestre : 14 avril/7 juillet
Vacances de milieu de trimestre - 22/31 mai

FORFAITS

Ils sont donnés à titre indicatif dans la page de chaque école.

ANGLETERRE

ÉCOLE PRIVÉE EN INTERNAT

TETTENHALL COLLEGE

PRÉPARATION AUX A LEVELS

Co-educational (établissement mixte)

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE

4è à term.



Tettenhall College

Selon les disponibilités, l'école accepte quelques élèves en fin d'année scolaire (entre 2 et 8 semaines)

Aéroport : Birmingham

Tettenhall est réputé à la fois pour la qualité de ses installations, son petit nombre d'élèves (environ 310 dont 55 internes) et leur suivi ultra personnalisé. Cet établissement de prestige est situé dans un petit village historique à une trentaine de km au nord de Birmingham.

Il s'agit de l'une des plus belles écoles privées des Midlands. Elle dispose d'équipements remarquables en matière de sport (terrain de football, cricket, tennis, piscine, gymnase...), mais aussi dans des domaines aussi variés que les sciences, l'informatique, la musique et le théâtre.

Cette école se distingue particulièrement dans les domaines scientifiques (1 prix Nobel de chimie), musicaux, ainsi qu'en Tennis (équipe parmi les meilleures du pays).

Une fois la journée scolaire terminée, les élèves rejoignent les « houses », qui sont équipés d'installations complètes (télévision, salle de détente...). Chambre de 3 ou 4 lits.

GUARDIANSHIP

Le « Guardian » choisi par Terre des Langues pour cette école est un professeur de français avec lequel nous travaillons depuis très longtemps. Il connaît personnellement les responsables de Tettenhall.

À leur arrivée, les quelques élèves étrangers sont reçus par un conseiller qui connaît bien leur dossier. Il leur explique le fonctionnement de l'école et les aide à choisir les matières à intégrer dans leur emploi du temps. Un soutien en anglais est offert à ceux dont les aptitudes linguistiques ne sont pas suffisantes pour suivre valablement les cours, jusqu'à ce qu'un niveau convenable soit atteint.

WEEKENDS

Une partie du samedi matin est consacrée au travail personnel et le reste de la journée est assez libre. Le dimanche est une journée de détente. Pendant les weekends, les élèves peuvent profiter de toutes les installations de l'école. Les sorties dans le village historique de Tettenhall sont autorisées mais évidemment strictement contrôlées.



Tettenhall College

Lors de certains weekends, des excursions sont proposées.

COVID 19

Toutes les précisions nécessaires seront communiquées quelques semaines avant le départ

FORFAIT

Le forfait est indiqué ci-dessous à titre indicatif. Le prix exact dépend de nombreux critères et en particulier des taux de change et de la classe de l'élève.

Inclus

- La totalité des frais de scolarité ainsi que les livres scolaires
- Le voyage
- Le coût du Gardian et le suivi sur place de l'élève
- L'assistance et l'accueil aux aéroports de départ et d'arrivée (vols directs)
- Les assurances maladie/accident

Non inclus

- Les fournitures scolaires
- Les frais éventuels de famille d'accueil pendant les vacances scolaires
- Les frais de visa pour les séjours de plus de 6 mois (les précisions seront communiquées au moment de l'inscription)
- Les frais éventuels liés aux activités sportives et autres activités (voyage scolaire par exemple) proposées par l'école
- L'argent de poche (prévoir environ 200€ par mois)

VOYAGE

Vol Paris Birmingham

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

FORFAITS	SÉJOURS	RÉF.	FORFAIT
	Trimestre	UGPTT3	14 600€
	Semestre	UGPTS1	31 000€
	Année scolaire	UGPAT	44 500€

ANGLETERRE

ÉCOLE PRIVÉE EN INTERNAT

REPTON SCHOOL

PRÉPARATION AUX A LEVELS

Co-educational (établissement mixte)
Derbyshire

ANNÉE SCOLAIRE

4^e à 1^{ère}.



Repton school

Classée dans le Top 10 des écoles privées d'Angleterre, cette école prestigieuse est l'une des plus anciennes du pays. Ses origines remontent au XVI^e siècle. Construite sur les ruines d'un ancien prieuré, l'école a conservé son caractère « abbatial ». Ses bâtiments, historiques pour la plupart (en particulier le réfectoire et la chapelle) ont subi diverses restaurations de grande qualité au cours des siècles.

L'établissement reçoit annuellement environ 750 élèves de cinquième à terminales (Year 6 to 10 + 2 années de A Levels), dont environ 525 internes répartis dans 10 « houses » (4 pour les filles et 6 pour les garçons). Equipées d'un salon, d'une petite cuisine, de télévisions... ces « houses » peuvent accueillir entre 50 et 60 élèves chacune, dans des chambres de deux à quatre lits. Les élèves préparant les A Levels ont leur chambre particulière.

Cet établissement d'excellence offre un enseignement très suivi (ratio de 1 professeur pour 8 à 10 élèves) et donne une place importante au théâtre, à la musique et aux sports (tennis, hockey, soccer, équitation). Les terrains de sport sont de grande qualité.

L'admission à Repton est assujettie à des tests dans les matières principales choisies par le candidat. Elles peuvent se dérouler en France sous le contrôle de l'un de nos conseillers départementaux.

Toutes les matières classiques sont enseignées, y compris les langues anciennes (latin/grec). De nombreuses options sont offertes.

La plupart des élèves ambitionnent l'entrée aux universités d'Oxford ou de Cambridge.

Parmi les plus célèbres « Reptonians », on peut citer :
Harold Abraham, médaille d'or du 100m aux jeux olympiques de 1924
Jeremy Clarkson, présentateur à la BBC
Arthur James Mason, Vice Chancelier de l'université de Cambridge
Michael Ramsey, Archevêque de Canterbury
De nombreux parlementaires, artistes et écrivains britanniques.

WEEKENDS

Beaucoup d'internes étant présents le weekend, ceux-ci sont organisés autour de nombreuses activités à caractère artistique ou sportif, ainsi que des excursions.

GUARDIANSHIP

Le « Guardian » choisi par Terre des Langues pour cette école est un professeur de français avec lequel nous travaillons depuis très longtemps. Il assure les transferts à l'aéroport des élèves lors des vacances scolaires.

COVID 19

Toutes les précisions nécessaires seront communiquées quelques semaines avant le départ

VOYAGE

Vol Paris/Birmingham

FORFAIT

Le forfait est indiqué ci-dessous à titre indicatif. Le prix exact dépend de nombreux critères et en particulier des taux de change et de la classe de l'élève.

Inclus

- La totalité des frais de scolarité ainsi que les livres scolaires
- Le voyage
- Le coût du Guardian et le suivi sur place de l'élève
- L'assistance et l'accueil aux aéroports (vols directs)
- Les assurances maladie/accident

Non inclus

- Les fournitures scolaires
- Les frais éventuels de famille d'accueil pendant les vacances scolaires
- Les frais de visa pour les séjours de plus de 6 mois (les précisions seront communiquées au moment de l'inscription)
- Les frais éventuels liés aux activités sportives et autres activités (voyage scolaire par exemple) proposées par l'école
- L'argent de poche (prévoir environ 200€ par mois)

FORFAITS

SÉJOURS

RÉF.

FORFAIT

Année scolaire

UGRAC

52 000€

ANGLETERRE

ÉCOLE PRIVÉE SHOREHAM COLLEGE

ACCUEIL EN FAMILLE

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE

6^e à 2nde



Shoreham students



Shoreham students

Shoreham est la seule école privée sans internat (accueil en famille) que nous proposons. Elle se situe à Shoreham-On-Sea, à proximité de Brighton.

Créée en 1852 dans un cadre privilégié (11 hectares de terre entre la mer et les falaises du Sussex), Shoreham compte environ 380 élèves. L'enseignement prodigué, assuré par une équipe pédagogique de haut niveau, est ultra personnalisé (pas plus de 16 élèves par classe).

Les équipements sportifs de l'école sont ultra modernes : gymnase, courts de tennis, piscine, terrains de sport. Les arts (musique, dessin, peinture, art dramatique...), tiennent une grande place.

Il s'agit d'une école prestigieuse, dont la renommée est ancienne. Les résultats scolaires sont de plus de 30% supérieurs à la moyenne nationale.

ORGANISATION CLASSIQUE D'UNE JOURNÉE

Du lundi au vendredi:

- 08h50 arrivée des élèves :
- 09h10 à 12h15, cours (break de 15mn à 10h35)
- 12h15 à 13h05, déjeuner à l'école (restauration assurée par l'école)
- 13h05 à 15h50, cours
- 15h50 début des activités extra scolaires.
- Fin de la journée scolaire, selon les activités, entre 15h50 et 17h30

ACCUEIL EN FAMILLE

Une fois la journée scolaire terminée, les élèves retournent dans leurs familles d'accueil, qui sont choisies avec un soin extrême. Notre collaboratrice, d'origine française, avec laquelle nous travaillons depuis des années, les connaît toutes personnellement et assure le suivi de chaque élève.

VOYAGE

Aéroport : Londres Gatwick, Heathrow, vol Paris Heathrow
TGV : Ashford

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

FORFAITS

SÉJOURS	RÉF.	FORFAIT
Trimestre	UGPTH1	Sur demande
Semestre	UGPSH1	Sur demande
Année scolaire	UGPAH	Sur demande



Shoreham students



Shoreham students

ANGLETERRE

ÉCOLE PRIVÉE EN INTERNAT

ROOKWOOD SCHOOL

Co-educational (établissement mixte)
Andover

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE

6^e à 4^e



Rookwood students

Séjours de 2 à 4 semaines possibles en fin d'année selon disponibilités

Rookwood est une petite école privée familiale située dans un cadre verdoyant, à une cinquantaine de km au nord-ouest de Southampton, et une centaine de km au sud-ouest de Londres. Il ne s'agit pas d'un établissement luxueux, mais il est parfaitement adapté aux élèves les plus jeunes.

Nombre d'élèves : environ 330. Primaire et secondaire jusqu'à 16 ans (11th grade – general certificate of secondary education). Rookwood doit sa notoriété au suivi ultra personnalisé des élèves. Elle dispose en outre d'importantes installations : piscine, cours de tennis, football, gymnase.

Cette école est également attachée au développement d'aptitudes artistiques telles que le théâtre, la musique (excellente chorale) et le dessin.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

À leur arrivée, les quelques élèves étrangers sont reçus par le directeur et la responsable de l'école qui a étudié leur dossier. Elle leur explique le fonctionnement de l'école et les matières qui seront intégrées à leur emploi du temps.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

English, Maths, Science, History, Geography, Latin, French, Art, Music, ICT (information and communication technology), Physical education, General Studies, Personal, social and health education.

Activités annexes : Gymnastique, natation, tennis, football, échecs, art dramatique...

Les soirées sont animées par les responsables de l'internat à partir d'activités visant au bien être des élèves : jeux de société, télévision, petites animations...

Weekends sous la conduite des responsables de l'internat, des activités, des randonnées, des excursions dans lesquelles s'implique le directeur de l'école, sont régulièrement organisées.

COVID 19

Toutes les précisions nécessaires seront communiquées quelques semaines avant le départ

FORFAIT

Les forfaits sont indiqués ci-dessous à titre indicatif. Le prix exact dépend de nombreux critères et en particulier des taux de change et de la classe de l'élève.

Inclus

- La totalité des frais de scolarité ainsi que les livres scolaires
- Le voyage et l'assistance aux aéroports de départ et d'arrivée
- Le transfert à l'école
- Le coût du Gardian et le suivi sur place de l'élève
- Les assurances maladie/accident

Non inclus

- Les fournitures scolaires
- Les frais éventuels de famille d'accueil pendant les vacances scolaires
- Les frais de visa pour les séjours de plus de 6 mois (les précisions seront communiquées au moment de l'inscription)
- Les frais éventuels liés aux activités sportives et autres activités (voyage scolaire par exemple) proposées par l'école
- L'argent de poche (prévoir environ 200€ par mois)

VOYAGE

Vol Paris/Heathrow

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

FORFAITS

SÉJOURS	RÉF.	FORFAIT
Trimestre	UGPTR1	Environ 15 500€
Semestre	UGPSR1	Environ 26 000€
Année scolaire	UGPAR	Environ 38 500€

ANGLETERRE

ÉCOLE PRIVÉE EN INTERNAT

STOVER SCHOOL

PRÉPARATION AUX A LEVELS

Co-educational (établissement mixte)

New Abbot dans le Devon

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE

4^e à term.



Située dans un cadre verdoyant d'environ 30 hectares, Stover est l'une des écoles privées les plus réputées du sud-ouest de l'Angleterre. La qualité de ses installations, le nombre relativement restreint d'élèves (environ 410 dont 79 internes) et leur suivi individualisé fondé sur le développement de la personnalité et le goût de la réussite en font un établissement de grande renommée.

Les villes les plus proches sont Exeter et Torquay (Agatha Christie y naquit en 1890), distantes d'environ 15 miles. Torquay est la station balnéaire à la mode de cette partie de la côte surnommée la « Riviera anglaise ». Son climat doux, tempéré par le Gulf Stream, a favorisé le développement de plantes subtropicales telles que l'aloès, le camélia, le figuier, le magnolia...

Cette école se distingue dans les domaines scientifiques, littéraires et musicaux. Le sport joue une place importante (6 cours de tennis, 3 terrains de rugby, un parcours de golf, un gymnase, une piscine et possibilité de faire de la voile et de l'équitation). Trois après-midis par semaine sont consacrées au sport. Une fois la journée scolaire terminée, les élèves rejoignent les « houses », qui sont équipés d'installations complètes (télévision, salle de détente...). Chambre de 1 (pour les élèves les plus anciens) à 7 lits.

GUARDIANSHIP

Chaque élève est placé sous la responsabilité d'un Guardian qui suit sa scolarité et assure les transferts entre l'école et l'aéroport lors de l'arrivée et du départ de l'élève ainsi que lors des vacances scolaires.

COVID 19

Toutes les précisions nécessaires seront communiquées quelques semaines avant le départ

FORFAIT

Le forfait est indiqué ci-dessous à titre indicatif. Le prix exact dépend de nombreux critères et en particulier des taux de change et de la classe de l'élève.

Inclus

- La totalité des frais de scolarité ainsi que les livres scolaires
- Le voyage
- Le coût du Gardian et le suivi sur place de l'élève
- L'assistance et l'accueil aux aéroports (vols directs)
- Les assurances maladie/accident

Non inclus

- Les fournitures scolaires
- Les frais éventuels de famille d'accueil pendant les vacances scolaires
- Les frais de visa pour les séjours de plus de 6 mois (les précisions seront communiquées au moment de l'inscription)
- Les frais éventuels liés aux activités sportives et autres activités (voyage scolaire par exemple) proposées par l'école
- L'argent de poche (prévoir environ 200€ par mois)

VOYAGE

Vol Paris Londres Heathrow ou Exeter

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

FORFAITS

SÉJOURS	RÉF.	FORFAIT
Trimestre	UGPST3	15 000€
Semestre	UGPSS1	26 000€
Année scolaire	UGPSA	37 000€

ANGLETERRE

ÉCOLE PRIVÉE EN INTERNAT

WREKIN SCHOOL

Co-educational school (établissement mixte)

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE

10 à 15 ans



Wrekin School

Séjours de 2 à 4 semaines possibles en fin d'année selon disponibilités (voir site séjour classiques)

Située à une vingtaine de km au nord-ouest de Birmingham, cette école créée en 1880 et surnommée « the school in the garden » offre des conditions de séjour exceptionnelles aux élèves les plus jeunes. Elle se distingue par son enseignement ultra-personnalisé.

Nombre d'élèves : environ 410 dont 90 internes. L'école reçoit des élèves de nombreuses nationalités.

Elle dispose d'installations sportives de grande qualité (gymnase, tennis, piscine de 25m, terrains de sport) situées dans un cadre luxuriant. Elle dispose également d'une école de musique et d'une excellente section d'art dramatique.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

Langue anglaise, Maths, Sciences, histoire et géographie, infographie, psychologie, sciences humaines, langues modernes, théâtre, musique, éducation physique. Elle dispose également d'une équipe spécialisée dans l'enseignement personnalisé.

INTERNAT

Les élèves internes disposent de cinq « houses » modernes très confortables équipées d'un salon, d'une salle de télévision et d'une salle de jeux. Deux ou trois élèves par chambre. Les soirées sont animées par les responsables des « Houses » à partir d'activités visant au bien être des élèves : jeux de société, films, petites animations...

WEEKENDS

Ils se déroulent sous la conduite des responsables des « Houses » : activités sportives, excursions...

COVID 19

Toutes les précisions nécessaires seront communiquées quelques semaines avant le départ

FORFAIT

Le forfait est indiqué ci-dessous à titre indicatif. Le prix exact dépend de nombreux critères et en particulier des taux de change et de la classe de l'élève.

Inclus

- La totalité des frais de scolarité ainsi que les livres scolaires
- Le voyage
- Le coût du Gardian et le suivi sur place de l'élève
- L'assistance et l'accueil aux aéroports (vols directs)
- Les assurances maladie/accident

Non inclus

- Les fournitures scolaires
- Les frais éventuels de famille d'accueil pendant les vacances scolaires
- Les frais de visa pour les séjours de plus de 6 mois (les précisions seront communiquées au moment de l'inscription).
- Les frais éventuels liés aux activités sportives et autres activités (voyage scolaire par exemple) proposées par l'école
- L'argent de poche (prévoir environ 200€ par mois)

VOYAGES

Vol Paris/Birmingham

FORFAITS

SÉJOURS	RÉF.	FORFAIT
Trimestre	UGPTF1	Environ 18 000€
Semestre	UGPSF1	Environ 29 000€
Année scolaire	UGPAF	Environ 37 500€

ANGLETERRE

ÉCOLES PRIVÉES

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET FORFAITS

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE



Les falaises blanches de Dover

INSCRIPTION

Avant de s'inscrire, nous vous conseillons d'appeler Philippe Dinant, responsable de ces séjours au 02 47 39 13 00, ou de consulter l'un de nos conseillers départementaux. Merci de procéder à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredes-langues.com. Indiquer la référence du séjour choisi.

Un dossier complet vous sera transmis à réception de cette fiche.

Une fois le dossier en notre possession, un entretien avec l'un de nos consultants départementaux (presque tous professeurs d'anglais) sera nécessaire. Les précisions vous seront données en temps utile.

PIÈCES D'IDENTITÉ

En l'état actuel de la réglementation :

- Passeport valide et visa pour les séjours de plus de 6 mois
- Autorisation de sortie du territoire (AST) pour les jeunes de moins de 18 ans site internet : <https://www.service-public.fr>

COVID 19

Depuis le 4 octobre 2021 et jusqu'à nouvel ordre voici les règles à respecter pour entrer en Grande Bretagne : être entièrement vaccinés (deux vaccins)

Vaccins homologués : Oxford/AstraZeneca, Pfizer BioNTech, Moderna ou Janssen.

En raison des conditions sanitaires, la réglementation peut changer à tout moment.

ARGENT DE POCHE

Pour les dépenses à caractère strictement personnel, prévoir environ 100£ mensuelles.

Ces écoles disposent d'une « school shop » où les élèves peuvent se procurer cahiers, stylos, gadgets à l'effigie de l'école, parfois boissons, cookies... et l'uniforme.

DÉTAIL DU FORFAIT

*Les forfaits indiqués dans les pages de présentation des écoles ne sont donnés qu'à titre indicatif. Le prix exact du séjour peut varier selon l'âge ou la classe des élèves et les informations communiquées par l'école au moment de l'inscription. Les écarts peuvent être importants. Ils ont été calculés en octobre 2022 pour l'année scolaire 2023/2024 avec un taux fixé à 0,85€ pour 1 £. Ils seraient réajustés lors du règlement si l'euro évoluait au-dessous de 0,85£.

Pour l'année scolaire et le semestre, le forfait peut être réglé par trimestre si les parents le désirent.

Un acompte de 500€ est demandé au moment de l'inscription.

Inclus

- voyage aller/retour au départ de Paris et départ assuré par un responsable de Terre des Langues au moment du départ. - accueil à l'arrivée en Angleterre par un responsable de l'école ou par le Guardian.

- Les assurances maladie/accident (environ 40€ mensuels)
- Le suivi pendant le séjour par le « Guardian » choisi par Terre des Langues.
- Tous les frais de scolarité et d'internat ou d'accueil en famille pour Shore Ham College.
- Les livres de classe

Non inclus

- L'uniforme de l'école
- La garantie annulation (facultative mais conseillée), qui représente 2% du forfait. Terre des Langues doit en effet régler au moins le 1er trimestre du séjour 8 semaines avant le départ pour garantir l'inscription. En cas d'annulation à moins de six semaines du départ, cette garantie couvre les sommes versées.
- Les petites fournitures, les dépenses imprévues qui pourraient être liées à la pratique de certains sports, activités ou excursions proposées par l'école.
- Les écoles demandent souvent une « avance sur frais », sorte de compte en banque à partir duquel elles prélèvent les sommes nécessaires pour les sorties, club de sport... Cette avance se situe en principe entre 500£ et 800£.
- Les frais liés aux vacances de milieu ou de fin de trimestre (retour en France ou accueil en famille)

*Les forfaits précisés sur les pages des écoles sont indicatifs pour l'année scolaire 2022/2023.

Réduction de 200€ pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2022 pourvu que le dossier complet nous parvienne avant le 31 janvier 2023.

Ils sont réactualisés sur notre site internet début octobre chaque année.

ASSURANCE MALADIE

Compagnie d'assurance : AVI International, Contrat N° 670.030 TDL00003

-

Siège social : 10 ave de l'Arche – immeuble Colisée Gardens CS 70126

- 92419 Courbevoie Cedex

Téléphone: 01.44.63.51.00 - Courriel : contact-fr@avi-international.com

CALENDRIER SCOLAIRE

(à confirmer)

- **1er trimestre** : 4 septembre/10 décembre
Vacances de milieu de trimestre > 21/31 octobre.
- **2ème trimestre** : 5 janvier/25 mars
Vacances de milieu de trimestre > 12 février/22 février
- **3ème trimestre** : 14 avril/7 juillet
Vacances de milieu de trimestre > 22/31 mai

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)

USA

ÉCOLES PRIVÉES PRESTIGIEUSES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE

15 à 18 ans



À travers les USA, Terre des Langues est en relation avec de nombreuses écoles privées qui n'acceptent les élèves étrangers que pour une année scolaire complète, parfois un semestre. Celles que nous présentons dans cette rubrique sont des écoles prestigieuses et leurs tarifs sont très élevés. Nous sommes également en relation avec des écoles privées plus classiques qui acceptent les élèves pour une année scolaire, un semestre et souvent un trimestre seulement. Leurs prix sont moins prohibitifs et c'est pourquoi nous leur réservons une rubrique distincte. Toutes les écoles mentionnées dans cette première rubrique offrent un internat et rares sont celles qui disposent de familles d'accueil pour recevoir les élèves étrangers. La plupart n'ouvrent leurs portes aux jeunes étrangers que pour l'année scolaire ou le semestre. Certaines les acceptent pour le dernier trimestre, en famille d'accueil uniquement. Le dernier trimestre se terminant entre fin mai et mi-juin selon les écoles, les élèves qui souhaitent rester jusqu'en juillet doivent souvent changer de famille.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Aux USA, les écoles privées se distinguent des écoles publiques du pays par le fait que la totalité des élèves ambitionne les études universitaires, et que tous y parviennent, alors que c'est seulement le cas d'environ 40% dans les autres établissements.

Les écoles privées américaines représentent environ 10% des écoles du pays.

NB : aux USA, les études secondaires ne débouchent pas sur un diplôme d'état, mais sur un certificat de fin d'étude (high school diploma) qui ne donne pas accès à l'université (ou au « college »). Au terme de leurs études secondaires, les élèves souhaitant poursuivre des études supérieures postulent généralement plusieurs universités (parfois 3 ou 4).

Ils ne passent pas d'examen à proprement parler mais sont soumis à diverses épreuves dans les disciplines choisies.

L'entretien général avec un responsable des admissions, qui contrôle les motivations du candidat, est l'épreuve la plus importante.

Les bons élèves sont souvent admis dans plusieurs universités et choisissent évidemment celle qu'ils préfèrent.

*College ou University : les termes sont interchangeables. Le terme « University » indique automatiquement des études possibles jusqu'au « doctorate », donc longues, ce qui n'est pas le cas pour tous les « colleges ».

SPÉCIFICITÉS DES ÉCOLES PRIVÉES AMÉRICAINES

Principes d'éducation

La renommée de ces écoles est fondée sur des objectifs très ambitieux qui justifient leurs prix élevés.

- le développement l'individu, la confiance en soi, le goût de la réussite, et le respect d'autrui quelles que soient ses origines.

- la qualité des enseignements
- le nombre de leurs élèves admis dans les meilleures universités du pays.

La priorité est mise sur un suivi ultra personnalisé de chaque élève (pas plus de 12 élèves par classe la plupart du temps, jusqu'à 5 ou 6 lors des travaux pratiques ou dans certaines matières) et sur le développement du savoir par la réflexion et l'expérimentation.

Les outils mis à la disposition des élèves sont incomparables (bibliothèque, matériel informatique, matériel d'expérimentation scientifique (de pointe en physique et en biologie), équipements sportifs – piscine et tennis la plupart du temps, gymnase, terrains de sport etc. Enfin, les arts (musique, théâtre, danse, arts plastiques, photographie...) y tiennent une grande place.

Il s'agit la plupart du temps d'écoles non confessionnelles, mettant l'épanouissement de chaque élève au cœur de leur philosophie. Par contre, leur règlement intérieur s'appuie sur une logique inflexible : le sens des responsabilités, de la vie en groupe et l'autodiscipline. Bien sûr, le tabac est proscrié, ainsi que la consommation d'alcool ou de drogues (quelles qu'elles soient). Les élèves doivent s'engager dans un règlement par écrit.

Afin d'apprendre aux élèves à travailler ensemble, les travaux de recherche s'effectuent souvent en binômes.

Enfin, dans la majorité des cas, ces écoles mettent à la disposition des professeurs et du chef d'établissement de confortables maisons familiales construites sur le campus, facilitant le lien avec les élèves.

Les élèves étrangers

Les écoles privées américaines acceptent de scolariser les élèves étrangers pendant plusieurs années (ce qui n'est pas possible dans le cadre des écoles publiques), et de les présenter aux épreuves d'entrée dans les universités.

Presque tous les établissements possèdent une Middle School, du 6th au 8th grade (Collège – 6^e, 5^e, 4^e) et une Upper School du 9th au 12th grade (Lycée – 3^e, 2nd, 1^{er}, terminale). Certaines (les K12), commencent dès le primaire.

Externat ou internat

La majorité des établissements sont mixtes (co-educational). Ceux avec lesquels nous sommes en relation disposent presque tous d'un internat, mais quelques-uns offrent parfois le choix d'un accueil en famille (externat uniquement pour les séjours d'un trimestre). En pareil cas, nous conseillons aux candidats d'opter plutôt pour l'internat (les coûts sont à peu près les mêmes). Les élèves internes sont très encadrés et quantités d'activités leur sont proposées. Ils bénéficient en outre d'excellentes conditions d'hébergement qui favorisent la vie en groupe. Pour les internes, des familles d'accueil sont parfois proposées lors des vacances scolaires et le weekend.

Chaque élève (interne ou externe) est placé sous la tutelle d'un respon-

sable de l'école qui assure le suivi de son intégration et de sa scolarité.

En cas d'accueil en famille, celles-ci sont indemnisées.

NIVEAU LINGUISTIQUE ET ELTIS TEST

Les candidats qui souhaitent se rendre aux USA pour une année scolaire ou un semestre doivent se soumettre à un test de langue. Terre des Langues utilise le « ELTIS test ». Ce test doit être réalisé dans des conditions précises, sous la responsabilité de l'un des professeurs qui collaborent avec nous liste des consultants départementaux.

Un site internet permet aux élèves de se familiariser avec ce test www.eltistest.com/students/index.php

Nous recommandons fortement aux élèves de consulter ce site à plusieurs reprises pour s'entraîner et se détresser.

La plupart des écoles offrent aux jeunes étrangers des cours de soutien linguistique (EFL courses) afin d'accélérer leur progrès à l'écrit et à l'oral. L'inscription à ces cours est payante (entre 3000\$ et 4000\$ annuels).

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour des élèves de moins de 15 ans, nous consulter. La plupart des écoles ont une « Middle school » pour les élèves entre 11 et 15 ans.

Pour procéder à une inscription, au moins quatre mois sont nécessaires avant la rentrée scolaire américaine (entre début août et début septembre selon les écoles). S'inscrire avant Noël si le projet est bien arrêté.

Les élèves bacheliers peuvent faire acte de candidature. En pareil cas, ils doivent comprendre qu'ils seront considérés comme mineurs. Ils devront s'engager à accepter toutes les contraintes scolaires imposées par l'école. En principe, ils ne pourront pas participer aux compétitions sportives de l'école puisque, possédant un diplôme de fin d'étude, ils sont considérés comme « étudiant » dans le cadre des compétitions.

Au moment de l'inscription, un questionnaire général en anglais doit être rempli par l'élève, à la suite duquel un entretien sera conduit par l'un de nos consultants départementaux. L'un des parents doit être présent lors de cet entretien.

QUALITÉS REQUISES

- Avoir un niveau linguistique suffisant pour s'exprimer et comprendre.
- Avoir déjà effectué un séjour à l'étranger dans toute la mesure du possible.
- Avoir un niveau scolaire suffisant, c'est à dire au moins la moyenne générale (transcription des bulletins scolaires de l'année en cours nécessaire).
- Montrer des qualités personnelles et des motivations ne mettant pas en doute la capacité à réussir une expérience de ce type : équilibre, altruisme, adaptabilité, ouverture d'esprit et curiosité, absence de préjugés, sens de l'autodiscipline et flexibilité, serviabilité, communicabilité, maturité.

SANTÉ

Le dossier médical du participant est une pièce importante du dossier. Il ne faut rien dissimuler. De nombreux vaccins sont aujourd'hui exigés par les écoles (hépatite B et de plus en plus Hep A et méningite), Quand ils sont demandés, il est impossible de s'y soustraire sans certificat médical.

Si une pathologie antérieure au départ était découverte en cours de séjour sans que nous ayons été mis au courant de façon exhaustive (problème médical ou psychologique), l'élève serait renvoyé en France. Un remboursement ne pourrait être que partiel et ferait l'objet d'une âpre négociation. Cette information doit être communiquée au médecin qui remplit le dossier médical.

VISA

À réception d'un acompte de 1000€ et quelle que soit la durée du séjour, l'école nous communique le document intitulé I-20 permettant d'obtenir le visa d'études F1. Nous vous communiquons ce document dès réception afin que vous puissiez obtenir ce visa.

Les frais de visa sont d'environ à 320\$ (220\$ de SEVIS + 180\$ de frais de traitement et d'émission du visa +19€ pour l'expédition du visa à domicile). Ces frais sont à régler directement sur le site internet de

l'Ambassade américaine. Une fois ces paiements effectués, vous avez accès à un calendrier qui vous permet de prendre rendez-vous en ligne. Le déplacement à Paris est obligatoire pour le participant.

ARGENT DE POCHE

En principe, les livres scolaires sont fournis par l'école ainsi que le déjeuner de midi (repas automatiquement inclus en internat). Prévoir un minimum de 200\$ mensuels pour les dépenses à caractère personnel.

La plupart des écoles organisent des sorties facultatives (voyage scolaire, excursions dans d'autres états...) et demandent à l'inscription un acompte permettant de couvrir ces frais. Les sorties obligatoires sont souvent incluses dans le prix. La plupart des écoles disposent d'une boutique pour l'achat de boissons, de quelques denrées alimentaires, d'équipements sportifs, de tee-shirts et de gadgets à l'effigie de l'école.

- **Uniforme** : Un uniforme n'est pas toujours requis. Quand il l'est, il n'est pas inclus dans les frais de scolarité.

- **Wifi** : toutes les écoles sont équipées de wifi dans l'ensemble des bâtiments, mais l'usage du téléphone portable est strictement réglementé.

COVID 19

Les séjours se déroulant en famille d'accueil, il est impératif que les jeunes soient vaccinés et à jour en terme de rappels.

L'évolution des informations étant très fluctuante, merci de consulter le site officiel de référence : <https://www.traveldoc.aero>

LISTE DES ÉCOLES

- Kennedy Catholic Seattle
- Colorado Rocky Mountain school
- Vermont Academy
- Thornton Academy Portland Maine
- The Knox school NY
- Hyde School (Connecticut ou Maine)
- Stevenson High School (Californie) Pebble Beach ou Carmel
- Hawai Preparatory Academy (Big Island)

[Conditions d'annulation](#)

[Modalités d'inscriptions](#)

[Conditions particulières](#)

[Conditions générales](#)

[Préacheminement](#)

USA PRÉSENTATION DES ÉCOLES PRIVÉES PRESTIGIEUSES

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE

15 à 18 ans



Kennedy High School

KENNEDY CATHOLIC HIGH SCHOOL

Seattle (Washington State)

Internat pour les garçons, accueil en famille pour les filles
- Ecole mixte. (Année scolaire ou semestre)

Cette école magnifique reçut ses premiers élèves en 1968. Son nom, choisi par l'archevêque de Seattle qui était à Rome lors de l'assassinat de Kennedy 5 ans plus tôt, est dédié à sa mémoire.

Située à Burien au sud de Seattle, elle est la plus abordable des écoles privées avec lesquelles nous sommes en relation car elle offre automatiquement une bourse d'environ 5000\$ aux élèves étrangers qu'elle reçoit pourvu qu'ils ne se présentent pas aux examens d'entrée des universités américaines à l'issue de leurs études.

Il s'agit d'une école d'environ 670 élèves, ouverte à tous et tournée vers le monde,

Les équipements dont elle dispose sont exceptionnels (gymnase, terrains de sport, salle d'athlétisme...). Une piscine olympique, située à proximité, accueille les élèves souhaitant pratiquer la natation.

L'internat des garçons est ultra-modernes, équipé d'un billiard, de tables de ping-pong, d'une salle d'étude, d'une cuisine, d'un salon confortable et de chambres à un ou deux lits.

Prix approximatif : - Année scolaire : aux alentours de 32 500€.
- Semestre : aux alentours de 17800€

Ces prix incluent les vols et les assurances maladie/accident
NB : les élèves ayant un niveau linguistique inférieur au niveau B2 doivent prendre des cours d'anglais renforcé (ESL classes) d'un montant de 1800€ non inclus dans le prix.

Uniforme : Non

COLORADO ROCKY MOUNTAINS SCHOOL

Carbondale (40km d'Aspen)

Internat - École mixte non confessionnelle à partir de la 3ème

Prix approximatif d'une année scolaire : entre 55 000€ et 60 000€ vols et assurances maladie/accident incluses.

Cette école, située au cœur des Rocheuses, à environ 150km à l'ouest de Denver, fait partie de ces petites écoles privées américaines (176 élèves) ayant acquis une renommée internationale. Comme beaucoup, celle-ci fonde ses principes sur la personnalisation de la pédagogie en mettant en avant l'excellence dans l'enseignement classiques : sciences humaines, mathématiques, physique, chimie, biologie, arts. Le sport (de neige en particulier), tient une place importante. L'objectif est la formation d'élèves cultivés, responsables, armés du sens de l'effort et du goût de la réussite.



Colorado Rocky Mountains school

Nous recommandons cette école aux jeunes pratiquant le ski à un haut niveau.

L'école est configurée comme un petit village alpin (bâtiments en bois).

Préparation à l'entrée dans des universités prestigieuses telles que Duke, Brown, Johns Hopkins, Stanford et New-York University.

176 élèves dont 101 internes. Pas plus de 10 élèves par classe. Ratio prof/élèves 1/5. 15% de jeunes étrangers.

Centre musical, théâtre, bibliothèque et vastes terrains de sport.

Sports :

La situation de l'école (1850m d'altitude) permet la pratique de sports tels que le ski (toutes disciplines), l'escalade, le snowboard, mais également le kayak (très belles rivières), et l'équitation.

Élèves célèbres : Conrad Anker (alpiniste et écrivain, leader de l'équipe Northface dans l'ascension de l'Himalaya), Hanna Hall, actrice (Forest Gump), Oliver Platt, acteur (nombreux films : The Three Musketeers, The Impostor...), Josh Thompson, biathlète, médaille de bronze aux championnats du monde de 1987...

Uniforme : non

VERMONT ACADEMY

Saxtons River (Vermont)

Internat (accueil en famille sur demande) - École mixte (à partir de la 2nde)

Prix approximatif d'une année scolaire : entre 55 000€ et 60 000€ vols et assurances maladie/accident incluses.

Créée en 1876, cet établissement aujourd'hui non confessionnel, fut une école Baptiste jusqu'en 1936. Il s'agit d'un très bel établissement situé en pleine campagne (à proximité des Appalaches), à Saxtons River, entre Burlington et Boston.

Cette école accepte des élèves à partir du 9th grade (2nde). Elle en reçoit chaque année environ 240, dont 180 internes. Elle se distingue par un suivi ultra personnalisé (un professeur pour 5 élèves en moyenne – classe de 12 élèves maximum). Un conseiller pédagogique est mis à la disposition de chacun quatre fois par semaine. Le développement du potentiel de chaque élève selon ses aspirations personnelles est l'objectif d'éducation. Les arts (musique, danse et théâtre), les lettres et les langues (espagnol et français, mandarin et russe) ont une place importante dans les matières enseignées en dehors des matières scientifiques. L'école organise un festival musical chaque année. Elle dispose de deux bibliothèques.

Les sports principaux pratiqués dans l'école sont le tennis (6 courts), le basket, le hockey sur glace, la crosse, le soccer et le ski. Possibilité de



Vermont Academy

pratiquer l'équitation et le golf. L'école dispose d'un gymnase, de terrains de sports et d'une piste de patinage sur glace.

L'école dispose également d'un télescope très performant.

La devise de l'école : « *education for life, one student at a time* »

Élèves célèbres : Paul Harris, fondateur du Rotary club ; Russell Porter, explorateur, scientifique et astronome.

Préparation à l'entrée dans les meilleures universités du pays.

Uniforme : non

THORNTON ACADEMY

Portland (Maine)

Internat (accueil en famille sur demande) - École mixte. (Semestre envisageable sur demande)

Prix approximatif d'une année scolaire : entre 45 000€ et 50 000€ vols et assurances maladie/accident incluses.

Cette école, créée en 1811, fait partie des établissements privés historiques, typiques de la Nouvelle Angleterre, qui ont grandement influencé le système éducatif privé américain. Il s'agit d'une école indépendante et non confessionnelle ultra dynamique, située à proximité de la mer, offrant aux élèves un cadre de vie propice à l'étude.

Les sciences, les mathématiques, l'informatique et le journalisme font partie des matières que l'école met en avant. Les arts et les sports y ont également une place importante.

La devise de l'école : « *education for a changing world* »

Les équipements sont exceptionnels. L'école dispose d'une chaîne de télévision. Le magazine de l'école est conçu par les élèves.

Collège et Lycée, 1500 élèves dont 150 internes.

Dortoirs composés de chambres à deux ou quatre lits dans une résidence équipée de salons et de kitchenettes.

Uniforme : non

Partenariats avec les Universités du Maine et de New-England.

THE KNOX SCHOOL À LONG ISLAND

New-York

Internat - Mixte (à partir de la 6ème)

Prix approximatif d'une année scolaire : entre 55 000€ et 60 000€ vols et assurances maladie/accident incluses.

Créée en 1904 pour les filles avec des objectifs clairement tournés vers les arts (musique et danse en particulier), Knox est devenue école mixte en 1973. Il s'agit d'un établissement non confessionnel encore très



Knox school dans le Connecticut

orienté vers les arts (peinture, photographie, musique, danse, théâtre), qui a construit sa réputation sur ses relations avec les meilleurs centres artistiques de New York. Le programme d'enseignement est néanmoins classique (sciences, mathématiques, langues étrangères – français, espagnol, chinois - lettres, histoire). Le sport tient une place importante : la plupart peuvent être pratiqués, y compris l'équitation.

La devise de l'école : « *Learn to be exceptional* »

Idéalement situé à St James, sur Long Island, en bordure de mer, cet établissement très ouvert construit comme tous les autres sa pédagogie sur une attention très personnalisée des élèves (pas plus de 12 par classe avec un ratio de 1 professeur pour 6 élèves).

Les houses (qui comportent des dortoirs de 2 à 4 élèves – chambre individuelle possible en dernière année) sont situées en bord de mer et offrent un confort remarquable (salon, kitchenette etc.).

Nous recommandons évidemment cette école aux élèves ayant des ambitions artistiques.

Knox est en partenariat avec de nombreuses universités à travers le pays (UCLA, Cornell...), en particulier en Californie.

Uniforme : oui

HYDE SCHOOL

Connecticut ou Maine

Internat - École mixte non confessionnelle

Prix approximatif d'une année scolaire : entre 55 000€ et 60 000€ vols et assurances maladie/accident inclus

Hyde School dispose de deux campus, l'un est situé à Bath dans le Maine, à proximité de la mer et à environ 70km au nord de Portland, l'autre à Woodstock (Connecticut) à environ 90 km de Boston, 40 km de Providence et 50 km de Hartford,

Hyde fut fondée (campus du Maine) en 1966 par Joe Gauld, un professeur ayant une grande expérience des écoles privées traditionnelles. Il construisit les principes d'éducation de Hyde School après avoir constaté que la réussite scolaire ne consistait pas nécessairement à conduire tous les élèves à l'excellence académique. Gauld remarqua que certains élèves possédaient des capacités innées, et pouvaient atteindre des niveaux élevés tant dans les matières courantes qu'en sport, mais manquaient de confiance en eux-mêmes. Parallèlement, ils rencontraient des difficultés de communication avec leurs pairs bien que disposant de tous les atouts de la réussite. Il travailla beaucoup avec ces étudiants en mettant en valeur le sens de l'effort et le goût de la performance. Suite au succès de l'école du Maine, un 2ème campus fut créé dans le Connecticut en 1996. Ces deux écoles sont donc particulièrement recommandées à des élèves nécessitant une mise en confiance et prêts à faire un travail sur eux-mêmes dans le cadre d'un suivi personnalisé.

Il s'agit d'écoles très réputées, situées l'une et l'autre dans un cadre magnifique, disposant d'équipement ultra modernes, une bibliothèque riche de 6000 volumes, et offrant un cursus très complet en sciences humaines



Stevenson School en Californie

et en mathématiques. Le sport tient une place importante. Ces écoles sont en rapport avec les meilleures universités du pays. La devise de l'école, " Hyde School : the way school should be ".

Environ 150 élèves par campus. Ratio prof/élève : 1/6. Pas plus de 12 élèves par classe.

Uniforme : non

STEVENSON À PEBBLE BEACH ET CARMEL

Californie

Internat - École mixte non confessionnelle

Prix approximatif d'une année scolaire : entre 60 000€ et 65 000€ vols et assurances maladie/accident incluses.

Deux campus : de la 6^è à la 4^è, campus de Carmel, de la 3^è à la terminale, campus de Pebble Beach.

Située à proximité de la mer, dans l'un des endroits les plus recherchés des Etats-Unis, cette école fut fondée en 1952 par Robert Ricklefs, l'un des collaborateurs du général Eisenhower pendant la deuxième guerre mondiale. Ses objectifs éducatifs élevés lui permirent d'acquérir rapidement une renommée nationale, puis internationale.

Cette école comporte deux campus, celui de Carmel pour les élèves du primaire et du niveau Collège, et celui de Pebble Beach qui reçoit aujourd'hui environ 500 élèves du niveau lycée, dont 300 internes provenant de 19 états américains et de 25 pays.

Les objectifs éducatifs recherchés sont comparables à ceux des autres écoles (tête bien faite plutôt que tête bien pleine) mais s'adressent clairement à des élèves épris de réussite universitaire. Le niveau de recrutement des professeurs est très élevé.

Les enseignements des mathématiques et des sciences, des lettres et de l'histoire, des langues étrangères (français, espagnol, chinois ou japonais – au moins 5 ans – le latin est proposé), des arts, des sciences de la communication, sont prépondérants. La place donnée aux sports est également très importante (golf, tennis, natation – piscine olympique, water-polo, baseball, soccer, basket-ball, voile...). Les installations sont de première qualité. Enseignement du golf à un haut niveau.

Une bibliothèque de 12 000 volumes est mise à la disposition des élèves.

Préparation aux meilleures universités du pays et en particulier à UCLA et USC (University of South California). Certains élèves continuent leurs études à l'Université Louis et Maximilien de Munich, considérée comme l'une des meilleures d'Europe (34 prix Nobel).

Deux des filles de Clint Eastwood ont fait leurs études à Stevenson.

Uniforme : non



Hawaii Preparatory Academy

HAWAII PREPARATORY ACADEMY

Kamuela (Waimea - Big Island) Hawaii

Prix approximatif d'une année scolaire : entre 60 000€ et 65 000€ vols et assurances maladie/accident incluses.

Cette école prestigieuse et unique en son genre est située sur la grande île d'Hawaii, au pied du Mauna Kea (4115m d'altitude), où furent installés les célèbres télescopes du laboratoire de recherches en astronomie Gemini. Ces télescopes, considérés comme parmi les plus performants du monde, rassemblent une équipe internationale de chercheurs de très haut niveau, dont de nombreux français.

Cette école dispose d'équipements très sophistiqués dans des domaines à la pointe du progrès tels que la robotique et les drones, l'astrophysique, la sismologie, la biotechnologie et l'architecture environnementale. Certains projets sont élaborés en collaboration avec la NASA. Elle offre également un centre de recherches en biologie marine qui jouit d'une réputation internationale.

Toutes les matières classiques sont enseignées (littérature, mathématiques, physique, chimie, histoire...). Le théâtre et la musique, les arts visuels, la peinture, la sculpture, sont également proposés. Les sports tiennent une grande place (gymnase, terrains de sport, tennis, équitation, natation, surf etc.). L'école dispose d'une très belle piscine.

Partenariat avec Stanford et Cornell.

L'école reçoit environ 400 élèves. La moitié est interne, dont 60% de jeunes américains. 18% viennent du monde entier.

Tous ces élèves partagent des motivations très fortes dans le domaine d'étude choisi. Le ratio prof/élève est de 1 pour 6. Maximum de 12 élèves par classe.

Elèves célèbres : Ed Case, U.S. député ; Graham Salisbury, auteur et musicien ; Stephen C. Stearns, Biologiste évolutionniste, Professeur à Yale ; Peter Vitousek, Ecologiste et Professeur à Stanford ; Jeff Hubbard, Champion du monde de surf en 2006.

Big Island

La grande île d'Hawaii est une île volcanique. Le volcan principal (le Mauna Loa) est toujours en activité. Les paysages sont dominés par la présence de lave, en particulier dans la partie ouest et sud-est. Les températures tournent autour de 26° toute l'année, mais sont fraîches en altitude. Le versant Est des volcans est humide et offre une végétation tropicale. Les belles plages de sable ne sont pas très nombreuses. L'école est située à Kamuela (Waimea environ 10 000 habitants), à une trentaine de KM de la mer, dans la partie nord-ouest de l'île, à environ 800m d'altitude.

USA

ÉCOLES PRIVÉES CLASSIQUES

EXTERNAT

INTRODUCTION

ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

ANNÉE SCOLAIRE
SEMESTRE
TRIMESTRE

15 à 18 ans



St Dominic Academy dans le Maine



North Valley Christian Academy

Le département d'Etat américain n'autorise pas les jeunes étrangers à effectuer des séjours individuels dans les écoles publiques pour un trimestre seulement. Par contre, certaines écoles privées, souvent confessionnelles, sont prêtes à les accepter. Nous sommes en relation avec une quinzaine d'entre elles à travers le pays. Elles acceptent également les élèves pour une année scolaire ou un semestre.

Dans le cadre des séjours d'un trimestre, la durée exacte du séjour (10 à 12 semaines) est déterminée en fonction des dates de fin d'année scolaire, différentes selon les écoles (entre fin mai et mi-juin). Idéalement, le départ de France doit s'effectuer fin mars début avril. Prolongement parfois possible en famille d'accueil jusqu'à fin juin avec supplément.

À titre indicatif, nous indiquons la date de fin d'année scolaire au début du descriptif de chaque école.

Toutes ces écoles disposent de grands espaces, d'équipement sportifs de qualité, d'une bibliothèque, de laboratoires scientifiques bien équipés, et offrent des enseignements artistiques (musique, théâtre, dessin, peinture). Elles préparent aux grandes universités du pays.

La liste de ces écoles n'est pas exhaustive. À réception du dossier de chaque jeune, notre collaborateur américain rentre en contact avec l'école demandée, mais il n'est pas exclu qu'il n'y ait plus de place. En pareil cas, nous vous indiquerons quelles écoles sont encore disponibles.

Ces écoles attendent beaucoup des quelques jeunes qu'elles acceptent de recevoir. Elles souhaitent que leurs élèves puissent s'enrichir à leur contact. Ces séjours ne sont donc envisageables que pour des adolescents extrêmement ouverts, communicatifs, adaptables et prêts à donner beaucoup d'eux-mêmes pendant leur séjour.

Le jeune est totalement intégré au cursus normal. A son arrivée, il est aidé dans son intégration par un « counsellor ». Certaines matières optionnelles lui sont proposées.

Les cours commencent en général à 8h30 et se terminent vers 14h30. Toutes sortes d'activités sont proposées l'après-midi (sports, informatique, musique, clubs d'échec, de langue, de maths, théâtre etc.). La journée d'école se termine vers 16h30.

Le jeune retrouve ensuite sa famille d'accueil, qui attend également beaucoup de cette expérience. Il partagera sa vie de tous les jours, et sera mis en contact avec ses voisins et ses amis, qui seront heureux de lui faire partager leurs activités s'il est d'un abord sympathique. En dehors de la vie scolaire, il sera totalement dépendant de sa famille. Les américains ne se déplaçant jamais sans voiture, le jeune ne peut sortir seul. L'assistance à tous les cours, ainsi qu'aux activités de l'après-midi, sont absolument obligatoires. Aucun retard n'est toléré.

Dans le cadre de tels séjours, les ordinateurs sont proscrits quand ils ne sont pas utilisés dans le cadre du travail. L'usage du téléphone portable est vivement déconseillé et interdit dans la plupart des écoles. Les appels aux parents doivent être très limités (un appel par semaine maximum) afin de faciliter l'intégration.

Le déjeuner se prend obligatoirement à l'école (environ 7\$ repas non inclus dans le prix).

Les allées et venues à l'école sont assurées soit par la famille d'accueil, soit au moyen du « school bus » (véritable institution aux USA).

Les familles d'accueil ont presque toujours un enfant scolarisé dans l'établissement, mais il peut y avoir des exceptions.

Pendant son séjour, l'élève est suivi par un responsable local américain. Celui-ci est en contact régulier avec nous, l'école et la famille d'accueil.

NIVEAU DE LANGUE

Afin d'informer avec précision nos collaborateurs américains sur le niveau de langue du candidat, il doit passer un test linguistique (Eltis Test) peu après sa demande d'inscription. Aucun score particulier n'est exigé, mais il faut savoir qu'une fois sur place, l'école américaine ne proposera probablement pas de cours de soutien linguistique. Un élève dont le niveau d'anglais serait vraiment faible risque de rencontrer de grandes difficultés de compréhension dans le cadre d'un tel séjour. Ce test linguistique est effectué lors de l'entretien avec notre conseiller départemental. Il est possible de se préparer à ce test sur internet ELTIS Practice Test (eltestest.com)

Nous ne saurions exclure qu'une interview de l'élève par Skype ou par téléphone soit requise par le responsable du recrutement d'une école à réception du dossier de l'élève.

Étapes de l'inscription

Avant de s'inscrire, nous vous recommandons de rentrer en contact avec Philippe Dinant ou Shirley Garcia (responsables de ces séjours) au 02 47 39 13 00, ou de consulter l'un de nos conseillers départementaux). Merci de procéder à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredeslangues.com. Indiquer la référence du séjour choisi.

À réception de cette fiche, chaque candidat est contacté par Philippe Dinant ou son assistante (Shirley Garcia) et reçoit par courrier (ou par email) une version originale du dossier à constituer assortie d'explications précises.

Une fois intégralement rempli (et seulement dans ce cas), le dossier est transmis à l'organisme américain qui examine avec nous les divers points du dossier et contacte l'école choisie. En cas d'impossibilité, une autre école est proposée.

FORFAITS

Les jeunes qui s'inscrivent avant le 31 décembre facilitent grandement notre travail. Ainsi, toute inscription reçue avant cette date bénéficie d'une réduction de 200€ pourvu que leur dossier complet nous parvienne avant le 31 janvier 2023.

Dans ces forfaits, sont inclus le billet d'avion aller et retour et l'assurance maladie accident obligatoire, dont le montant total s'élève à environ 1700€.

Les parents qui bénéficient de privilèges aériens (miles, gratuité dans certaines compagnies) devront nous le signaler. Nous leur ferons bénéficier de ces avantages dans toute la mesure du possible.

Inclus

- La totalité des frais de séjour et de voyage, l'assistance à l'aéroport et l'accueil à l'arrivée.
- Les assurances maladie, accident et retour prématuré
- Les livres scolaires ne sont pas toujours inclus (la plupart des écoles les prêtent aux élèves gratuitement)
- Les fournitures scolaires, matériel de travaux pratiques, certains déplacements ou activités extra scolaires ne sont pas inclus,
- L'assistance régulière sur place de notre partenaire américain par le biais du responsable local.
- L'assistance de notre siège à Tours par le biais de Philippe Dinant ou Shirley Garcia
- L'Eltis test

Non inclus

- Les repas de midi si l'élève souhaite les prendre à l'école (5\$ à 7\$). Il est possible de préparer un « packed-lunch » dans la famille. En ce cas, le jeune doit le préparer lui-même.
- La garantie annulation, qui représente 2% du forfait (un 2ème acompte de 1000€ non remboursable en cas de désistement sera demandé avec le dossier d'inscription aux participants ne souscrivant pas cette garantie auprès de Terre des Langues). Cette garantie a pour objet de couvrir les frais d'annulation exigés par nos responsables étrangers une fois que nous leur avons transmis les dossiers des élèves. Elle n'est pas couverte par les cartes bancaires.
- **L'argent de poche** (environ 300\$ mensuels). Les tentations sont nombreuses.
- **Les frais du visa F1**, d'environ à 320\$ (220\$ de SEVIS + 180\$ de frais

de traitement et d'émission du visa +19€ pour l'expédition du visa à domicile). Ces frais sont à régler directement sur le site internet de l'Ambassade américaine. Une fois ces paiements effectués, vous avez accès à un calendrier qui vous permet de prendre rendez-vous en ligne. Le déplacement à Paris est obligatoire pour le participant.

NB : 80% du forfait doivent être réglés au plus tard fin février. En effet, les documents nécessaires pour l'obtention du visa F1 nous parviennent une fois l'intégralité du séjour réglée à l'organisme américain. Si des parents souhaitent un étalement des règlements, qu'ils n'hésitent pas à nous en parler.

Les prix signalés dans les présentations des écoles ne le sont qu'à titre indicatif pour tout séjour commençant avant le 1er septembre 2023.

COVID 19

Informations en attente d'actualisation

NOUS PROPOSONS AUSSI

Aux USA, Terre des Langues est également en relation avec quelques écoles privées prestigieuses dans lesquelles les élèves sont internes. Les prix de ces écoles sont très élevés (entre 45 000€ et 60 000€ annuels). Merci de nous consulter si vous êtes intéressés.

En voici la liste

- Kennedy Catholic Seattle
- Colorado Rocky Mountain school
- Vermont Academy
- Thornton Academy Portland Maine
- The Knox school NY
- Hyde School (Connecticut ou Maine)
- Stevenson High School (Californie) Pebble Beach ou Carmel
- Hawai Preparatory Academy (Big Island)

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Préacheminement](#)



Rockford Lutheran High School



CÔTE EST ET NOUVELLE-ANGLETERRE

St Dominic Academy

A Auburn dans le Maine (à proximité de Portland)

Fin d'année scolaire 7 juin.

Ecole privée catholique mixte créée en 1881 et située dans un domaine de 30ha. L'école secondaire fut créée en 1941. Elèves de 6^e à terminale (6th-12th grades). 300 élèves. Enseignement général lettres et sciences. Excellente section d'art dramatique d'infographie, et de publicité. Sports pratiqués : hockey, soccer, golf, baseball, tennis.

Ratio professeur/élèves 1/12. Pas plus de 17 élèves par classe. Très bon niveau d'enseignement. Préparation aux grandes universités du pays.

Uniforme : oui

Aquinas Institute – Rochester (NY)

Fin d'année scolaire 21 juin

Elèves de 6^e à terminale (6th-12th grades)
Cet établissement réputé, situé au cœur de la ville de Rochester, dans le nord de l'état de New York (environ 1h30 des chutes du Niagara), est une école catholique fondée en 1902. Elle compte environ 750 élèves avec un ratio professeur/élèves de 1 pour 15.
Middle School et Highschool

Uniforme : oui

Milford High school

Dans le Massachussets, à environ 30mn de Boston.
Fin d'année scolaire 31 mai

Ecole publique.

Cet établissement renommé, fondé en 1780, est situé dans un espace d'environ 10ha. Il compte aujourd'hui environ 1200 élèves. Dotée d'équipements remarquables, (terrain de sport olympique, gymnase, 6 courts de tennis...), il s'agit de l'une des plus belles écoles publiques de Nouvelle Angleterre. Elèves de 3^e à terminale (8th-12th grades). Enseignement général lettres et sciences. 25 élèves par classe maximum. Ratio professeurs/élèves : 1/15. Installations sportives de grande qualité : football, soccer, basketball, tennis, hockey.

Activités : Club de théâtre et de musique, nombreux sports.

Uniforme : non

ROCKY MOUNTAINS

North Valley Christian Academy

A Phoenix en Arizona

Fin d'année scolaire 24 mai.

Située au nord de Phoenix, cette excellente école privée luthérienne fut ouverte en 2010. Elle place l'expérimentation au centre de sa pédagogie. Toutes les matières classiques sont enseignées (langues étrangères : français et espagnol). Il s'agit d'une école mixte d'environ 370 élèves.

Pas plus de 18 élèves par classe. Ratio professeur/élève 1/7.

Activités artistiques nombreuses (bâtiment dédié) : théâtre, sculpture, musique, photographie

Principaux sports pratiqués : soccer, volleyball, basketball et golf. Magnifique gymnase.

Uniforme : Oui.

FORFAITS

Les prix indiqués ci-dessous sont indicatifs. Le prix définitif sera établi au moment de l'inscription

CÔTE EST ET NOUVELLE-ANGLETERRE	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
St Dominic Academy*	UUTD	Fin mars	Début juin	11 280€
Aquinas Institute*	UUTA	Début Avril	Fin Juin	11 280€
Milford High school*	UUTM	Mars	Fin mai	11 280€

Semestre aux alentours de 18 000€
Année scolaire entre 23 000 et 27 000€

ROCKY MOUNTAINS	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
North Valley Christian Academy*	UUTC	mars	Fin mai	11 280€

Semestre aux alentours de 18 000€
Année scolaire aux alentours de 29 000€



Victor Valley Christian school



Marist Catholic High school

MIDWEST ET GRANDS LACS

Rockford Lutheran High school

A Rockford dans l'Illinois

650 élèves

Fin d'année scolaire 24 mai.

Située à environ 70km à l'ouest de Chicago, Rockford fait partie de ces quelques écoles privées ouvertes à l'accueil de nos élèves pour le dernier trimestre. Il s'agit d'une école luthérienne offrant un enseignement général de grande qualité (lettres, langues, sciences). Excellente section musicale.

L'école est située sur un large campus comportant de très belles installations sportives et un gymnase. Sports : basketball, soccer, golf, volleyball et tennis.

Préparation aux grandes universités du pays.

Uniforme : Oui

St François Xavier (et non St François-Xavier)

A Appleton dans le Wisconsin.

Fin d'année scolaire 7 juin.

Ecole située à environ 250Km au nord de Chicago, à proximité de Green Bay et du Lac Michigan. Elle fait partie du Top 50 des écoles privées du pays. Excellent niveau d'enseignement.

Il s'agit d'un établissement privé catholique mixte créée en 1951. Elèves de 6^e à terminale (6th-12th grades). Environ 600 élèves entre la 3^e et la terminale.

Enseignement général lettres et sciences. Excellente section musicale.

Superbes installations sportives : Sports pratiqués, football, soccer, golf, baseball, tennis, volleyball, basketball.

Ratio professeur/élèves 1/17.

Uniforme : non requis mais code vestimentaire stricte.

FORAITS

Les prix indiqués ci-dessous sont indicatifs. Le prix définitif sera établi au moment de l'inscription

MIDWEST ET GRANDS LACS	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
Rockford Lutheran*	UUTR	Fin mars	Début juin	11 280€
St Francis Xavier*	UUTX	Début Avril	Fin Juin	11 280€

*Semestre aux alentours de 18 000€ - *Année scolaire entre 25 000 et 29 000€

WEST COAST

Victor Valley Christian school

Fin d'année scolaire - 31 mai

Date de création : 1915

Environ 400 élèves. Classes ne dépassant pas 18 élèves.

Située à Victorville, à environ 150km du centre de Los Angeles, au pied de la forêt nationale de San Bernardino, cette école mixte très réputée offre un niveau d'enseignement élevé, ouvrant la porte aux universités les plus prestigieuses du pays (Berkeley, UCLA...). Il faut noter que cet établissement se flatte de défendre des valeurs Pentecôtistes.

Sports pratiqués : basketball, volley, baseball, football américains, tennis.

Clubs : échecs, art dramatique, chant, Taekwondo.

Uniforme : oui

Marist Catholic High school

A Eugene dans l'Oregon

Fin d'année scolaire – 20 juin

Située à Eugene, au bord de la Willamette River, à environ 2h de route au sud de Portland, cette école catholique offre un niveau d'enseignement très élevé, et des conditions de vie scolaire remarquables : pas plus de 15 élèves par classe, toutes les matières classiques sont enseignées, les équipements sportifs superbes (plusieurs terrains de sport, tennis, basket, football, soccer, volleyball, natation, waterpolo, golf...) Les arts tiennent une place importante (musique – orchestre et chorale - peinture, sculpture, art dramatique).

Il s'agit d'un établissement d'environ 550 élèves, ouvert aux élèves de 6^e à Terminale (6th – 12th grades).

Uniforme : Non, mais règles vestimentaires strictes

FORAITS

Les prix indiqués ci-dessous sont indicatifs. Le prix définitif sera établi au moment de l'inscription

WEST COAST	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
Victor Valley*	UUTV	Mars	Fin mai	11 280€
Marist High school*	UUTH	Début Avril	Fin Juin	11 280€

*Semestre aux alentours de 18 000€ - *Année scolaire entre 25 000€ et 28 000€



Fort Lauderdale en Floride

Dans le cadre de ces séjours, la cible principale est l'apprentissage de la langue au moyen des techniques les plus modernes. Les progrès linguistiques des élèves sont concrets et mesurables.

Nous réalisons ces séjours avec trois écoles de langues rigoureusement sélectionnées. Elles reçoivent des jeunes du monde entier (européens, sud-américains, asiatiques, moyen-orientaux) et offrent un niveau d'enseignement de grande qualité. Cet enseignement est dispensé par des professeurs diplômés (EFL Teachers).

Elles offrent en général 9 niveaux d'enseignement (de « beginners » à « upper-advanced » avec des niveaux intermédiaires).

Aucun niveau de langue particulier n'est requis. À leur arrivée, les élèves subissent un test général et sont orientés dans la classe correspondant à leur niveau.

En cours de séjour, dès que les progrès réalisés le permettent, les élèves sont admis dans un niveau supérieur. Dans le cadre d'un séjour de 12 semaines, les bons élèves peuvent progresser de deux ou trois niveaux, et terminer dans la section « upper-intermediate ».

Ces écoles offrent des cours d'anglais général, mais proposent également des tests linguistiques tels que le TOEFL, le TOEIC (le coût des tests se situe aux alentours de 200\$). Les élèves qui souhaiteront passer ces tests devront le demander sur place. L'école de Fort Lauderdale est centre d'examen pour le TOEFL et le TOEIC. Ces écoles préparent également à l'entrée dans le système scolaire ou universitaire américain.

NB : Les jeunes étrangers s'inscrivent dans ces écoles pour des durées variées, qui peuvent aller de deux semaines à une année complète. Les élèves présents dans l'école ont entre 15 et 20 ans, parfois un peu plus. L'âge n'est pas le critère pour la répartition dans les classes, mais le niveau de langue.

LES COURS ET LE TRAVAIL PERSONNEL

Au choix, 15h, 17h, 20h, 25h ou 30h (les options de 15h et 17h ne sont pas soumises à visa) par semaine d'anglais général à raison de 6 à 9 cours de 50mn par jour, en général entre 9h et 12h45, 15h, 15h30, 16h30 ou 17h30. L'organisation des cours s'articule autour de quatre axes : la communication, la compréhension, la lecture et l'écriture. Le plus souvent, les professeurs ont une spécialité, et les élèves changent de professeur après chaque cours.

Les classes ne dépassent pas 12 élèves.

Chaque école dispose d'une bibliothèque linguistique, d'un accès à internet pour le travail personnel, d'une salle de détente, d'une cafétéria.

L'essentiel du travail est réalisé pendant les cours mais des préparations et des lectures sont demandées aux élèves pour le lendemain. Elles requièrent au moins une, voire deux heures de travail quotidien.

Repas de midi Voir plus loin

SUIVI DES ÉLÈVES

Chaque élève est secondé par un « counsellor » qui assure le suivi de son travail, contrôle les progrès accomplis, assure le suivi de son expérience en général, et veille à ce qu'il consacre son expérience à la pratique permanente de l'anglais.

ACTIVITÉS ANNEXES

Après les cours, les élèves doivent retrouver leur famille d'accueil. Pendant la semaine (presque tous les jours), et surtout le weekend, certaines activités sont proposées, parfois à titre gratuit, souvent à titre payant (voir pages suivantes selon les écoles). A Los Angeles, les écoles sont intégrées dans des campus et offrent un accès gratuit à des salles de sport ou à des piscines sous certaines conditions.

HÉBERGEMENT

Accueil en famille, demi-pension en semaine et pension complète le week-end.

Pendant le séjour, les jeunes sont reçus par des familles rigoureusement choisies, habitant à une distance raisonnable de l'école, dans un lieu régulièrement desservi par bus. Ces familles considèrent le jeune reçu comme leur propre enfant, souhaitent communiquer le plus possible avec lui, et l'intègrent à leurs activités quotidiennes. Ainsi, l'usage d'internet doit être restreint au strict minimum. La fréquentation d'autres français n'est pas autorisée. Les familles reçoivent en général un jeune d'une autre nationalité. Un supplément de 75\$ par semaine est demandé pour garantir une chambre individuelle.

Les sorties sont strictement réglementées par les familles et ne sauraient se faire sans leur autorisation. Un livret préparatoire sera remis au jeune avant le départ où il puisera toutes les recommandations nécessaires pour réussir son expérience familiale.

Les familles reçoivent une indemnité pour leur accueil mais n'en font jamais un commerce. Leur désir d'accueillir un jeune étranger et de lui faire apprécier leur pays est leur objectif principal.

DESSCRIPTIF DES ÉCOLES

FLORIDE

Fort Lauderdale

Bordée de trente kilomètres de sable blanc, capitale nautique des USA, Fort Lauderdale est sans nul doute la ville la plus accueillante de Floride. Avec les nombreux canaux qui la parcourent et lui donnent un caractère extrêmement pittoresque, elle mérite bien son surnom de « Petite Venise américaine ».

L'école de langues que nous y avons sélectionnée est l'une des meilleures du pays (Star Award du Study Travel Magazine en 2012). Elle est dirigée par un linguiste de haut niveau (d'origine française, il parle indifféremment cinq langues). Elle se situe en plein cœur de la ville dans le bâtiment du musée des Beaux-Arts, à 5mn de la plage en bus et à 1mn à



Language Academy à Fort Lauderdale



Citrus College en Californie



piéd de « Las Olas Boulevard », l'avenue principale de Fort Lauderdale.

Cours proposés : 17h sans visa, ou 20h, 25h et 30h avec un visa F1.

Accueil en famille : les familles choisies par l'école de Langues sont très accueillantes et se sentent vraiment responsables. Elles résident à moins de 5 miles de l'école. Une fois les cours et/ou les activités offertes par l'école terminées, et malgré les nombreuses tentations de sortie, les élèves doivent impérativement rentrer chez eux.

NB : en semaine, les repas de midi ne sont pas inclus (environ 7\$ par jour).

Equipements de l'école : 15 salles de classe ultra modernes, accès gratuit à internet, vidéothèque et bibliothèque, cafétéria. Activités annexes : un coordonnateur d'activités est chargé de proposer aux élèves des sorties qui se déroulent essentiellement le week-end (sports, plage, spectacles, visites des principaux centres d'intérêt des environs, ou excursions : Orlando, Key West, Everglades...). En semaine, certaines activités sont organisées à titre gratuit, d'autres – les excursions du weekend en particulier – à titre payant.

CALIFORNIE

A Los Angeles, nous réalisons le séjour dans deux universités ayant une école de langue ouverte aux adolescents.

Chaque école est animée par un directeur, un conseiller pédagogique, une équipe de professeurs et un responsable des activités extra scolaires. Tous sont facilement accessibles et se consacrent entièrement à la réussite du séjour des élèves.

Cours proposés : 15h (sans visa), 20h, 25h, ou 30h avec un visa F1.

Les deux écoles se situent au cœur de deux Campus célèbres :

Citrus College à Glendora

A 30mn du centre de Los Angeles.

Un bâtiment spécifique du Campus est occupé par l'école et comprend actuellement 8 salles de classe. Sous certaines conditions, les équipements sportifs du campus sont mis à la disposition des élèves (piscine, tennis, salles de musculation, gymnase). Un coordonnateur d'activités est à la disposition des jeunes dans ce domaine.

Activités annexes : le coordonnateur d'activités est chargé de proposer aux élèves des sorties (souvent à titre payant) qui se déroulent après les cours et le week-end (sports, plage, spectacles, visites des principaux centres d'intérêt des environs, ou excursions - Disney Land, Knott's Berry

Farms, Universal Studios, Sea World...). Les excursions organisées sont très nombreuses.

En semaine, repas de midi dans l'un des restaurants du campus non inclus (environ 7\$ par jour).

Saddleback Community College

Dans l'Orange County

A environ 1 heure du centre de Los Angeles, et 20mn de Laguna Beach.

Un bâtiment spécifique du Campus est occupé par l'école et comprend actuellement quatre salles de classe. Sous certaines conditions, les équipements sportifs du campus sont mis à la disposition des élèves (piscine, tennis, practice de golf, salles de musculation, gymnase). Un coordonnateur d'activités est à la disposition des jeunes.

Activités annexes : elles sont à peu près les mêmes qu'à Citrus, mais l'accès à la plage est plus facile, et des activités telles que le surf, ou simplement la baignade, sont proposées.

En semaine, repas de midi dans l'un des restaurants du campus non inclus (environ 7\$ par jour).

ÉTAPES DE L'INSCRIPTION

Avant de s'inscrire, nous vous conseillons d'appeler Philippe Dinant, responsable de ces séjours au 02 47 39 13 00, ou de consulter l'un de nos conseillers départementaux page 56. Merci de procéder à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredeslangues.com. Indiquer la référence du séjour choisi.

À réception de cette fiche, nous transmettons à chacun un dossier très complet. Ce dossier doit être renvoyé à Terre des Langues dans un délai maximum de deux semaines. Une fois examiné, nous le transmettons au professeur mentionné plus haut.

Deux entretiens avec ce professeur sont exigés pour la participation à ce séjour, le premier en présence d'un parent après la remise du dossier d'inscription, l'autre sans les parents avant le départ.

PIÈCES D'IDENTITÉ

- Passeport et visa nécessaire.
- Comme indiqué plus haut, le visa F1 n'est pas requis pourvu que le nombre de cours ne dépasse pas 17h par semaine. Dans les autres cas, l'obtention d'un visa implique un déplacement du candidat au consulat des USA à Paris sauf pour les jeunes de moins de 15 ans (à ce jour, 2200\$ de SEVIS à régler directement sur internet + 180\$ de frais de visa à régler sur place par mandat compte). Il faut compter en plus les frais



Plage et Pacific Park prêt de Los Angeles

de communication avec l'ambassade pour prendre le rendez-vous du dépôt de visa (14€50 l'appel), et 25€ de Chronopost pour recevoir le passeport avec le visa.

- Autorisation de sortie du territoire. Depuis janvier 2017, les jeunes de moins de 18 ans quittant notre territoire non accompagnés de leurs parents doivent être munis d'une autorisation de sortie du territoire « AST » à obtenir sur le site www.service-public.fr.

Date limite d'inscription : 6 semaines avant le départ pour les écoles de langue. Au-delà, nous consulter.

COVID 19

Les séjours se déroulant en famille d'accueil, il est impératif que les jeunes soient vaccinés et à jour en terme de rappels.

L'évolution des informations étant très fluctuante, merci de consulter le site officiel de référence : <https://www.traveldoc.aero>

ARGENT DE POCHE

Prévoir un budget supplémentaire d'au minimum 300\$ pour participer aux excursions les plus intéressantes le weekend).

DÉTAIL DU FORFAIT

Inclus

- La totalité des frais de séjour et de voyage (vols directs – Miami ou Los Angeles)
- L'accueil en famille en demi-pension en chambre simple (partage de la chambre avec un jeune étranger d'une autre nationalité possible avec une réduction de prix) et en pension complète le weekend.
- L'accueil à l'aéroport au départ et à l'arrivée
- Les assurances maladie, accident et retour prématuré
- Les livres scolaires
- Le suivi de l'élève sur place

Non inclus

- Les repas de midi à l'école – (environ 7\$).
- La garantie annulation, facultative, qui représente 2% du forfait.
- Les frais de visa quand le séjour contient plus de 17h de cours par semaine.
- Les frais de transport public éventuels sur place.

Le solde des séjours est exigible six semaines avant le départ. En cas de nécessité, nos collaborateurs américains ne transmettent les documents nécessaires à l'obtention du visa qu'une fois le séjour réglé. Si des parents souhaitent un étalement des règlements, qu'ils n'hésitent pas à nous en parler.

VOYAGE

Il s'effectue systématiquement sur ligne régulière. Sauf exception, les élèves voyagent non accompagnés entre la France et les USA. Vols directs. Un responsable de Terre des Langues est présent lors du départ.

[Conditions d'annulation](#)
[Modalités d'inscriptions](#)
[Conditions particulières](#)
[Conditions générales](#)
[Prêcheminement](#)

FORFAITS

Séjours de 4, 6 8 ou 10 semaines possibles, nous consulter.

Réduction de 200€ pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2022 pourvu que le dossier complet nous parvienne avant le 31 janvier 2023.

Les prix indiqués ci-dessous sont indicatifs. Le prix définitif sera établi au moment de l'inscription.

SÉJOURS EN ÉCOLES PUBLIQUES	RÉF.	DÉPART	RETOUR	FORFAIT
Trimestre Fort Lauderdale (Floride)				
17h de cours semaine (pas de visa)	UUTF17	Avril + 12 semaines	Juillet	9920€
19h de cours semaine	UUTF19	Avril + 12 semaines	Juillet	10 160€
25h de cours semaine	UUTF25	Avril + 12 semaines	Juillet	10 740€
17h de cours semaine (pas de visa)	UUTF6	6 semaines		6 620 €
Trimestre Citrus/Saddleback (Los Angeles)				
15h heures semaine (sans visa) 12S	UUTC15	Avril + 12 semaines	Juillet	10 210€
20h de cours semaine 12S	UUTC20	Avril + 12 semaines	Juillet	10 520€
25h de cours semaine 12S	UUTC25	Avril + 12 semaines	Juillet	11 120€
15h semaines (sans visa)	UUTC6	6 semaines		6 780€

L'ENGAGEMENT DU CONTRAT QUALITÉ

— TERRE DES LANGUES EST LABELLISÉ —



L'OFFICE NATIONAL DE GARANTIE DES SÉJOURS LINGUISTIQUES ET ÉDUCATIFS

Le Contrat Qualité s'applique aux

- ▶ Séjours linguistiques de courte durée
- ▶ Voyages scolaires éducatifs
- ▶ Séjours de longue durée
- ▶ Séjours au pair
- ▶ Écoles de langue
- ▶ Jobs et stages en entreprise à l'étranger
- ▶ Séjours éducatifs et culturels de vacances à l'étranger

CONTRÔLE ET GARANTIE des critères de qualité concernant

- ▶ les voyages
- ▶ l'encadrement
- ▶ le choix des familles d'accueil et des lieux d'hébergement
- ▶ l'enseignement, la sélection des professeurs
- ▶ le confort, la sécurité et l'équipement des locaux
- ▶ l'organisation et le bon déroulement des séjours
- ▶ le respect des prestations annoncées.

CONCILIATION

L'Office a mis en place une commission de conciliation paritaire, en charge du suivi de la satisfaction des participants ou des clients. Cette commission est composée de professionnels, de représentants de deux grandes fédérations de parents d'élèves, l'APEL et la FCPE, et d'associations de consommateurs agréées.

TERRE DES LANGUES s'engage à respecter les termes du Contrat Qualité de l'Office national de garantie des séjours linguistiques et éducatifs, élaboré avec les principales fédérations de parents d'élèves et des associations de consommateurs agréées. L'Office bénéficie du soutien du Ministère chargé de la Jeunesse.

Le présent contrat est signé entre l'Office et ses membres actifs, organismes de séjours linguistiques et éducatifs.
L'OFFICE • 8 rue César Franck - 75015 Paris • T 01 42 73 36 70 • F 01 42 73 38 12
infos@loffice.org • www.loffice.org • Association loi 1901

ARGENT DE POCHE

Nous conseillons aux parents de procurer à leur enfant une carte de crédit internationale (des solutions intéressantes sont aujourd'hui proposées avec les cartes « Revolut » ou « N26 »). Désormais, c'est ainsi que procèdent la plupart des parents lors des séjours à l'étranger de leurs enfants. Ces cartes, provisionnées à l'avance, sont faciles à gérer, et surtout, on obtient grâce à elles le meilleur taux de change.

PRÉACHEMINEMENTS

ACHEMINEMENTS A/R VERS PARIS (GARES ET AÉROPORTS) OU LILLE EUROPE

A travers ce service, Terre des Langues vous propose d'organiser à votre place l'acheminement de votre enfant (achat du billet de train ou d'avion* - aller simple ou aller/retour et accueil à l'aéroport) pour rejoindre Paris (gares ou aéroports).

- Acheminement Aller (Province-Paris) : A son arrivée à Paris, votre enfant est accueilli et pris en charge par l'un de nos accompagnateurs jusqu'au lieu de rendez-vous pour son départ.

- Acheminement Retour (Paris-Province) : Au retour de son séjour, il est accueilli par l'un de nos accompagnateurs qui le prend en charge jusqu'à son lieu de départ.

Dans la plupart des cas, le participant voyage seul lors de ces acheminements.

*NB : Sauf souhait contraire de votre part, nous privilégions le train quand les horaires le permettent.

Pour utiliser ce service : dans la rubrique 3 de la fiche de préinscription située page 55, merci d'indiquer le nom de la ville souhaitée. Elle peut être différente à l'aller et au retour.

NB : Cette demande débouche automatiquement sur une réservation de notre part. Pour qu'elle soit effective, le règlement devra nous être transmis avec le dossier d'inscription définitive de votre enfant (en cas d'annulation, les frais d'accompagnateur – 40€ par mission - sont remboursés ainsi que les frais de billet, sauf pénalités imposées par les compagnies).

PRÉCISIONS

- **Angleterre, Irlande, Allemagne et Espagne** : voyage en avion. Départs de Roissy prévus (sauf contordre) en début d'après-midi.

Au départ des villes de province desservies par un aéroport, nous recherchons à effectuer la réservation jusqu'à destination finale.

Si le vol n'est pas direct, nous organisons le transfert de l'élève à son arrivée à Roissy. Toutes les informations de prise en charge à Roissy seront communiquées en temps utile. Il y a plusieurs cas de figure selon le terminal d'arrivée et de départ.

Un vol direct est parfois possible, ce qui est plus pratique et moins onéreux. En pareil cas, nous vous indiquerons les prix et vous demanderons quelle est votre préférence. Si vous choisissez la solution du vol direct, votre enfant sera attendu à son arrivée avec un panneau à son nom par notre équipe étrangère.

- **Angleterre**, vols directs possibles au départ de quelques villes de province pour London Heathrow et parfois Birmingham. Passage obligatoire par Paris pour les autres destinations.

- **Irlande**, pour Cork, passage par Roissy nécessaire.

- **Espagne pour Madrid** : vols directs ou via Barcelone au départ de Lyon, Marseille, Nantes, Toulouse, Bordeaux et Nice.

- **USA, Canada, Mexique, Australie, Nouvelle Zélande** :

Les décollages ont lieu en général dans la matinée ou en début d'après-midi pour les USA et le Canada, en fin de journée pour l'Australie et la Nouvelle Zélande, et en début d'après-midi pour le Mexique.

Les participants doivent être présents à l'aéroport 3 heures avant.

Les participants qui devront arriver à Roissy (ou Orly) la veille pourront réserver une chambre à l'hôtel Ibis*** de l'aéroport.

Prix de la chambre : environ 110€ (2 ou 3 lits). Petit déjeuner en sus : 10€ (prix constatés à l'impression de cette brochure).

Accueil « Terre des Langues » à l'arrivée à l'aéroport. Si vous le souhaitez, nous pourrions faire cette réservation pour vous.

INSCRIPTION ET PRIX DES ACHÉMINEMENTS ALLER/RETOUR ** VERS PARIS

Merci d'indiquer votre souhait dans la rubrique 3 de la fiche de préinscription page 55.

Vous pouvez indiquer une ville différente de celles mentionnées ci-dessous. La ville peut être différente à l'aller et au retour.

Les prix sont garantis pour les demandes nous parvenant au moins trois mois avant le départ. Au-delà, en cas de nécessité, nous vous soumettrons l'éventuel supplément pour accord.

Si vous souhaitez que cet acheminement s'effectue par AVION, merci de le mentionner dans la rubrique 3 de la fiche. Si cela pose problème, nous rentrerons en contact avec vous et chercherons ensemble une solution alternative.

NB : si vous bénéficiez de tarifs préférentiels avec Air France ou la SNCF, merci de nous consulter.

Lille (TGV)	210€
Angers, Besançon, Caen, Chalons en Champagne, Dijon, Le Mans, Nantes**, Poitiers, Reims, Rennes**, Tours	270€
Agen, Angoulême, Annecy**, Avignon, Bordeaux**, Brest**, Chambéry, Clermont**, Grenoble, **Limoges, Lorient**, Lyon**, Marseille**, Montpellier**, Pau**, Perpignan**, Quimper**, Rodez**, Strasbourg**, Tarbes**, Toulouse**	320€
Biarritz** (Avion ORLY)	380€
Nice**, Toulon** (Avion)	360€
Autres villes possibles : Nous consulter	

** Vols possible. NB : les premiers vols du matin peuvent engendrer un surcoût. En pareil cas, nous n'engagerons la commande qu'avec votre accord.

***Pour toute réservation : consulter le site des hôtels Ibis sur internet ou Hôtel Ibis Roissy : tel : 01 49 19 19 19 - Hôtel Ibis Orly : Tel : 01 56 70 50 50

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Les informations ci-dessous sont rédigées en vertu des textes en vigueur, selon les exigences de style...

Les conditions générales de vente sont celles fixées par l'article R.21114 du Code du tourisme (page 43). La spécificité des séjours linguistiques impose les conditions particulières suivantes :

Les informations indiquées dans le présent site internet (ou dans la brochure) tiennent lieu de contrat.

L'inscription à nos séjours implique l'adhésion sans réserve aucune, tant de la part du participant, que de ses parents et/ou éventuellement de la personne physique ou morale finançant le séjour, aux conditions générales de ventes ainsi qu'aux conditions particulières qui suivent.

La présente brochure constitue l'information préalable visée par l'article R2117 des conditions générales de vente. Les programmes proposés sur notre site internet (ou dans notre brochure) ont été élaborés longtemps à l'avance. En application des conditions générales de vente, nous nous réservons le droit d'apporter des modifications à l'information préalable que constitue notre site internet ou notre brochure. Ainsi, si par suite de circonstances impérieuses ou indépendantes de la volonté de " Terre des Langues " ne permettant pas d'assurer une bonne organisation du séjour " Terre des Langues " se réserve le droit de modifier ou annuler le séjour. Dans le cas d'une annulation de séjour, les participants pourront soit transférer leur inscription sur un autre séjour offrant encore des places libres, aux prix et conditions de ce nouveau séjour, soit demander le remboursement des sommes versées (les frais d'inscription, d'un montant de 140€, seront alors déduits). Un tel remboursement, et d'une façon générale tout remboursement, ne pourra s'exercer qu'au profit de la personne ou de l'organisme ayant versé les sommes en question, sans que l'un ou l'autre puisse prétendre à aucun versement au titre de dommages et intérêt. Les raisons qui pourraient amener " Terre des Langues " à procéder à des modifications, regroupements ou annulations de séjour sont notamment (mais non exclusivement) les suivantes :

Cas de force majeure (hostilités, guerre, insurrection, cataclysme, pandémie, grève, changements d'horaires etc.).

Risques affectant le bon déroulement du séjour (incapacité d'un prestataire par exemple).

Difficultés d'accueil consécutives à une conjoncture locale non prévue. " Terre des Langues " se réserve le droit de modifier à tout moment, si les circonstances l'exigent dans l'intérêt des participants, le lieu de séjour, les dates, heures, voire leur annulation, sans pour autant être tenu à une quelconque indemnisation.

FORMALITÉS

Les participants devront être en possession de tous les documents requis par les autorités françaises et étrangères, tels que carte d'identité, autorisation de sortie du territoire (AST) pour les jeunes de moins de 18 ans, passeport, visa éventuel, ESTA pour les séjours aux USA, AVE pour les séjours au Canada, et ce à l'heure de départ et de retour en France.

Il revient à chaque participant et à sa famille d'obtenir et/ou de vérifier la validité de ces documents à compter de la date d'inscription.

NB : séjours hors Europe – pour la plupart des pays, 6 mois au minimum doivent séparer la date du retour et la date d'expiration du passeport pour que celui-ci soit considéré comme valide.

Les participants de nationalité autre que française prendront un soin tout particulier à s'assurer que toutes les formalités relatives à leur séjour seront remplies sans difficulté en contactant l'ambassade concernée.

L'inscription aux séjours organisés par " Terre des Langues " vaut engagement du participant.

Toute personne qui ne pourrait participer au séjour en raison de la non production aux autorités concernées des pièces d'identité, visa d'entrée, ou autres documents requis, ou dont la situation personnelle amènerait lesdites autorités à lui interdire l'accès au départ ne pourra prétendre à aucun remboursement. Il devra en outre assumer personnellement les frais éventuels consécutifs à une telle situation.

Tout participant qui, en raison d'infractions aux lois et règles des pays traversés (ceci incluant le vol et la drogue), ou des compagnies de transport utilisées, ou de mauvaise conduite au sein de sa famille d'accueil (non-respect des exigences de la famille en matière de sorties ou de conduite par exemple) ou de mauvaise conduite à l'école (à fortiori dans le cadre des séjours de longue durée, dont la réalisation est soumise aux

lois du pays, qui imposent une réglementation très stricte – le visa peut être suspendu pour cause de mauvaise conduite en cas de renvoi d'une école par exemple), contraindrait à écourter son séjour ou à retarder son retour, sera ipso facto considéré comme n'appartenant plus au groupe constitué de "Terre des Langues". En pareille circonstance, le candidat ou ses parents ne pourront prétendre à aucun remboursement. Le candidat sera rapatrié en France dès que ses parents ou toute autre personne (membres de la famille, frère ou sœur majeur(e), grands-parents, oncle ou tante), ou toute personne investie de responsabilités légales vis à vis de l'enfant aura été mis au courant. Les parents ou personnes ci-dessus mentionnées seront tenus de venir rechercher l'enfant à son retour dans la gare ou l'aéroport d'arrivée en France, selon les instructions communiquées par «Terre des Langues».

Tout participant qui ne se présente pas au départ ne peut prétendre à aucun remboursement.

ASSURANCES MALADIE/ACCIDENT/ RETOUR PRÉMATURÉ

Pour tous les pays hors Union Européenne, les participants sont automatiquement couverts, dans des conditions qui seront transmises en même temps que le dossier d'inscription définitive, pour la maladie et l'accident, et sous certaines conditions, le retour prématuré. Nous partons du principe que tout participant possède une assurance responsabilité civile valable à l'étranger. À défaut, il appartient à chacun de souscrire cette assurance.

Compagnie d'assurance sauf pour certains séjours (quand notre partenaire exige de choisir lui-même cette assurance) : AVI International, Contrat N° 670.030 TDL00003 –
Siège social : 10 ave de l'Arche – immeuble Colisée Gardens CS 70126 – 92419 Courbevoie Cedex
Téléphone : 01.44.63.51.00 - Courriel : contact-fr@avi-international.com

Pour tous les pays de l'Union Européenne, les participants doivent se munir de leur carte européenne d'assurance maladie (elle s'obtient auprès de votre caisse d'assurance maladie habituelle). Les élèves seront alors pris en charge dans les conditions de leur pays d'accueil. Les parents souhaitant souscrire une assurance complémentaire couvrant le rapatriement en cas de maladie ou d'accident doivent nous consulter.

CONDITIONS D'ANNULATION AVANT LE DÉPART

Le forfait des séjours inclut automatiquement 140€ de frais de dossier non remboursables.

Chaque inscription implique le paiement d'un acompte par Terre des Langues aux compagnies de transport ainsi que, la plupart du temps, aux responsables étrangers, incluant une partie non remboursable.

La garantie annulation (non couverte par les cartes de crédit) est facultative. Elle permet le remboursement des sommes versées moins le coût de cette garantie et des frais de dossier mentionnés plus haut inclus dans les forfaits. Elle couvre les désistements en cas de maladie ou accident ne permettant pas au participant d'effectuer son séjour, de décès d'un parent (parents, grands-parents, frère, sœur), ou de perte d'emploi de l'un des parents. Cette garantie ne couvre pas les désistements liés aux échecs à des examens tels que le bac (en pareil cas, les exigences de nos partenaires étrangers sont variables). Des précisions à ce sujet sont apportées dans les pages des séjours. Quand tel n'est pas le cas, nous consulter. Cette garantie sera proposée au moment de l'inscription définitive.

A- Séjours longs (trimestre, semestre, année scolaire) :

- 1) Irlande, Espagne et en école privée dans tous les pays : 2% du forfait (voir précisions dans les pages des séjours).
- 2) Allemagne et Mexique : 3% du forfait
- 3) USA en écoles publiques (voir précisions dans la rubrique forfait du séjour) : 5% du forfait

B- Séjours de moins de trois mois : 3% du forfait

À défaut de garantie annulation, les retenues en cas de désistement se 53

feront selon les modalités ci-après :

- Frais de dossiers non remboursables : 140€
- Désistements survenant plus de 125 jours avant le départ : 260€
- Désistements survenant entre 125 et 65 jours avant le départ : 20% du forfait
- Entre le 65^e et le 30^e jour : 30% du forfait
- Entre le 29^e et le 21^e jour : 50% du forfait
- Entre le 20^e et le 14^e jour : 60% du forfait
- Entre le 13^e et le 8^e jour : 80%
- Moins de 8 jours : 100%.

Toute annulation doit être communiquée à "Terre des Langues" par lettre recommandée avec accusé de réception. Conformément à l'article 99 du décret N° 9449 du 15 juin 1994, l'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. La particularité de nos séjours, notamment en raison des placements dans les familles d'accueil, amènerait dans un tel cas "Terre des Langues" à considérer l'adéquation aux conditions à remplir avec beaucoup de soin.

NB : quelle qu'en soit la durée ou la raison, tout séjour commencé puis écourté ne peut donner lieu à aucun remboursement dans le cadre d'un accueil bénévole. Quand la famille d'accueil est indemnisée, un remboursement partiel des frais d'accueil sera négocié avec notre partenaire étranger.

LITIGES

Le recours à un médiateur de la consommation est régi par le code de la consommation. La Médiation Tourisme Voyages (MTV) est le médiateur sectoriel reconnu par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation (CECMC).

Terre des Langues est membre de l'Office National de Garanties des séjours linguistiques, qui dispose d'une commission de médiation et de conciliation au sein de laquelle agissent les APEL et des représentants d'associations de consommateur. La commission de conciliation de L'Office traite du respect du Contrat Qualité.

FORFAIT

Notre politique de prix s'appuie sur notre volonté de clarté. Les forfaits ont été établis en fonction des prix en vigueur à la date d'impression de cette brochure. Tout est mis en œuvre pour tenir les prix annoncés. Certaines situations exceptionnelles peuvent néanmoins nous contraindre à les modifier :

- Changements dans la situation économique et politique des pays d'accueil
- Changements dans les conditions des divers prestataires auxquels nous avons recours (transporteurs en particulier).
- Changements dans les taxes (aéroports, surcharge carburant...) et redevances des divers pays concernés, y compris la France
- Variations de plus de 5% dans les taux de change (taux de calcul au moment de l'impression de la brochure 1€ = 1 USD 0,85 GBP 1,40 CAD – 1,40 AUD – 1,50 NZD)

Nos forfaits s'entendent : par personne, en euros, toutes taxes comprises (taxes aériennes vols hors Europe : elles sont incluses au prix qui nous a été communiqué par les compagnies au moment des réservations entre 340€ et 420€ selon les compagnies et la destination pour les vols longs courriers au 30 septembre 2021. Si ces taxes venaient à augmenter de plus de 20€, nous nous trouverions dans l'obligation de facturer le supplément).

Inclus

Les transports internationaux **sauf pour les séjours de longue durée aux USA** (avion – taxes aériennes incluses, train) pour les séjours « jeunes ».

NB : pour les élèves de moins de 15 ans, si un service UM est requis il sera facturé en sus.

- Les frais relatifs au séjour (excursions éventuelles, hébergement, repas – sauf cas particuliers (indemnisation des familles dans la plupart des pays)
- Les frais administratifs et de fonctionnement des structures françaises et étrangères
- Les frais de dossier (140€) non remboursables.
- Les assurances indiquées plus haut pour tout séjour à l'extérieur de l'Europe.

54 - Les transports publics sur place, sauf indication contraire dans le

descriptif du séjour (Allemagne).

- Pour les séjours avec cours de langues, les frais de scolarité (petites fournitures cahiers etc. sont exclues).

Non inclus

Les forfaits ne couvrent pas les dépenses à caractère personnel, les frais éventuels d'obtention de visa, les dépenses extraordinaires consécutives à des événements dont "Terre des Langues" ne peut être tenu pour responsable tels que grèves ; avions, trains, bateaux, ou autobus retardés du fait des compagnies de transport ou d'événements s'imposant à elle, tels que mauvaises conditions atmosphériques, correspondances manquées, etc.

PAIEMENT DU SOLDE

Le solde du forfait est exigible à soixante-cinq jours du départ (sauf pour les séjours longs - paiement exigible 10 semaines avant le départ).

Il doit parvenir à "Terre des Langues" au moins 45 jours avant le début du séjour, sans rappel de notre part. À défaut, l'annulation du séjour est automatique et les frais d'annulation s'appliquent. En cas d'inscription réalisée moins de 45 jours avant le départ, le règlement total devra accompagner la fiche de préinscription.

Les parents qui souhaitent un étalement de leur paiement peuvent nous consulter et nous mettrons tout en œuvre pour leur donner satisfaction.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

FICHE DE PRÉINSCRIPTION (page ci-contre)

Merci de vous inscrire en utilisant notre site internet www.terredeslangues.com (paiement en ligne possible et accès à votre dossier en temps réel par le biais de votre espace privé).

Dès réception de la fiche de préinscription, un dossier d'inscription définitive est transmis au candidat. L'inscription ne devient "définitive" qu'après contrôle du dossier (âge, classe etc.), et pourvu que la recommandation du professeur de langues soit acquise quand elle est nécessaire. N'hésitez pas à nous appeler si vous avez des doutes. En cas de refus, l'acompte versé sera intégralement remboursé.

Des professeurs qui nous soutiennent.

À travers la France, de nombreux professeurs (parfois même d'anciens participants) ont une grande expérience de nos séjours pour les avoir encadrés. De ce fait, beaucoup connaissent la plupart de nos partenaires étrangers. Disposés à vous rendre service, ils sont prêts à répondre à vos questions et à vous orienter judicieusement quand vous avez des doutes. N'hésitez pas à les consulter. Liste de nos consultants départementaux.

Les prix indiqués dans la présente brochure sont valables pour tout séjour commençant avant le 1er octobre 2022.

Après avoir lu attentivement les informations liées au séjour choisi, remplir sans rien omettre la fiche de préinscription

1 Indiquer la référence du séjour choisi. Les références sont indiquées dans les cadres comportant les dates et les prix dans les pages descriptives des séjours.

2 Préacheminements de province vers Paris : Si vous souhaitez que l'acheminement de votre enfant soit organisé par Terre des Langues au départ d'une ville de province, indiquer votre souhait dans cette zone.

3 En cas de réponse positive, merci de nous joindre au 02 47 39 13 00. Une réponse positive n'est pas rétroactive mais peut compliquer la réalisation du séjour.

Rubrique "Parents" : Merci de nous donner l'information la plus précise possible sur votre activité professionnelle.

FICHE DE PRÉINSCRIPTION

(la remplir de préférence en ligne www.terredeslangues.com)

À REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

PARTICIPANT :

Nom :

Prénom : Date de naissance :

Sexe : Classe : Nationalité :

Courriel du participant : Tél portable :

1 Réf. séjour souhaité : _____

2 Lieu de départ et de retour pour rejoindre Paris (ou Lille-Europe) voir page 52.

Avion (cochez cette case si vous souhaitez que le participant utilise ce moyen de transport

Ville de départ choisie : Ville de retour choisie :

3 Allergie ou problème médical connu ? (merci d'encercler votre réponse) : oui non

Séjours antérieurs à l'étranger > années :

Pays :

Ecole fréquentée (nom et adresse précise) :

..... Ville : Code postal :

Nom du professeur de langues (selon la langue choisie) :

Nombres d'années d'étude de la langue concernée :

Autre(s) langue(s) étudiée(s) :

PARENTS : Mr et Mme/ Mme/ Mr (rayer les mentions inutiles)

Nom : Prénom du chef de famille :

N° et rue :

Code postal : Ville ou commune :

Tél. domicile : Tél. prof. Père :

Tél. prof. mère : Télécopie pers. ou prof. :

Courriel :

Profession du père : Tél portable :

Profession de de la mère : Tél portable :

Composition de la famille :

Nombre de garçons : années de naissance :

Nombre de filles : années de naissance :

Des professeurs à votre écoute

A travers la France, de nombreux professeurs, parmi lesquels d'anciens participants, sont disposés à vous apporter leurs conseils. Par expérience, ils connaissent les objectifs de nos séjours ainsi que leurs contenus. Ils seront heureux de répondre aux questions que vous vous posez, et parfois même de préparer vos enfants avant leur expérience. Quand ces derniers souhaitent participer à certains séjours (séjours de longue durée notamment), il est utile que vous les rencontriez. Ceux dont les noms sont précédés d'un astérisque peuvent être joints pendant la journée. Les autres sont plus faciles à joindre à l'heure du déjeuner ou en soirée.

AQUITAINE

Région de Bordeaux, Dordogne, Lot et Garonne

Mr Francis GRANA 1 ter route de Balaresque 33360 CAMBLANES ET MEYNAC,
Tél : 05 56 20 66 01 ou 06 48 37 31 76,
email : francis.grana@yahoo.com

Sud Ouest sauf Gironde 32, 40, 64, 65

Mme Jackie LEGUAY 175 chemin Gainekolandak, Héraulritz 64480 USTARITZ,
Tél : 05 59 93 11 99,
email : leguay.jackie@orange.fr

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTÉ

Nevers

Muriel MARTY 24 bis rue Paul Vaillant-Couturier 58000 NEVERS
Tél : 06 10 02 73 35,
email : muriellambertmarty@gmail.com

BRETAGNE ET PAYS DE LOIRE

29, 44, 49, 56, 85

Mme Françoise LE FLOC'H 11 imp. Antoine Français 44000 NANTES,
Tél : 06 86 31 02 88,
email : francoiselefloch50@gmail.com

Mr Daniel VEDIEU 18 rue René Viviani 44200 NANTES,
Tél : 06 88 51 49 66,
email : vedieu.daniel@orange.fr

Anjou, Maine et Loire, 49 - Mayenne, 35

Mr BADOUET (conseiller bénévole) rue Volney 49000 ANGERS,
Tél : 06 15 17 20 71,
email : badouet@gmail.com

Cholet

Sophie POUPLIN, 29 rue de Roussel 49300 CHOLET
Tél : 06 15 63 27 59,
email : avendo.sophiep@gmail.com

Ille et Vilaine et Morbihan

Mme Emma PETIT
6 allée des Roses
35830 BETTON
Tél : 06 64 23 38 75
email : objectifanglais35@gmail.com

RÉGION CENTRE

Orléans

Mr Paul Agopian,
Tél : 06 66 80 84 16,
email : Agopian.pauljoseph@neuf.fr

Indre et Loire, Tours et sa région, Blois, Poitiers

TERRE DES LANGUES 4 place de la victoire 37000 TOURS,
Tél : 02 47 39 13 00, fax: 02 47 21 93 04,
email : infos@terredeslangues.com

Mme Odile LE PETIT 6 rue de Rochecorbon 37100 TOURS,
Tél : 06 15 41 92 55,
email : lavieilleroche@gmail.com

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Région de Montpellier

Association ARAM - L'Orée des Mas,
Bâtiment Histophile, avenue du golf 34670 BAILLARGUES,
Tel : 04 67 58 35 11 fax : 04 67 58 32 74,
email : ericka@aram-france.com

NORD PAS DE CALAIS

Lille et sa région

Mme Marylène HERMANT 102 rue Colbert 59800 LILLE,
Tél : 03 20 30 10 70 ou 06 75 03 78 86,
email : mhermant2002@yahoo.fr

NORMANDIE

Calvados (sauf Vire)

Mme Christine Levibardon – Lecacheux
8, rue du Doyen Morière
14000 CAEN
Tél : 06 25 98 52 80

Régions de Vire, Coutances, Granville et Cherbourg

Mme Martine GOURNAY COUASNON
44 bis routes des cascades 14500 VAUDRY-VIRE,
Tél : 02 31 67 96 09 ou 06 08 67 08 17,
email : martinegournay@wanadoo.fr

PICARDIE

Région d'Amiens, Beauvais et Reims

Mme Isabelle DE LONGEVILLE 13 voie des Poiriers 80480 Dury,
Tél : 03 22 89 18 42 ou 06 83 28 84 86,
email : isadelongeville@hotmail.fr

PROVENCE-ALPES, CÔTE D'AZUR

Vaucluse et Bouches-du-Rhône

Mme Elizabeth BONNETOT la Truffière, villa 3 13410 Lambesc,
Tél : 06 08 78 66 40,
email : elizabeth.buffy@9online.fr

Var, Alpes-de-Hautes-Provence et Alpes-Maritimes

Anne-Marie GUYOMARD 570 boulevard du docteur Felix Escudier 83000 Toulon
Tél : 06 13 63 57 54,
email : annemaguyomard@yahoo.fr

RHÔNE-ALPES

Grenoble et sa région, Lyon, Valence et sa région

Claude et Bernard RAMUS 20 av du Grand Chatelet 38100 GRENOBLE,
Tél : 06 88 98 59 61,
email : cbramus@cegetel.net

Région de Savoie, de Haute Savoie, Annecy

Marie GIULIETTI
Tél : 06 63 77 51 69,
email : marimanneq@gmail.com

Isère, sauf Grenoble, St Etienne et sa région, Lyon

Mme Mireille Legros
75 rue Michelet 42000 St ETIENNE
Tél : 06 14 09 58 88
email : mbleg@orange.fr

RÉGION PARISIENNE

Mme Geneviève ELTVEDT 4 rue Denis
Poisson 75017 Paris,
Tél : 06 87 66 74 43,
email : genevieve@terredeslangues.com

Mme Elise DERBES 17 av. Robert Fleury
78220 VIROFLAY,
Tél : 01 30 24 28 88 ou 06 77 80 25 79,
email : ederbes@hotmail.com

Mr et Mme André MIR 21 rue Clément
Ader 95160 MONTMORENCY,
Tél : 01 39 89 15 12,
email : and.mir@hotmail.fr

L'ENGAGEMENT DU CONTRAT QUALITÉ

— TERRE DES LANGUES EST LABELLISÉ —



LE CONTRAT QUALITÉ
DE L'OFFICE

L'OFFICE NATIONAL DE GARANTIE
DES SÉJOURS LINGUISTIQUES
ET ÉDUCATIFS

TERRE DES LANGUES s'engage à respecter les termes du Contrat Qualité de L'Office national de garantie des séjours linguistiques et éducatifs, élaboré avec les principales fédérations de parents d'élèves et des associations de consommateurs agréées. L'Office bénéficie du soutien du Ministère chargé de la Jeunesse.

Le Contrat Qualité s'applique aux

- ▶ Séjours linguistiques de courte durée
- ▶ Voyages scolaires éducatifs
- ▶ Séjours de longue durée
- ▶ Séjours au pair
- ▶ Écoles de langue
- ▶ Jobs et stages en entreprise à l'étranger
- ▶ Séjours éducatifs et culturels de vacances à l'étranger

<p style="text-align: center;">L'OFFICE CONTRÔLE ET GARANTIT les critères de qualité concernant</p> <ul style="list-style-type: none">▶ les voyages▶ l'encadrement▶ le choix des familles d'accueil et des lieux d'hébergement▶ l'enseignement, la sélection des professeurs▶ le confort, la sécurité et l'équipement des locaux▶ l'organisation et le bon déroulement des séjours▶ le respect des prestations annoncées.	<p style="text-align: center;">L'OFFICE EST UN MÉDIATEUR</p> <p>L'Office a mis en place une commission de médiation paritaire, en charge du suivi de la satisfaction des participants ou des clients.</p> <p>Cette commission est composée de professionnels, de représentants de deux grandes fédérations de parents d'élèves, l'APEL et la FCPE, et d'associations de consommateurs agréées.</p>
--	---

Le présent contrat est signé entre L'Office et ses membres actifs, organismes de séjours linguistiques et éducatifs.
L'OFFICE • 8 rue César Franck • 75015 Paris • T 01 42 73 36 70 • F 01 42 73 38 12 • info@office.org • www.office.org • Association loi 1901

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les brochures et les contrats de voyages proposés par les organisateurs de voyages à leur clientèle doivent comporter in extenso les conditions générales suivantes issues des articles R2115 à R21113 du Code du Tourisme.

Conformément aux articles L.2117 et L.21117 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.2113 à R.21111 du Code du tourisme, dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R.2115 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R.2115 du Code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

Terre des Langues a souscrit auprès de la compagnie GENERALI un contrat d'assurance no AM 885 803 garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle à hauteur de 8 millions d'euros pour les dommages corporels et leurs immatériels consécutifs et 2 millions d'euros pour les dommages matériels garantis et dommages immatériels en résultant, selon les conditions légales et contractuelles en vigueur.

Extrait du Code du Tourisme

Article R.2113 Sous réserve des exclusions prévues au troisième et quatrième alinéas de l'article L. 2117, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité.

Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R.21131 L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 13691 à 136911 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 1413 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 2112.

Article R.2114 Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 2118 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 2119, R. 21110 et R. 21111 ;
- 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 21115 à R. 21118.

Article R.2115 L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R.2116 Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 13691 à 136911 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Les prestations de restauration proposées ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision

éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 2118 ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 2114 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 2119,

R. 21110 et R. 21111 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 2114 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R.2117 L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R.2118 Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 21112, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R.2119 Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il reconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 2114, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R.21110 Dans le cas prévu à l'article L. 21114, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R.21111 Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 2114.

Élèves de 10 à 18 ans
**ANNÉE SCOLAIRE, SEMESTRE
ET TRIMESTRE À L'ÉTRANGER**



ILES BRITANNIQUES / ALLEMAGNE / ESPAGNE
ÉTATS-UNIS / CANADA / MEXIQUE
AUSTRALIE / NOUVELLE-ZÉLANDE



TERRE DES LANGUES

TERRE DES LANGUES, 4 Place de la Victoire 37000 Tours
Tél : 02 47 39 13 00 - Télécopie : 02 47 21 93 04
www.terredeslangues.com - email : france@terredeslangues.com
Bureau ouvert de 9h00 à 12h45 et de 13h45 à 17h00 du lundi au vendredi

Membre de l'Office national de garantie des séjours et stages linguistiques – Membre de l'UNSE
Terre des Langues, SAS au capital de 35 550€
Immatriculation Atout France IM037110010 - APE - NAF 7911Z - Siret 414 103 259 00035
RCP : GENERALI 7 Bd Haussmann - Paris - Garantie financière GROUPAMA Noisy-le-Grand

— TERRE DES LANGUES EST LABELISÉ —
 LE CONTRAT
QUALITÉ
DE L'OFFICE